BILAN 2020

PLAN NATIONAL D'ACTIONS EN FAVEUR DE LA LOUTRE D'EUROPE 2019 - 2028

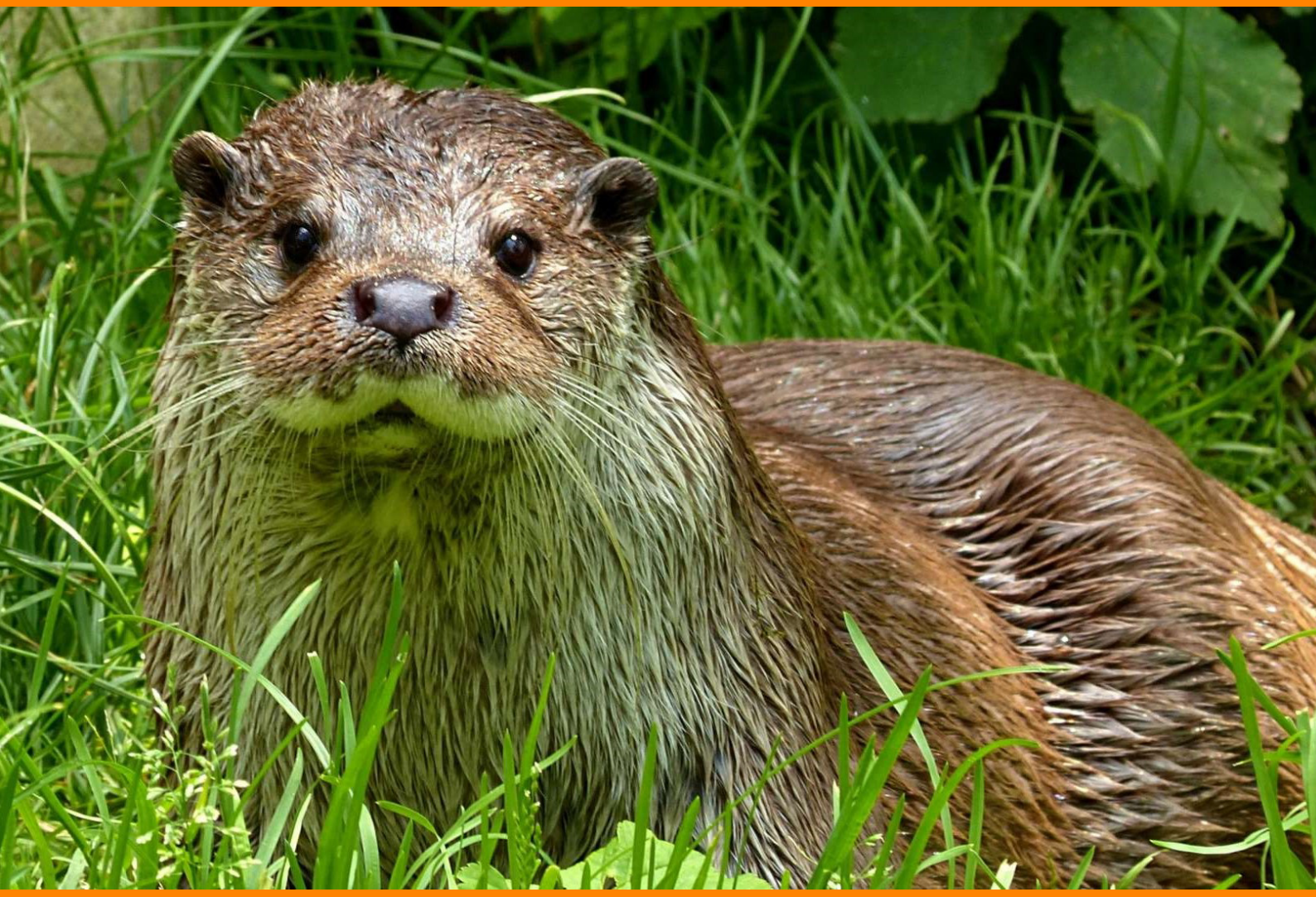

PLAN NATIONAL D'ACTIONS LOUTRE D'EUROPE 2019-2028

PRÉFÈTE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté Égalité Fraternité

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
Liberté Égalité Fraternité

SFEPM
SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DES MAMMIFÈRES

Bilan annuel du Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe 2019-2028

Période : 01/01/2020 – 31/12/2020

DREAL pilote : DREAL Nouvelle-Aquitaine

Structure animatrice : Société Française pour l'étude et la Protection des Mammifères (SFEPM)

Rédigé par Marie MASSON (SFEPM), animatrice nationale

Citation recommandée : MASSON M. (2021). Bilan 2020 du Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe (2019-20128). SFEPM, 42 p. + annexes.

SOMMAIRE

Les principaux partenaires 4
Introduction 8
Bilan des actions 10
Action 1 : Suivre la recolonisation et la répartition de la Loutre d'Europe 11
Action 2 : Recenser les cas de mortalité, assurer un suivi sanitaire et éco-toxicologique, valoriser les spécimens de loutres d'Europe trouvées mortes 15
Action 3 : Réduire la mortalité d'origine anthropique sur la Loutre d'Europe 17
Action 4 : Améliorer le potentiel d'accueil des milieux pour la Loutre d'Europe 21
Action 5 : Favoriser la cohabitation entre la Loutre d'Europe et les activités piscicoles 24
Action 6 : Communiquer et sensibiliser sur la Loutre d'Europe auprès des professionnels, des usagers de la nature et du grand public 27
Action 7 : Animer le plan, coordonner les initiatives, favoriser le partage des connaissances et apporter une assistance scientifique technique sur la Loutre d'Europe 34
Conclusion 36
Bilan financier 39
Références 41
Lexique 42
Annexes 43
Annexe 1 : Coordonnées des référents DREAL et des animateurs régionaux du plan 43
Annexe 2 : Cartes régionales de répartition de la Loutre d'Europe 44
Annexe 3 : Appel aux prospecteurs de la Loutre d'Europe en région Sud 50
Annexe 4 : Articles de presse sur la formation pour devenir « Observateur de la Loutre sur la Druance » (Calvados, Normandie) 54
Annexe 5 : Stratégie relative aux aires protégées : propositions de la LPO PACA pour la désignation de sites favorables à la conservation de la Loutre d'Europe 56
Annexe 6 : Etat des lieux de la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les DOCOB des sites Natura 2000 en région Sud 58
Annexe 7 : Localisation des exploitations aquacoles et des zones de présence de la Loutre d'Europe en région Sud 64
Annexe 8 : Plaquette de sensibilisation « Loutre et pisciculture » produite en Nouvelle-Aquitaine ..... **Erreur ! Signet non défini.**
Annexe 9 : Extraits de *Mammifères sauvages* n°79 et n°80, le bulletin de la SFEPM 65
Annexe 10 : *Echo du PNA* n°12, bulletin d'information du PNA Loutre d'Europe 67
Annexe 11 : *La Catiche* n°2, bulletin d'information de l'opération Havre de Paix pour la Loutre d'Europe 87
Annexe 12 : Fiche Loutre dans les Pays de la Loire 99
Annexe 13 : CR de la réunion pour la déclinaison du PNA Loutre en Camargue 101
Annexe 14 : CR du COPIL régional du PNA Loutre en région Auvergne-Rhône-Alpes 106
Annexe 15 : CR du COPIL régional du PNA Loutre en région Sud 110
Annexe 16 : CR du COPIL régional du PNA Loutre en région Pays de la Loire 118

LES PRINCIPAUX PARTENAIRES

Établissement public du ministère chargé du développement durable

COLLINES NORMANDES

LOIRE ANJOU

VALLEES DE LA SARTHE ET DU LOIR

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR
Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

edenn
Ensemble pour la reconquête de l'Erdre

eDF

Eure & Loir
Nature

ÉPIMÉTHÉE

Eure & Loir
Nature

84
FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
PÊCHE

UNION EUROPÉENNE
Fonds européen agricole pour
le développement rural :
l'Europe investit dans les
zones rurales

UNION EUROPÉENNE
Fonds européen de
développement régional

ASSOCIATION RÉGIONALE DE PÊCHE
CENTRE - VAL-DE-LOIRE

Fédération Régionale desChasseurs

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Opération soutenue par l'État
FONDS NATIONAL
D'AMÉNAGEMENT
ET DE DÉVELOPPEMENT
DU TERRITOIRE

GIFTS FOR CHANGE
L'ENGAGEMENT PAR L'OBJET

Groupe
Mammalogique
Normand

GMA
Groupe Mammalogique d'Auvergne

Groupe Mammalogique Breton

GMHL

Groupe Naturaliste Loire-Atlantique
GNLA

Indre
Nature

SHNA
Observatoire
de la
faune
de Bourgogne

Parc
naturel
régional
du
Morvan

Loiret
Nature
Environnement

LPO
AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
LOIRE-ATLANTIQUE

LPO
AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

LPO
AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ANJOU

LPO
AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

LPO
AGIR pour la BIODIVERSITÉ
PAYS DE LA LOIRE

LPO
AGIR pour la BIODIVERSITÉ
SARTHE

LPO
AGIR pour la BIODIVERSITÉ
VENDÉE

LPO
AGIR pour la BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Maison de Loire
du Loiret

MARAIS du
VIGUEIRAT

Mayenne
Nature
Environnement

Nature 18

Stéphane Raimond
Objectif
LOUTRES

Observatoire
des Mammifères
de Bretagne

OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

PANSE-BÊTES

Perche
Nature

Parc national
des Ecrins

Parc national
du Mercantour

Parc
naturel
régional
de la Brenne

Parc
naturel
régional
de Brière

Parc
naturel
régional
de Camargue

Parc
naturel
régional
Loire Anjou Touraine

Parc
naturel
régional
Loire Anjou Touraine

Parc
naturel
régional
du Luberon

Parc
naturel
régional
du Marais Poitevin

Parc
naturel
régional

Parc
naturel
régional
du Queyras

Parc
naturel
régional
des Marais du
Cotentin et du Bessin

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Région
BRETAGNE

Remerciements

Nous voulons exprimer toute notre gratitude aux personnes qui ont contribué à la réalisation de ce bilan par l'envoi de leurs informations :

ABEL Marie (GMHL), BELAUD Maxime (Nature En Occitanie), BIROT-COLOMB Xavier (LPO AuRA), CATIL Jean-Michel (Nature En Occitanie), DUPUIS Ondine (LPO Franche-Comté), FAINE Laetitia (GMN), FRAISSARD Camille (LPO Hérault), HESNARD Olivier (CPIE 61), HUREL Paul (OFB), LHUILLIER Robin (LPO PACA), LERAT Damien (SHNA), MARCHADOUR Benoit (LPO Pays de la Loire), MOLIERES Mathieu (Cistude Nature), NERI Frédéric (CEN Occitanie), PONCET Emile (CEN Occitanie), RAMOS Meggane (Groupe Mammalogique Breton), SIMONNET Franck (Groupe Mammalogique Breton), VILLEGER Angélique (Sologne Nature Environnement).

Un plan national d'actions est un vaste projet qui requiert la contribution d'un nombre important d'acteurs, surtout lorsqu'il concerne une espèce présente dans de nombreuses régions de France. Au delà des animateurs du plan (national et régionaux), des référents PNA des services de l'Etat, des porteurs de projets, des financeurs et de tous les partenaires directs du PNA, existent une multitude de partenaires indirects (associations diverses, gestionnaires, acteurs socio-professionnels…) qui, en prenant en compte la Loutre dans leurs activités et en communicant sur cette espèce, contribuent à atteindre les objectifs de ce PNA. Ajoutons également tous ceux qui soutiennent la conservation de la nature, notamment par leurs dons et adhésions à des associations et à des fondations, sans qui tout ceci ne serait pas possible. Qu'ils soient tous remerciés !

INTRODUCTION

En 2009, le ministère en charge de l'écologie a confié à la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM) la rédaction d'un Plan National d'Actions (PNA) en faveur de la Loutre d'Europe. Suite à sa validation par la Commission Faune du Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN), l'animation de ce premier plan avait été confiée à la SFEPM fin 2010, la DREAL de l'ex-Limousin assurant le pilotage administratif du plan.
Après avoir bénéficié de ce premier plan de « restauration » jusqu'en 2015, permettant notamment l'impulsion d'une dynamique autour de la conservation de l'espèce, la Loutre d'Europe fait aujourd'hui l'objet d'un second plan, dit de « conservation » pour les dix années à venir (2019-2028). L'objectif est de favoriser et accompagner son retour dans son aire de répartition originelle, et ce, dans les meilleures conditions possibles de cohabitation avec les activités humaines. Rédigé et animé à nouveau par la SFEPM, le pilotage administratif est assuré par la DREAL Nouvelle-Aquitaine.

Les régions ont le choix entre différents niveaux de déclinaison de ce plan. Les actions mises en œuvre en région s'adaptent aux problématiques locales, aux projets existants ou prévus, aux opportunités de réalisation et aux réseaux déjà en place.

Le présent document fait le bilan national pour l'année 2020. L'intitulé et l'objet sont rappelés pour chaque fiche action. Les indicateurs de suivi et de réalisation sont renseignés pour chaque fiche action. Les difficultés rencontrées et les retards constatés sont discutés. Un bilan financier est présenté à la fin du présent document, et des éléments complémentaires sont disponibles en annexes.

L'ensemble des initiatives qui concourent à la mise en œuvre nationale et régionale du PNA Loutre sont recensés dans la mesure du possible et présentées dans ce bilan.

Récapitulatif de l'état d'avancement des animations régionales du plan.

Voir l'annexe 1 pour les coordonnées des correspondants régionaux (référent DREAL et animateur régional).

Région	Type de l'animation régionale	Opérateur régional	Réunion(s) / COPIL en 2020
Auvergne – Rhône - Alpes	Mise en œuvre d'actions sans rédaction d'une déclinaison	LPO AuRA	04/11/2020 : COPIL régional
Bourgogne – Franche - Comté	Rédaction d'une déclinaison régionale *(en cours)*	Société d'Histoire Naturelle et des amis du muséum d'Autun (SHNA) et LPO Franche-Comté	Pas de COPIL
Bretagne	Mise en œuvre d'actions sans rédaction d'une déclinaison	Groupe Mammalogique Breton (GMB)	Pas de COPIL
Centre-Val de Loire	Mise en œuvre d'actions sans rédaction d'une déclinaison	OFB Direction régionale Centre Val de Loire	Mise en œuvre depuis le 07/11/2018 (date du dernier COPIL, prochain COPIL à venir en 2021)
Grand Est	*Pas de déclinaison régionale*		
Hauts-de-France	*Pas de déclinaison régionale*		
Île-de-France	*Pas de déclinaison régionale*		
Normandie	Mise en œuvre d'actions sans rédaction d'une déclinaison	Groupe Loutre Normandie *(partenariat associant le CPIE des Collines normandes, le Groupe mammalogique Normand, l'Office Français pour la Biodiversité (ex-ONCFS), le PNR des marais du Cotentin et du Bessin et le PNR Normandie Maine)* en charge de l'animation de la déclinaison interrégionale en Normandie 2014-2018	06/02/2020 : COPIL régional
Nouvelle-Aquitaine	Mise en œuvre d'actions dans l'attente de la rédaction d'une déclinaison	FNE Nouvelle Aquitaine, *avec délégation de la maitrise d'ouvrage à Cistude Nature, en lien avec le GMHL et Poitou Charente Nature*	COPIL prévu en 2021
Occitanie	Mise en œuvre d'actions sans rédaction d'une déclinaison	Pas d'animation régionale	Pas de COPIL
Pays de la Loire	Mise en œuvre d'actions sans rédaction d'une déclinaison	LPO Pays de la Loire	15/12/2020 : COPIL régional
Sud (ex. PACA)	Mise en œuvre d'actions sans rédaction d'une déclinaison	LPO PACA	02/11/2020 : COPIL régional

BILAN DES ACTIONS

Récapitulatif des actions

Domaine	N°	Intitulé de l'action	Mise en œuvre en :	
			2019	2020
Connaissance et veille écologique	1	Suivre la recolonisation et la répartition de la Loutre d'Europe	x	x
	2	Recenser les cas de mortalité, assurer un suivi sanitaire et éco-toxicologique, valoriser les spécimens de loutres d'Europe trouvées mortes	x	x
Protection et gestion conservatoire	3	Réduire la mortalité d'origine anthropique sur la Loutre d'Europe	x	x
	4	Améliorer le potentiel d'accueil des milieux pour la Loutre d'Europe	x	x
	5	Favoriser la cohabitation entre la Loutre d'Europe et les activités piscicoles	x	x
Communication et animation	6	Communiquer et sensibiliser sur la Loutre d'Europe auprès des professionnels, des usagers de la nature et du grand public	x	x
	7	Animer le plan, coordonner les initiatives, favoriser le partage des connaissances et apporter une assistance scientifique technique sur la Loutre d'Europe	x	x

Actions mises en œuvre en 2020 dans chaque région

Région	Action 1	Action 2	Action 3	Action 4	Action 5	Action 6	Action 7
Auvergne-Rhône-Alpes	x	-	x	x	-	x	x
Bourgogne-Franche-Comté	x	-	x	x	-	x	-
Bretagne	x	x	X	-	-	x	x
Centre-Val de Loire	x	-	x	-	-	x	-
Grand Est	*Pas de déclinaison régionale*						
Hauts-de-France	*Pas de déclinaison régionale*						
Île-de-France	*Pas de déclinaison régionale*						
Normandie	x	x	x	-	-	x	x
Nouvelle-Aquitaine	x	-	-	x	x	x	x
Occitanie	x	-	-	-	-	-	-
Pays de la Loire	x	x	x	x	-	x	x
Sud (ex. PACA)	x	-	x	x	-	x	x

Action 1 : Suivre la recolonisation et la répartition de la Loutre d'Europe

L'objectif de cette action est d'assurer le suivi de la répartition de l'espèce selon des méthodes fiables, homogènes et reproductibles afin de répondre aux demandes des politiques nationales, européennes et aux engagements internationaux de la France.

Protocoles de suivi et méthode d'analyse des données d'observation sur le terrain

Si certains inventaires sont réalisés selon la méthode standard préconisée dans le PNA, tous ne le sont pas. Une homogénéité totale des méthodes de prospection semble difficile en raison des inégalités de moyens dont disposent les régions (moyens financiers et importance des réseaux de bénévoles), des choix des structures locales etc. Nous rappelons que la méthode standard du PNA Loutre correspond à un minimum de prospection et est compatible avec d'autres méthodes.

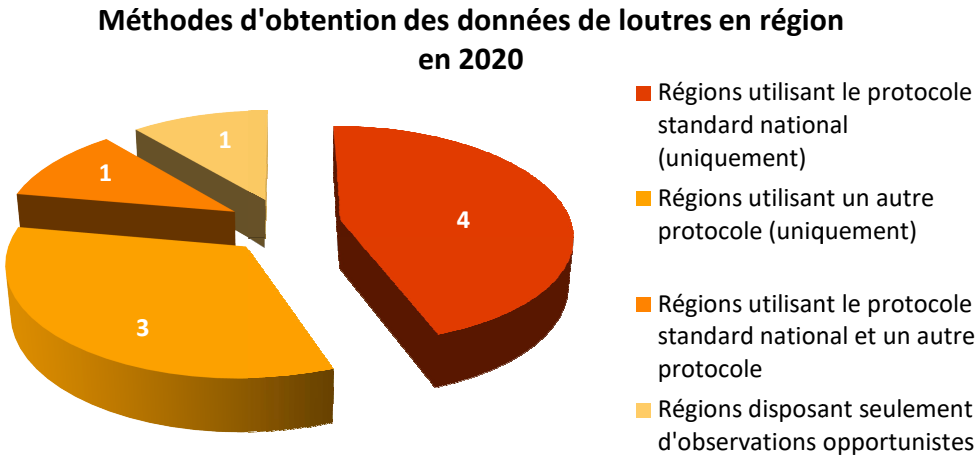

Au sein du groupe Loutre national, plusieurs réflexions avaient été lancées fin 2019 :

- sur la définition d'un protocole de suivi avec une pression de prospection plus importante que le protocole standard, à appliquer sur les fronts de recolonisation ;
- et sur l'analyse des données de présence/absence récoltées sur le terrain afin de définir un statut biologique local de la Loutre.

Une demande de subvention a été déposée en novembre 2020 par l'animatrice nationale auprès de la DREAL Nouvelle-Aquitaine pour la prise en charge pendant 6 mois d'un stagiaire au sein de la SFEPM. Ce stagiaire travaillera notamment sur l'analyse des données de terrain des structures partenaires, et les paramètres pouvant influencer le taux de détection de la Loutre. L'objectif final est de déterminer un plan d'échantillonnage propre aux fronts de recolonisation de la Loutre. Le ou la stagiaire réalisera également une synthèse bibliographique sur les méthodes d'analyse de données d'indices de présence pour aller au-delà de la simple information d'absence/présence de l'espèce en un lieu.

Formation à la recherche d'indices de présence

A l'échelle régionale, des formations sont d'habitude organisées chaque année afin d'étoffer le réseau d'observateurs participant à ces inventaires (voir Annexe 3 et 4). Cette année, en raison de la pandémie, de nombreuses ont dues être reportées à 2021, ou ont tout simplement été annulées. Les formations qui ont pu se tenir malgré tout (comprenant également des sorties nature ouvertes au grand public) sont détaillées dans l'action 6.

Réalisation de prospections sur le terrain

Des inventaires sont prévus ou en cours dans la quasi-totalité des régions ayant décidé de décliner le PNA, permettant la réalisation de cartes régionales de répartition de la Loutre d'Europe (voir Annexe 2).

En Auvergne – Rhône – Alpes, seules des observations opportunistes ont pu être collectées (1 216 données). La carte présentée en Annexe 2 illustre le réseau hydrographique potentiellement occupé par l'espèce entre 2008 et 2019. Pour chaque donnée de présence avérée, l'ensemble du réseau hydrographique compris dans un rayon de 5 km est considéré comme potentiellement occupé.
Il ne s'agit là que d'une représentation théorique et minimale, le territoire réel d'un individu pouvant être très différent et beaucoup plus vaste. Une mise à jour de cette cartographie intégrant les données de présence collectées en 2020 est prévue pour le premier trimestre 2021.
L'espèce et/ou les connaissances sur sa répartition sont en progression sur plusieurs secteurs de la région :
- Dans le Rhône, au nord-ouest de Lyon, sur le bassin versant de l'Azergues,
- Dans le nord de la Drôme et en Isère, sur les bassins versant de la Galaure, de la rivière Isère,
- Dans le nord de la Loire, en limite avec la Bourgogne (données ONCFS42),
- Dans le nord de l'Allier, sur les bassins de la Marmande et de la rivière Allier.

Les données de présence/absence et du réseau hydrographique occupé sont consultables à l'adresse suivante :
https://data.lpo-aura.org/layers/gnlpoaura%20opendata:opendata:pna_loutre_cours_eau.

En Bretagne, 77 mailles 10*10 km ont été prospectées en 2020 et 128 données d'observation de loutres ont été collectées sur cette période. Une journée de prospection a été réalisée par des bénévoles formés à la prospection sur les fronts de recolonisation ouest : bassins versants de la Flèche et du Quillimadec dans le Léon (voir tableau présenté dans le chapitre Action 6). Les autres prospections ont été menées sur le front de recolonisation le plus à l'Est :

- sur le bassin versant du Couesnon en l'occurrence où la Loutre semble s'installer progressivement ;
- le bassin versant de l'Yvel, prospecté au printemps, affiche, quant à lui, une recolonisation quasi complète par la Loutre d'Europe (indices de présence réguliers et nombreux) ;
- le bassin versant du Meu, suivi depuis plusieurs années (2015, 2017 et 2020), où l'espèce est présente de manière localisée.

En Centre – Val de Loire, un projet de Sologne Nature Environnement est financé par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et le conseil départemental du Loir-et-Cher pour améliorer les connaissances sur la répartition de l'espèce et mise en place d'une gestion conservatoire.
Des suivis ont été réalisés en 2020, essentiellement opportunistes bien que quelques mailles aient été prospectées selon le protocole standard du PNA. Quinze mailles environ ont ainsi été suivies, principalement en front de recolonisation. Environ 60 données de loutres ont été remontées.

En Nouvelle – Aquitaine, le GMHL collecte en continu des observations de présence via sa plateforme de saisie en ligne de données naturalistes Faune-Limousin (www.faune-limousin.eu). En 2020, 299 données ont été collectées. Cela regroupe aussi bien des observations d'individus vivants que d'indices de présences ou de cadavres.

En Occitanie, Nature en Occitanie a procédé en 2020 à des prospections « flash » au niveau de ponts sur des secteurs non encore prospectés, permettant l'acquisition de 122 donnés (52 de présence, et 70 d'absence d'observations).

En Pays de la Loire, un suivi a été fait sur les fronts de recolonisation dans la Sarthe et l'Anjou, sur le Loir et le Layon permettant la collecte de 60 données de présence de Loutre sur ces deux départements.

En région Sud, l'action a porté sur le renforcement et l'animation d'un réseau d'observateurs (bénévoles, naturalistes locaux, associations, parcs naturels, gestionnaires de sites, collectivités) pour l'acquisition de données de terrain, qu'elles soient issues du protocole standard ou observations opportunistes.

Des prospections dédiées à la Loutre ont été menées sur des zones peu ou anciennement prospectées (Enclave des papes, Caramy, moyenne Durance… voir Annexe 3 pour l'appel aux prospecteurs). Soixante-quatre mailles 10*10 km ont ainsi été prospectées.
L'espèce a de nouveau été détectée en 2020 en Camargue sur le Petit Rhône (13) et la population (re) découverte en Roya Bévéra (06) est toujours présente. Les observations indirectes ou par piège-photo se multiplient sur la moyenne Durance et sur quelques confluents: Verdon, Largue, et même Colostre (affluent du Verdon).

Restitution des données de répartition

A l'échelle nationale, la centralisation des données se fera au travers de l'Observatoire National des Mammifères (ONM), un projet de portail cartographique, doublé d'un centre de ressources, porté par la SFEPM. Ce portail, déjà bien avancé, est quasiment fonctionnel. L'ensemble des données de présence (protocole standard et autres méthodes) et d'absence (protocole standard uniquement) de Loutre d'Europe reportées à la maille 10km*10km, collectées lors du précédent plan et jusqu'à l'année 2016, ont été intégrées à cet observatoire et sont visibles dès à présent sur le portail : http://observatoire-mammiferes.org/. Cet outil cartographique dynamique est consultable par le grand public en ligne.
Sont également visibles sur cet outil les données de mortalité recensée pendant la même période (jusqu'à 2016). Le centre de ressources a également été enrichi de différents documents sur la Loutre, et sera complété au fur et à mesure des publications.
Il est prévu en 2021 l'intégration des données plus récentes, récoltées entre 2016 et 2020, ce qui permettra de mettre à jour la carte de répartition à l'échelle nationale de l'espèce.
Il est important de garder à l'esprit que l'ONM n'est pas une base de saisie mais de restitution de données. La saisie se fera toujours dans les bases locales et les structures resteront propriétaires de leurs données. Le fonctionnement et la gouvernance de l'ONM sont expliqués sur les pages dédiées du site internet de la SFEPM : https://www.sfepm.org/ONM.htm.
Pour que cet outil devienne complètement opérationnel, l'articulation avec le Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP) et le système de validation des données acquises sur le terrain doivent être affinés. Les données centralisées au sein de l'ONM seront ensuite régulièrement transmises sous forme de Données Elémentaires d'Echange (DEE) au SINP, à la maille 10km*10km, et inversement.

Des cartes de répartition régionales ou locales ont été mises à jour dans 6 régions en 2020 (voir Annexe 2).

Bilan des indicateurs pour l'année 2019

Indicateurs de suivi	
Nombre de formations à la reconnaissance d'indices de présence et à la prospection	Au moins 16 recensées au total (non exhaustif).
Nombre de mailles prospectées / surface prospectée	Au moins 303 au total (non exhaustif).
Nombre de données remontées et intégrées à la base de données nationale (ONM)	Au moins 2 346 collectées au total (non exhaustif), restant à intégrer à la base de données nationale.
Réalisation de cartes de répartitions régionales	Oui : 6 cartes réalisées (voir Annexe 2).

Indicateurs de réalisation	
Carte de répartition nationale en ligne et actualisée	Carte des observations de loutres en ligne, actualisation prévue mi 2021.
Rédaction et mise en œuvre d'un protocole de suivi (plus précis que le protocole UICN) de l'espèce sur les fronts de recolonisation	Lancement de la réflexion, finalisation prévue fin 2021.
Définition d'une grille d'évaluation des données récoltées pour définir le statut biologique de la Loutre d'Europe sur sa zone de présence régulière	Lancement de la réflexion, finalisation prévue fin 2021.
Données transmises au SINP	En cours.

Perspectives

Le travail de prospection et de formation des observateurs doit se poursuivre, et en particulier sur les fronts de recolonisation de l'espèce.

La dernière carte de répartition nationale de la Loutre d'Europe a été réalisée en 2016 pour la rédaction du second plan national d'actions. La prochaine actualisation de la carte de répartition de la Loutre en France est prévue pour la fin de l'année 2021.
Il est également prévu que le module Loutre de l'ONM soit fonctionnel d'ici fin 2021 également : transmission de données des fournisseurs en routine, intégration et versement au SINP etc.

Le stage de fin d'études pris en charge à la SFEPM aura pour objectifs de proposer un protocole d'échantillonnage adapté pour le suivi de la Loutre en fronts de recolonisation, et de réaliser une synthèse bibliographique des méthodes d'analyse des données d'observation pour la définition d'un statut biologique d'une espèce, potentiellement applicables à la Loutre d'Europe**.**

Action 2 : Recenser les cas de mortalité, assurer un suivi sanitaire et éco-toxicologique, valoriser les spécimens de loutres d'Europe trouvées mortes

L'objectif de cette action est de mieux comprendre les causes de mortalité de la Loutre d'Europe, surveiller l'évolution des principaux facteurs et notamment la part liée aux facteurs anthropiques.

Au niveau national

La situation sanitaire n'ayant pas facilité les échanges, ceux entamés avec le MNHN concernant la possibilité d'héberger au niveau national le stockage des échantillons de loutres prélevés à travers toute la France n'ont pas repris en 2020 comme initialement prévu. Avec la collecte et compilation des données régionales d'observation et de cas de mortalité de loutres sur la période 2016-2020 (prévue en 2021), un point sera aussi fait sur le volume d'échantillons conservés en local. Cet état des lieux sera le point de départ de la reprise des discussions.

Les échanges avec l'OFB concernant le traitement de loutres mortes par le réseau SAGIR seront menés en parallèle.

L'animatrice nationale a démarré le travail de réflexion pour l'élaboration de la base de données liée à cette future banque de prélèvements biologiques de loutres, avec le soutien de la coordinatrice et du responsable technique de l'ONM, où sera hébergée cette banque de données.

L'animatrice est ponctuellement contactée pour des observations de cadavres d'animaux sauvages, suspectés d'être de la Loutre (3 sollicitations en 2020). Elle est chargée de vérifier au mieux l'information et de la transmettre aux structures membres du groupe Loutre régional concernés ainsi qu'à l'animateur régional de la déclinaison du PNA Loutre (s'il a été désigné).

Le secrétaire du Groupe Loutre a été sollicité concernant une participation au « Life Apex project » (https://lifeapex.eu/), qui explore également le suivi des polluants via l'étude des grands prédateurs. L'objet de la sollicitation concernait la mise en commun de prélèvements (foie) effectués sur des loutres mortes, issus de collections provenant de différents pays européens.

Au niveau régional

En Auvergne-Rhône-Alpes, des cas de mortalité de loutres sont recensés chaque année (25 ces trois dernières années, dont 8 en 2020), mais aucun prélèvement ni analyse ne sont effectués faute de moyen, de logistique et de programme spécifique dans la région.

En Bretagne, 17 cas de mortalité routière de Loutre on été recensés, ce qui se situe un peu en dessous de la moyenne annuelle (18 au cours des cinq dernières années). Quatre autres cas de mortalité ont été rapportés mais sans que la cause de la mort n'ait pu être identifiée.

Par ailleurs, 18 individus récoltés par le GMB, l'OFB ou Océanopolis ont été autopsiés le 3 décembre 2020 à Oniris (Nantes, 44) avec application du niveau 2 défini dans le Plan National d'Action Loutre.

Le réseau de collecte des cadavres de loutres est bien organisé avec le GMB à la coordination (et au stockage), l'OFB et la DIR Ouest en appui à la collecte et au stockage. Les cadavres sont stockés principalement dans les locaux du GMB (Sizun, Redon, Saint-Brieuc) et dans ceux de l'OFB (ex-ONCFS à Quimper, Landivisiau, Vannes). En 2020, 18 individus ont ainsi été autopsiés à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Nantes le 03 décembre 2020. Un certain nombre d'échantillons ont été prélevés (18 demi-mâchoires, 18 prélèvements d'oreille,14 de foie, 6 de tractus génitaux, 7 d'os péniens, 1 de poumon, 1 de rate, 1 de paroi stomacale, 1 de nœuds lymphatiques et 1 d'une lésion axillaire). Quatre prélèvements de foie ont été envoyés dans le cadre du programme LIFE Apex (étude en cours).

En Normandie, un cadavre de loutre a été collecté par le GMN où il est stocké en attendant une autopsie.

Dans les pays de La Loire, 3 cadavres ont été collectés et sont stockés au PNR de Brière. La dérogation pour les personnes participant au réseau de collecte est arrivée à échéance le 31/12/2019. Une nouvelle demande vient d'être déposée et le réseau s'est ainsi renouvelé au cours de l'année 2020.

En région Sud, un module mortalité routière est mis à disposition dans la base de données www.faune-paca.org, et la LPO PACA procède à des communications régulières sur l'importance de saisir les observations de cas de mortalités. L'importance de faire remonter ses observations de cadavres est régulièrement rappelée lors des formations dispensées par la LPO PACA auprès des agents EDF, des agents de collectivités, des ouvriers forestiers et autres personnels intervenant en milieu naturel. Les thématiques de la mortalité liée aux collisions routières, à l'utilisation de rodenticides sont abordées dans un dépliant créé en 2020, ainsi qu'une partie pour la sensibilisation des gestionnaires de barrages et de rives aux risques de mortalité liés à leurs activités.

Il est à noter que les données de mortalité en région ne reprennent pas toujours les données éventuellement récoltées par l'OFB.

Bilan des indicateurs pour l'année 2020

Indicateurs de suivi	
Nombre de données collectées sur les cas de mortalité :	Sur routes : 62 *(8 en AuRA, 17 en Bretagne dont 6 collectés, 1 en Normandie collecté, 12 en Nouvelle-Aquitaine, 2 en Occitanie dont 1 collecté, 22 en Pays de la Loire dont 3 collectés).* Hors routes : 7 *(4 en Bretagne collectés, 2 en AuRA et 1 en Nouvelle-Aquitaine,).*
Nombre d'autorisations administratives délivrées pour le transport et la collecte d'échantillons	Inconnu.
Nombre de cadavres collectés	15.
Nombres d'autopsies réalisées	18 *(cadavres collectés sur plusieurs années en Bretagne).*
Nombre d'échantillons prélevés et conservés	Au moins 74 (non exhaustif).

Indicateurs de réalisation	
Mise en ligne de la carte relative aux cas de mortalité actualisée chaque année	Carte de localisation des cas de mortalité de loutres en ligne, actualisation prévue fin 2021.
Système de collecte des cadavres et des prélèvements fonctionnel au plan administratif et permettant la remontée rapide des prélèvements et des analyses	En place dans certaines régions (Bretagne, Centre-Val de Loire, Normandie, Pays de la Loire).
Banque de prélèvements de tissus en place	Echanges en cours avec le MNHN.
Base de données biologiques opérationnelle	En cours de construction.
Nombre de publications scientifiques réalisées	Inconnu.

Perspectives

Les objectifs d'ici 2021 sont :

- de relancer les échanges avec le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) qui avait été identifié comme structure potentielle de stockage et maintenance des échantillons biologiques de loutres au niveau national,
- de relancer le projet de convention avec l'ONCFS / OFB afin de faire participer systématiquement le réseau SAGIR à la collecte des cadavres de loutres ainsi qu'à l'autopsie des cas de mortalité sortant du cadre des collisions routières,
- de mettre à jour la carte de recensement des cas de mortalité de loutres sur la période 2016-2020 sur l'ONM,
- de constituer des « kits » de prélèvements génétiques lors de la découverte de cadavres de loutres pour les structures associatives,
- de proposer une organisation pour la base de données des prélèvements biologiques de loutres et de commencer à y intégrer les données régionales.

Action 3 : Réduire la mortalité d'origine anthropique sur la Loutre d'Europe

L'objectif de cette action est de diminuer, voire éliminer, la mortalité d'origine anthropique de façon à la rendre «compatible» avec les capacités démographiques de l'espèce et pour qu'elle ne soit plus un frein à son expansion.

Mortalité routière

La Direction générale des infrastructures, du transport et de la mer (DGITM) du Ministère de la Transition écologique a souhaité mettre à jour les guides techniques disponibles : "Passages pour la grande faune (1993)" et "Aménagements et mesures pour la petite faune (2005)". Elle a confié cette mission au Cerema pour refondre les guides existants en cherchant à mettre à jour les textes de référence, actualiser les anciennes préconisations lorsque c'est nécessaire, apporter des éléments sur le coût des dispositifs etc. L'animatrice nationale a participé à la relecture de ce nouveau guide pour la partie loutres et mammifères semi-aquatique.

En Auvergne-Rhône-Alpes, aucun travail spécifique n'a été mené sur la réduction d'éventuels points noirs routiers.

En Bretagne plusieurs actions sont mises en place avec la DIR Ouest ou les Conseils Départementaux pour réduire la mortalité routière que ce soit par une assistance en vue d'aménagements en faveur des mammifères semi-aquatiques, des diagnostics d'ouvrages hydrauliques (évaluation du risque de collision) ou le suivi d'ouvrages aménagés.190 ouvrages ont été évalués quant à leur franchissabilité et une dizaine ont été aménagés pour faciliter le passage de la Loutre. Trois de ces aménagements sont concernés par un suivi de leur efficacité.
Un premier échange a eu lieu avec les syndicats de deux bassins versants où la Loutre est en cours de recolonisation en vue d'organiser une journée de sensibilisation des élus et des différents usagers et gestionnaires de berges et de cours d'eau en 2021.
Il est prévu de mettre en place des journées de sensibilisation au sein des territoires en phases de recolonisation, comme les bassins versants du Couesnon et de l'Arguenon dont les différents syndicats de bassins versants ont été contactés cette année. Ces journées qui dans un premier temps ont pour objectif de favoriser la prise en compte de la Loutre d'Europe dans la politiques locales et dans la gestion des milieux, ont également pour but de réduire les risques de destruction et de dérangement.
Le GMB a par ailleurs rédigé 3 synthèses mammalogiques dans le cadre de l'instruction de projets routiers.

Une importante dynamique est actuellement en place **en Nouvelle-Aquitaine** afin d'améliorer la transparence écologique des ouvrages d'art (expertise de 90 ouvrages mandatée par Bordeaux Métropole, réhabilitations de 35 ouvrages via une convention entre le département de la Gironde et la société ALIENOR, réhabilitation d'un ouvrage par le Département en Dordogne financé par l'Agence de l'eau Adour-Garonne, de 4 ouvrages par le Département en Vienne etc.). Notons également que les projets mis en place dans le cadre du PNA intermédiaire Vison d'Europe et du Life Vison bénéficient aussi à la Loutre.

En Normandie, le GMN est intervenu auprès des services routes du Conseil Départemental du Calvados pour une formation sur la franchissabilité des ouvrages. Le GMN a également signé un partenariat avec la DIR Nord-Ouest et réalisé un diagnostic de franchissabilité sur un ouvrage.

Dans les Pays de la Loire, le Conseil départemental de la Sarthe a fait un travail d'actualisation des ouvrages dont il était propriétaire. Le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir ainsi que le Conseil départemental de la Sarthe ont fait une superposition de la carte de répartition locale de la Loutre et de la localisation de leurs ouvrages. En 2021 ils actualiseront l'expertise des 26 ouvrages identifiés à enjeux pour proposer des aménagements améliorant leur franchissement par la Loutre.
Environ 400 ouvrages en Loire-Atlantique ont été évalués quant au risque de mortalité due aux collisions routières. Via le GMB et le CD44, une vingtaine d'aménagements de passages à faune ont été réalisés en 2020, tous dans le pays de Châteaubriant. Il est prévu un suivi par pièges

photographiques en 2021 des ouvrages aménagés en 2020, comme les 6 aménagements réalisés en 2019 ont été suivis en 2020.
Par ailleurs, l'EDENN a sollicité une réunion inter services (CEREMA, EDENN, DDTM 44, DIRO, OFB, …) et associations (GMB, …) suite à la mortalité de deux loutres sur le périphérique nantais (bordure du Gesvres) en début 2020. Cette rencontre a donné lieu à une analyse de la dangerosité de la zone et des ouvrages hydrauliques, accompagnée de propositions d'aménagements rédigée par le CEREMA. L'EDENN a également organisé une rencontre préparatoire avec la LPO 49 sur des projets d'aménagements d'ouvrages (ponts) appartenant au CD 49 sur le bassin versant de l'Erdre.
Le Conseil départemental de Maine-et-Loire a quant à lui évalué 50 ouvrages dans le cadre d'une démarche globale portée par le Département sur les continuités écologiques (partenariat avec le CEREMA ouest). Le CD 49 a également réalisé des travaux neufs routiers à Saint Léger sous Cholet (RD15), avec installation d'un ouvrage d'art avec banquettes pour la faune sur le ruisseau du Chiron.
Enfin, le réseau ASF de VINCI Autoroutes a commandité le suivi de 10 ouvrages construits entre 2016 et 2018 dans la Région.

En région Sud, le travail a été orienté vers la sensibilisation de divers usagers et gestionnaires de la nature :

- information sur les risques de mortalité et les mesures réglementaires et de gestion auprès d'animateurs Natura 2000, de technicien de rivière lors de formations (à Mondragon et Puy Sainte-Réparade, voir Annexe 6),
- sensibilisation aux espèces et aux risques de mortalité engendrés par les barrages et seuils auprès d'EDF Hydro Méditerranée,
- sensibilisation à la présence de l'espèce sur les Sorgues auprès des pêcheurs et du gérant d'une pisciculture lors d'une visite avec la Société de pêche,
- diffusion des ouvrages techniques pour la réalisation de passages à faune, notamment auprès des services des routes,
- création d'une plaquette « Mammifères semi-aquatiques de la région PACA », incluant la thématique Loutre et financée par la Fondation Vinci Autoroute, dont la diffusion est prévue courant 2021.

La LPO PACA a par ailleurs accompagné le Conseil Départemental du Vaucluse dans la définition de la Trame Turquoise, pour la prise en compte de la Loutre d'Europe dans la stratégie. Elle a également fournit un appui aux projets de passe à mammifères sur les barrages EDF de Bompas et Mallemort, suite à l'étude sur la transparence des ouvrages EDF menée en 2018.

Autres causes de mortalité

En Normandie, une demande dans le cadre d'une remise en fond de vallée d'un cours d'eau (Vézonne) est en cours d'instruction.

Prise en charge des loutres d'Europe en détresse

Deux loutrons ont été apportés en septembre et octobre/novembre 2020 au centre de sauvegarde de la faune sauvage LPO Aquitaine. L'animatrice nationale a également été sollicitée pour la prise en charge d'un potentiel loutron orphelin dans l'Hérault par le centre de soins Goupil Connexion, pour indiquer les personnes contact et les centres de soins les plus proches adaptés à l'accueil et la réhabilitation d'une loutre adulte.

Un partenariat a été mis en place à la fin de l'été 2019 entre la SFEPM et l'entreprise Gifts for Change pour la vente de bracelets à l'effigie de Loutre dans les enseignes Nature et Découvertes, au sein d'une collection « Bêtes à porter ». Pour chaque bracelet vendu, 1€ est ainsi reversé à la SFEPM. Ce partenariat a pour objectif de financer les centres de soins pour la faune sauvage pour l'accueil de Loutre d'Europe. Le premier centre de soin à bénéficier des fonds ainsi récoltés (2 930,00 € de septembre 2019 à février 2020) a été « Panse-Bêtes » qui avait le projet de s'équiper en bassin et enclos adaptés à la réhabilitation d'individus adultes. Les travaux sont terminés pour le plus gros, des aménagements paysagers en marge restent à prévoir. Situé à proximité de Clermont-Ferrand en **Auvergne Rhône-Alpes**, le projet est également subventionné par la DREAL AuRA à hauteur de 10 000,00 €.
Cet aménagement contribue à réduire la mortalité d'origine anthropique car il permet au centre Panse-Bêtes d'améliorer notablement sa capacité d'accueil pour l'espèce, notamment pour l'élevage de jeunes loutres orphelines, non sevrées récupérées en milieu naturel.
Il s'agira du seul centre de la région apte à réhabiliter des loutres avant leur relâcher.

L'animatrice nationale relance l'entreprise pour les fonds collectés sur le reste de l'année 2020 et a commencé à sonder d'autres centres de soins pour connaître leurs besoins afin de les hiérarchiser et de leur faire bénéficier de cette aide en 2021.

Le Centre de soins et de conservation de la faune aquatique de **Bretagne**, basé à Océanopolis, à Brest, possède désormais les autorisations nécessaires pour accueillir les loutres en détresse. Il est à noter que le Centre Vétérinaire de la Faune Sauvage et des Ecosystèmes de l'Ecole Nationale Vétérinaire, à Nantes est également capacitaire mais ne dispose pas, à ce jour, d'un espace adapté pour les accueillir plus longtemps que pour les premiers soins.

Bilan des indicateurs 2020

Indicateurs de suivi	
MISEN ou opérations de contrôles prenant en compte l'espèce	Inconnu.
Nombre d'opérations d'information et de sensibilisation effectuées auprès des différentes catégories d'usagers	Toutes régions confondues : - Chasseurs / piégeurs : 0, - Pisciculteurs et professionnels de la pêche : 0 -Services de l'Etat : 0, -Gestionnaires de rives et barrages : 3, -Services routiers, gestionnaires d'ouvrages : 3, -Sports de nature : 0.
Nombre d'ouvrages évalués quant au risque de collision	Au moins 1 129 (non exhaustif).
Nombre d'aménagements réalisés pour la Loutre d'Europe	Au moins 34 (non exhaustif).
Nombre d'études d'impacts ayant pris en compte la Loutre d'Europe	Inconnu.
Nombre de systèmes pour nasse de pêche installés	Inconnu.

Indicateurs de réalisation	
Pourcentage de points noirs routiers traités / identifiés	Inconnu.
Pourcentage de départements ayant pris un arrêté préfectoral interdisant le piégeage jusqu'à 200 m des rives dans la zone de présence de l'espèce	Au moins 60 % (32 départements et 5 en renouvellement sur 62 où la Loutre est présente).
Guide de définition « Zones de présence de la Loutre et piégeage » publié et diffusé	Amélioration du guide prévue pour 2021 (suite à l'actualisation de la carte de répartition).
Plaquette « Différencier une loutre d'un ragondin à fleur d'eau » rédigée et distribuée	Prévu pour 2022.
Centres de soins dotés des installations adaptées et fonctionnelles	3 centres capacitaires en 2020 (réouverture de celui de Tonneins prévu en 2021)
Document de cadrage « Traitement d'une loutre d'Europe en détresse et procédure de relâcher» rédigé et diffusé	Création d'un groupe de travail en 2021
Système de récupération et sauvetage des loutres en détresse opérationnel et fonctionnel	Probables disparités régionales, et cas de découverte de loutres en détresse encore peu fréquents.
Nombre total d'individus sauvés	Pas de cas de relâchers remontés en 2020.
Nombre de publications scientifiques	Inconnu.

Perspectives

Dans le cadre du partenariat avec Gifts for Change et leurs bracelets loutres, l'animatrice nationale prendra contact avec les centres de soins accueillant des mammifères et se situant en zone de présence permanente de la Loutre d'Europe ou sur un front de recolonisation, afin de connaître leurs besoins et leurs éventuels projets d'aménagements destinés à l'accueil de loutres. Les sommes récoltées par ce partenariat, de 3 ans minimum et reconductible, seront réparties selon ces besoins, afin de parvenir à une couverture optimale du territoire nationale.

Un Groupe de travail sera monté en 2021 pour la rédaction du document de cadrage « Traitement d'une loutre en détresse et procédure de relâcher ».

Il est difficile de recenser l'ensemble des dossiers réglementaires prenant en compte la présence de la Loutre, cet inventaire s'avérant très chronophage. Les structures animatrices régionales n'en sont systématiquement informées. La prise en compte de la Loutre dans les études d'impact existe mais demeure difficile à chiffrer. Pour que cette dynamique se poursuive, il est important de continuer à diffuser les informations sur la Loutre et les problématiques liées à sa conservation auprès des différents acteurs concernés.

Le guide « Zones de présence de la Loutre et piégeage » sera mis à jour suite à l'actualisation de la carte de répartition de la Loutre d'Europe en France avec les données de la période 2016-2020, pour être ensuite diffusé largement.

Action 4 : Améliorer le potentiel d'accueil des milieux pour la Loutre d'Europe

L'objectif de cette action est de maintenir ou restaurer un habitat d'espèce de qualité sur la majorité de l'aire de répartition de l'espèce.

L'animatrice nationale a participé à la Journée Technique « Mammifères semi-aquatiques, comment anticiper leur retour ? », organisée par l'ARRAA (Association Rivières Rhône Alpes Auvergne). Cette journée était destinée aux techniciens et chargés de mission des procédures de gestion des milieux aquatiques, techniciens et ingénieurs des collectivités territoriales et des services déconcentrés de l'Etat, APN, CEN, BE, élus, étudiants, chercheurs etc. Elle s'est tenue en fractionné sur plusieurs jours, entièrement en visioconférence en raison des mesures sanitaires. L'animatrice nationale a présenté la Loutre de façon générale, et le Plan Loutre, et notamment le Guide de « Recommandations pour une gestion des milieux aquatiques favorable à la Loutre ». Suite à cette présentation, l'animatrice a transmis ce guide aux personnes en faisant la demande, ainsi que des informations sur l'aménagement de passages à loutres.
L'animatrice est ponctuellement contactée par des professionnels (bureau d'étude, Fédération Départementale de Chasse, gestionnaire d'espaces naturels) pour des conseils sur les aménagements d'ouvrages pour les loutres et la gestion des milieux qui leur soit favorable (3 sollicitations en 2020).

En Auvergne-Rhône-Alpes, Xavier Birot-Colomb (LPO AuRA) est également intervenu lors du webinaire « Mammifères aquatiques de rivières : comment anticiper ou gérer leur retour » organisé par l'Association Rivières Rhône-Alpes-Auvergne (environ 40 participants).

En Bourgogne-Franche-Comté, pas moins de 32 projets de travaux de restauration de milieux aquatiques et de continuités écologiques ont été portés par le Contrat Territorial des Nièvres, le Contrat Territorial Aron-Morvan, le Comité de Rivière Sornin-Jarnossin et le Contrat Global Cure-Yonne.

En Bretagne, un effort particulier doit être mené pour favoriser la recolonisation de l'est de la région où la Loutre d'Europe peine encore à s'installer, notamment par la reconnexion de zones identifiées comme étant favorables à l'espèce. Les différents syndicats des bassins versants du Couesnon et de l'Arguenon, tous deux en phase de recolonisation ont été contactés afin de mettre en place une journée de sensibilisation auprès des élus, des usagers (fédérations et associations de pêche, de chasse, des piégeurs, sports de nature, etc.) et des gestionnaires de berges et de cours d'eau. Une première réunion en visioconférence s'est tenue le 6 octobre 2020, avec Céline Ronfort (Syndicat Mixte Couesnon Aval), Emmanuelle Gauthier (Syndicat du Bassin Versant du Couesnon) et Meggane Ramos (Groupe Mammalogique Breton) et a permis de décider que cette journée prendrait la forme d'une matinée en salle, avec une présentation de l'espèce et un temps d'échange. Elle serait suivie, pour ceux qui le souhaitent, d'une sortie sur le terrain, à la recherche d'épreintes de Loutre d'Europe. Le compte-rendu de cette réunion est disponible en annexe. Etant donné le contexte géographique, le Groupe Mammalogique Normand a également été associé à la démarche.
Une journée similaire serait organisée sur le bassin versant de l'Arguenon où des indices de présence de la Loutre d'Europe sont notés depuis le milieu des années 2000 sans que l'espèce ne semble parvenir à s'y installer durablement (indices restant localisés). Des échanges ont été initiés avec Yannick Bellanger, animateur pêche et nature, à la Maison Pêche et Nature des Côtes d'Armor où l'animation pourrait se dérouler.

En Normandie, l'association Ecologie Normandie a déposé une plainte contre X auprès du procureur de la République de Coutances en août 2020 pour non-respect de l'habitat naturel des loutres de la Sélune, dans le cadre de la destruction du barrage de La Roche-qui-Boit. Un article web le rapporte ici : https://www.ouest-france.fr/normandie/ducey-les-cheris-50220/ducey-une-plainte-deposee-pour-preserver-l-habitat-des-loutres-de-la-selune-6957023.

En Occitanie, sur l'axe Garonne des actions globales comprises dans les PDG de la CATeZH (Cellule d'Assistance Technique à la gestion des Zones Humides de Garonne) ou des amodiations sont favorables indirectement à la Loutre. Sur la Réserve naturelle régionale Confluence Garonne-Ariège, certains aménagements sont également indirectement favorables à la Loutre d'Europe :

fermeture de sentiers de berges et création de zones de quiétude, protection de berges (par clôtures ou barrières), restauration de ripisylves…

Dans les Pays de la Loire, le GMB a été sollicité pour valider un passage à faune proposé par un bureau d'études dans le cadre d'une étude d'impact, et l'EDENN a été sollicitée pour une étude 'étude d'impact et des notices d'incidences Natura 2000 par les DDT.

En région Sud, la Loutre a notamment été prise en compte dans le suivi de chantier de restauration du Coulon-Calavon à Cavaillon (84), dans le cadre d'une prestation de la LPO PACA pour le SIRCC (Syndicat Intercommunautaire Rivière Calavon-Coulon) sous la coordination du bureau d'étude Ramboll Environnement.La LPO PACA a par ailleurs réalisé :

- un document pour la stratégie relative aux aires protégées 2020-2030, avec des propositions pour la désignation de sites favorables à la conservation de la Loutre (voir annexe 5).
- un état des lieux de la prise en compte de l'espèce dans les Documents d'Objectifs Natura 2000 (voir annexe 6).

Suite au comité de pilotage régional début novembre 2020, la LPO PACA a diffusé de l'information sur la présence de l'espèce et sa conservation à différents services (DREAL, Conseil Départemental du Vaucluse, …) pour améliorer la prise en compte de l'espèce dans les politiques publiques.

Bilan des indicateurs en 2020

Indicateurs de suivi	
Nombre d'actions de communication et de formation réalisées	1 en AuRA, 1 en Pays de la Loire, 1 en région Sud (non exhaustif).
Nombre de sollicitations de DDT(M) et autres services pour la prise en compte de la Loutre d'Europe	5 (non exhaustif).
Nombre d'expertises et d'aménagements réalisés *(hors passages à loutres et franchissement d'ouvrages)*	32 en Bourgogne-Franche-Comté, 1 en Nouvelle-Aquitaine (non exhaustif).
Nombre de contacts avec les partenaires transfrontaliers	1 (projet APEX avec le GMB).

Indicateurs de réalisation	
Nombre total d'actions de communication/formation réalisées	3 (non exhaustif).
Nombre total d'aménagements réalisés	33 (non exhaustif).
Nombre de SRADDET ou autres documents de planification, d'études d'impact ou d'incidence, de dérogations espèces protégées prenant en compte la Loutre d'Europe	Inconnu.
Pourcentage de bassins versants avec présence de la Loutre d'Europe ayant intégré les recommandations	Inconnu.
Document technique « Comment intégrer la Loutre d'Europe dans les diverses politiques publiques » réalisé et diffusé	Prévu pour 2021.

Perspectives

La SFEPM a le projet de commencer en 2021 la rédaction de deux notes pour des programmes LIFE Loutre, ciblés sur la frontière nord-est pour anticiper la recolonisation via les Ardennes belges (Grand-Est, Hauts-de-France voire Bourgogne-Franche-Comté) et la frontière sud-est suite à la découverte de la population en Roya-Bevera (Italie, Suisse).

Un effort particulier doit être mené pour favoriser la recolonisation des régions non encore recolonisées du nord et de l'est du territoire métropolitain, notamment par la reconnexion de zones identifiées comme étant favorables à l'espèce (Savouré-Soubelet *et al*. 2015), ce qui nécessitera un engagement pro-actif des acteurs.

Il est difficile de recenser l'ensemble des dossiers réglementaires et les documents en lien avec la déclinaison des politiques publiques (SAGE, DOCOB, TVB etc.) prenant en compte la présence de la Loutre, et pour les structures animatrices régionales d'en être informées. Il est également difficile et très chronophage de répertorier à l'échelle nationale les sites protégés où la Loutre est présente et prise en compte. Pour que cette dynamique se poursuive, il est important de continuer à diffuser les informations sur la Loutre et le partage d'expériences auprès des gestionnaires de sites et autres acteurs concernés.

Action 5 : Favoriser la cohabitation entre la Loutre d'Europe et les activités piscicoles

L'objectif de cette action est de parvenir à une cohabitation Loutre d'Europe – activités piscicoles harmonieuse et conciliable avec les impératifs économiques de la profession.

Pérennisation de la mission nationale de conseil et de médiation via un animateur « Loutre et pisciculture

L'animatrice nationale est ponctuellement contactée par des professionnels du domaine piscicole, ou par des agents de services déconcentrés de l'Etat, des agents de parcs naturels régionaux ou des salariés d'association de protection de la Nature (3 sollicitations en 2020). Ces sollicitations concernent un risque avéré ou suspecté de prédation par la Loutre, et l'animatrice guide au mieux vers les solutions possibles et les personnes contact (animateur « Loutre et pisciculture », DREAL etc.). La difficulté principale demeure l'aspect financier (prix d'une expertise sur exploitation et réalisation des travaux pour la protection de l'exploitation, travail de sensibilisation et de médiation de l'animateur « Loutre et pisciculture »).
Plusieurs dossiers de demande de subvention ont donc été déposés par l'animatrice nationale concernant cette action (voir productions jointes) :
- dans le cadre du **Plan France Relance** (transmis en avril 2020 à la DREAL Nouvelle-Aquitaine pour une proposition au Ministère en charge de l'environnement, non retenu). Cette demande estimait le coût total d'une animation nationale « Loutre et pisciculture » mise en place sur deux années, avec des volets assistance technique aux pisciculteurs, mise en place de systèmes de protection (achat de matériel), campagne de retour d'expérience sur les expertises déjà réalisées par le passé, médiation avec les professionnels et sensibilisation, recherche et développement de nouveaux systèmes de protection.
- dans le cadre de l'appel à projet de l'OFB « **MobBiodiv' 2020** » (déposé en juin 2020, non retenu). Les mêmes volets étaient mis en avant, pour un montant d'environ 150 000,00 € sur 2 années consécutives.
- auprès de la **Fondation Nature et Découvertes**, pour un **projet Biodiversité** (déposé en septembre 2020). L'instruction a été décalée en raison de difficulté financière de la Fondation suite à la pandémie, et reprendre à l'été 2021. L'ensemble des volets étaient également repris mais dans un budget adapté au seuil accepté par la Fondation (environ 15 000,00 € sur un an de mise en œuvre).

En Bretagne, en vue de sensibiliser et informer les futurs pisciculteurs, les deux lycées bretons proposant une formation en aquaculture (Saint-Malo, 35 et Fouesnant, 29) ont été contactés cette année. Seul le lycée de Bréhoulou (Fouesnant) ayant répondu, une réunion par visioconférence s'est tenue le 14 septembre 2020, avec les responsables de la formation. Il a été convenu qu'un mercredi après-midi, en 2021, serait réservé à l'intervention de Stéphane Raimond qui est à la fois pisciculteur et l'animateur national « Loutre et pisciculture ». Celle-ci serait associée à une présentation des autres mammifères semi-aquatiques par le GMB et à une recherche des indices de présence dans et autour du lycée.

Récapitulatif des expertises et interventions sur exploitations

Région	Lieu / exploitation	Commune
Nouvelle-Aquitaine	Etang la Jarrige	Sardent (23)
	Carpio	Consac (17)
	Les Eaux de Queyssas	Queyssac (24)
	La truite argentière	Biganos (33)

En Nouvelle-Aquitaine, un appel concernant de la prédation par la loutre sur des poissons destinés à la pêche est parvenu au GMHL en 2020. Une expertise sur une pisciculture en Creuse a été réalisée fin octobre en collaboration avec l'animateur national loutre et pisciculture, Stéphane Raimond. Le rapport d'expertise a été remis au propriétaire qui avait par ailleurs déjà fait quelques installations, et les propositions faites étaient des améliorations de ces dispositifs déjà mis en place. Ce rapport d'expertise aidera le propriétaire à monter un dossier FEAMP dès lors qu'il passera son activité comme activité commerciale, ce qui est son objectif à long terme. Les discussions ont aussi été engagées pour que le pisciculteur fasse labelliser ses étangs en « Havre de paix pour la Loutre ».

Au total 4 exploitations ont été expertisées en Nouvelle-Aquitaine en 2020, le coût de ces expertises ayant été inclus dans le montant des subventions allouées à la déclinaison régionale du plan (4 000 €).
Stéphane Raimond ainsi que des pisciculteurs ayant déjà bénéficié d'expertises ont évoqué la nécessité de mettre en place un suivi des pisciculteurs ayant mis en place des aménagements. Cela permettra d'entretenir le contact entre les acteurs, et favorisera les retours d'expériences et l'amélioration des dispositifs proposés et mis en place par les pisciculteurs. Le GMHL partage ce souhait d'améliorer les expertises grâce aux retours d'expériences.

Systèmes anti-prédation
Quant aux possibilités de financements des installations destinées à prévenir la prédation par la Loutre, le FEAMP comprenait jusqu'ici des mesures mobilisables pour l'aide à la protection contre les prédateurs piscivores.
Aujourd'hui le FEAMP est en cours de restructuration, la déclinaison opérationnelle en régions n'est pas encore définie.

Sensibilisation et information
En région Sud, un travail de recensement puis de cartographies des pisciculteurs en lien avec la zone de présence de la Loutre d'Europe a été réalisé (voir Annexe 7). Des échanges ont eu lieu avec une pisciculture dans le Vaucluse, la pisciculture de Meyer à Isle-sur-la-Sorgue. Une action de sensibilisation à la présence de l'espèce a par ailleurs été menée auprès des pêcheurs et du gérant d'une pisciculture lors d'une visite avec la Société de Pêche.

Bilan des indicateurs en 2020

Indicateurs de suivi	
Nombre de sollicitations par des professionnels et de demandes d'intervention	6 (non exhaustif).
Nombre de formations réalisées par région	0.
Subventions versées	Non spécifié.

Indicateurs de réalisation	
Nombre total d'actions de formations	0.
Nombre total d'interventions sur sites	4 (non exhaustif).
Nombre total rapports d'expertises	4 (non exhaustif).
Nombre de correspondants régionaux « Loutre et pisciculture » mis en place	0.
Nombre de sites ayant mis en place un dispositif de protection	Inconnu.
Rédaction d'un guide technique d'accompagnement des pisciculteurs « Aménagements des pisciculteurs vis-à-vis de la Loutre d'Europe »	Lancement prévu en 2022.
Rédaction d'un guide d'assistance au dépôt de demandes de financements à destination des pisciculteurs « Accompagnement financier des pisciculteurs »	Lancement prévu en 2022.

Perspectives
Il est urgent de trouver des financements pérennes pour poursuivre le travail d'animation avec le monde piscicole et aquacole. Il faudra également explorer les différentes possibilités d'aides financières pour les installations anti-prédation,

La plaquette de sensibilisation « Loutre et pisciculture » doit être ré imprimée, le stock de 1500 exemplaires produit en 2016 arrivant à épuisement. Il faudra également procéder à une éventuelle mise à jour de cette plaquette, destinée à informer les pisciculteurs et les autres acteurs concernés des risques de prédation par la Loutre et comment s'en protéger.

Sous réserve de l'obtention d'une subvention auprès de la Fondation Nature et Découvertes, une campagne de suivi des exploitations piscicoles expertisées ces dernières années pour le risque de prédation par la Loutre sera menée, afin de connaître l'évolution de leur situation et de savoir si les aménagements proposés lors de l'expertise ont été ou non mis en place et s'ils se sont révélés efficaces sur le long terme. Une synthèse nationale visant à valoriser ces expériences d'aménagements en pisciculture serait alors produite.

Action 6 : Communiquer et sensibiliser sur la Loutre d'Europe auprès des professionnels, des usagers de la nature et du grand public

L'objectif de cette action est de faire connaître l'espèce auprès des différents publics et acteurs pour mieux la protéger, par le biais de formations, de conférences, d'évènements, d'articles et d'autres médias.

Formations et évènements organisés en 2020 :

Les tableaux suivants dressent la liste la plus exhaustive possible des actions de communication, formation ou sensibilisation sur la Loutre d'Europe menées au niveau national et régional.

Les évènements suivants ont été animés par l'animatrice nationale (SFEPM) :

	Date	Lieu	Structure organisatrice	Public visé (nombre de participants)	Thématique
Animatrice nationale	01 et 02/02/2020	Angers (49)	PEGAZH (Promotion des Etudiants pour la Gestion et l'Aménagement des Zones Humides de l'Université d'Angers)	Grand public (familles, naturalistes amateurs ou confirmés)	Tenue d'un stand présentant les mammifères semi-aquatiques, dont la Loutre, à l'occasion des Journées Mondiales des Zones Humides
	23/11/2020	Visioconférence	ARRA[2]	Techniciens et chargés de mission des procédures de gestion des milieux aquatiques, techniciens et ingénieurs des collectivités territoriales et des services déconcentrés de l'État, associations de protection de l'environnement, conservatoires d'espaces naturels, bureaux d'études, élus, chercheurs, étudiants.	Journée technique : « Mammifères aquatiques de rivières : comment anticiper ou gérer leur retour ? » - Présentation de l'écologie de la Loutre et du PNA https://www.arraa.org/journees-techniques/visioconference-mammiferes-aquatiques-de-rivieres-comment-anticiper-ou-gerer

Les évènements suivants ont été animés en région :

Région	Date	Lieu	Structure organisatrice	Public visé (nombre de participants)	Thématique
Auvergne-Rhône-Alpes	Octobre 2020	Université Jean Monnet, Saint Etienne (42)	LPO AuRA	Etudiants du master en éco-éthologie (25 personnes)	Présentation du PNA Loutre
	24/11/2020	Visioconférence	ARRA[2]	Techniciens et chargés de mission des procédures de gestion des milieux aquatiques, techniciens et ingénieurs des collectivités territoriales et des services déconcentrés de l'État, associations de protection de l'environnement, conservatoires d'espaces	Journée technique : « Mammifères aquatiques de rivières : comment anticiper ou gérer leur retour ? » - REX cohabitation Loutre et pisciculture

Région	Date	Lieu	Structure organisatrice	Public visé (nombre de participants)	Thématique
				naturels, bureaux d'études, élus, chercheurs, étudiants.	
Bourgogne – Franche - Comté	-	-	-	-	-
Bretagne	24/10/2020	Ruisseaux de la Flèche et du Quillimadec (29)	GMB	Grand public (5 personnes – limité par l'état d'urgence sanitaire)	Journée de prospection Loutre
Centre-Val de Loire	25/01/2020	Lamotte Beuvron	Sologne Nature Environnement	Bénévoles du groupe Mammifères (5 personnes)	Prospection
	09/02/2020	Lamotte Beuvron	Sologne Nature Environnement	Bénévoles du groupe Mammifères (9 personnes)	Prospection
	22/02/2021	Lamotte Beuvron	Sologne Nature Environnement	Bénévoles du groupe Mammifères (9 personnes)	Prospection
	16/02/2021	Besancon (25)	ANEPE Caudalis	Equipe enseignante + étudiants (environ 20 personnes)	Projet tutoré
	26/10/2020	Chemillé-sur-Dème (37)	ANEPE Caudalis	Apprentie (1)	Inventaire IDP (Indices de présence de la Loutre, protocole de suivi, et prospection)
Normandie	Non précisé	CPIE collines normandes (61)	CPIE des Collines normandes	Licence pro	Protocoles de suivis
	05/02/2020	CPIE collines normandes (61)	CPIE des Collines normandes	BTS GPN	Protocoles de suivis
	25/02/2020	Bassin de la Druance	CPIE Collines normandes	Naturalistes amateurs locaux	Indices de présence de la Loutre et prospection
	07/03/2020	Bassin de la Druance	CPIE Collines normandes	Naturalistes amateurs locaux	Indices de présence de la Loutre et prospection
Nouvelle-Aquitaine	-	-	-	-	-
Occitanie	01/02/2020	Cazouls les Beziers	LPO hérault	(17 personnes)	Initiation à la reconnaissance des indices de présence de la Loutre d'Europe
	Début 2020 (à cheval sur plusieurs interventions)	Mirande (32)	Nature EN Occitanie	Etudiants du Certificat de Spécialisation Technicien Cynégétique du CFPPA de Mirande (32)	Étude des Mammifères terrestres non-volants

Région	Date	Lieu	Structure organisatrice	Public visé (nombre de participants)	Thématique
				(12 personnes) https://www.cfppadugers.com/certificat-de-specialisation-technicien-cynegetique-cs-tc/	
Pays de la Loire	04/02/2020	Angers	CD49 (réunion interne)	Chefs des agences techniques départementales de la Direction des routes (4 ATD)	Collisions avec la faune et projets d'amélioration des continuités écologiques
	17/07/2020	Angers	LPO Anjou	(6 personnes)	Indices de présence de la Loutre et prospection
	07/11/2020	La Flèche	CPIE VSL	Services civiques du CPIE Sarthe et apprentie du CD Sarthe (3 personnes)	Indices de présence de la Loutre et prospection
	13/11/2020	Nantes	EDENN / Bretagne Vivante	Grand public et naturalistes amateurs (30 personnes)	Conférence Mammifères semi aquatiques
	15/12/2020	Chanzeaux	LPO Anjou	Réseaux ASTER (7personnes)	Passage à faune et gestion des milieux aquatiques
	Septembre/décembre 2020	-	LPO Anjou	Rencontre syndicats de rivière	Prise en compte de la Loutre
	2020	-	-	Classes d'écoles primaires	2 animations Loutre
Sud (ex. PACA)	*Les Mercredis nature de l'été* (9 sorties et permanence)	En bord de Durance et du Verdon	LPO PACA	Grand public (130 personnes au total)	Intégration de la thématique Loutre d'Europe lors des sorties naturalistes grand public
	-	Aubignan	LPO PACA	Grand public (18 personnes)	Sortie nature « Découverte Faune crépusculaire » : intégration de la thématique Loutre d'Europe
	Prévue 09 et 10/11/2020 (annulée)	Lapalud (84)	LPO PACA	Annulée en raison de la pandémie, mais inscription de gestionnaires et naturalistes amateurs	PNA / Protocole PNA/ Reconnaissance terrain et autre espèce
	23/11/2020	Mondragon (84)	LPO PACA	A la demande de professionnels suite au copil régional : agents du PNR Camargue, CD Vaucluse	PNA / Protocole PNA/ Reconnaissance terrain

Région	Date	Lieu	Structure organisatrice	Public visé (nombre de participants)	Thématique
				(5 personnes)	
	17/12/2020	Le Puy Sainte Réparade (13)	LPO PACA	Naturalistes amateurs et professionnels (techniciens rivière, associations naturalistes, gestionnaires…) (10 personnes)	Campagnol amphibie (mais Loutre largement abordée)

Supports de communication

L'animatrice a écrit un article de vulgarisation sur la Loutre et le PNA pour le blog Défi Ecologique (https://blog.defi-ecologique.com/loutre-europe-ecologie-menaces-conservation-plan-national-action/), ainsi qu'un article pour Conso-globe (https://www.consoglobe.com/plan-national-actions-pna-loutre-interview-marie-masson-cg).
L'animatrice diffuse régulièrement des informations sur la Loutre, sur des formations et des conférences ou évènements traitant de la Loutre à la liste de discussion et sur la page facebook de la SFEPM.

Une plaquette Loutre sera créée pour la région **Bretagne**, avec une sortie estimée à septembre 2021.

En Bourgogne Franche-Comté, un certain nombre de médias se sont faits l'écho des actions menées en faveur de la Loutre en 2020 :

- presse écrite
  - Ces "banquettes à Loutre" à l'étude - Yonne Républicaine
  - Loutre d'Europe de retour en Bourgogne : des actions pour la protéger du trafic routier – Le Bien Public https://www.bienpublic.com/environnement/2020/08/14/loutre-d-europe-de-retour-en-bourgogne-des-actions-pour-la-proteger-du-trafic-routier
  - Pourquoi il faut protéger la Loutre d'Europe, dont le retour dans l'Yonne est un bon signe – Yonne Républicaine https://www.lyonne.fr/avallon-89200/actualites/pourquoi-il-faut-proteger-la-loutre-d-europe-dont-le-retour-dans-l-yonne-represente-un-bon-signe_13823990/#refresh
  - Des passages à loutres installés en Bourgogne, dont un à Luzy, pour protéger cette espèce qui revient dans la région - Le Journal du Centre https://www.lejdc.fr/luzy-58170/actualites/des-passages-a-loutre-installes-en-bourgogne-dont-un-a-luzy-pour-proteger-cette-espece-qui-revient-dans-la-region_13826834/
  - Loutres et castors, un retour à pas feutrés - Journal de Saône-et-Loire
- Web : La Loutre d'Europe, une espèce de retour en Bourgogne à protéger du trafic routier - Echo des communes - Vivre en Côte d'Or https://www.echodescommunes.fr/actualite_3480_la-loutre-d-europe-une-espece-de-retour-en-bourgogne-a-proteger-du-trafic-routier.html
- Radio : Il faut aider les loutres à s'installer en Côte-d'Or - France Bleu Côte-d'Or https://www.francebleu.fr/infos/societe/il-faut-aider-les-loutres-a-s-installer-en-cote-d-or-1599237604
- TV : La Loutre est revenue - France 3 Bourgogne

Dans les **Pays de la Loire**, une fiche espèce Loutre a été rédigée à destination de divers publics.

Un dépliant Mammifères semi-aquatiques de la **région Sud** a été créé à destination du grand public, pour améliorer la connaissance et l'identification de ces espèces. Cette plaquette a été financée par la Fondation Vinci, et l'édition est prévue courant 2021.
Une conférence Loutre et mammifères semi-aquatiques a été conçue, et sera déployée en 2021 selon évolution des mesures sanitaires.
La redécouverte d'une population de loutres en Roya / Bévéra a fait l'objet d'une publication Faune-paca :
https://cdnfiles1.biolovision.net/www.faune-paca.org/userfiles/FPPubli/FPP98-LoutredEuropeenRoya-Bvra.pdf.
La LPO PACA mets régulièrement des actualités sur son site internet et les réseaux sociaux sur l'espèce et sa progression en région.

L'Opération « Havre de Paix »

L'opération Havre de Paix, qui avait débuté en 2013 compte aujourd'hui au moins **137** Havres de Paix. En 2020, au moins **5** nouvelles conventions ont été signées. Le travail de mise à jour de la base de données « Havre de Paix » sur Lizmap (créé en 2018 par la SFEPM) doit être poursuivi par les structures relais locales, et il est possible que quelques conventions n'aient pas encore été renseignées. Néanmoins, les circonstances exceptionnelles ont concouru à une baisse du nombre de conventions signées, les évènements de sensibilisation pour parler de cette opération ayant quasiment tous été annulés et les rencontres avec les propriétaires potentiellement intéressés ayant été compliquées à organiser avec les différents confinements.

Le second numéro de la « Catiche », le bulletin annuel d'information de l'opération «Havre de Paix pour la Loutre d'Europe », est sorti à l'occasion des fêtes de fin d'année (voir Annexe 11).

Une carte dynamique recensant les Havres de Paix en France et liée à la base de données les concernant (renseignée par la SFEPM et les structures relais) a été mise en place en 2018. L'outil a été complété en 2020 avec l'ajout d'une fonctionnalité : les propriétaires de Havres peuvent désormais saisir directement leurs observations de loutres. Ces données, après validation avec l'appui des structures relais locales, pourront intégrer l'Observatoire National des Mammifères. Cet outil de sciences participatives a pour objectif de dynamiser le réseau des propriétaires de Havres en les impliquant encore plus dans la conservation de la Loutre. Cet outil a été subventionné par le Parc Zoologique de Fort Mardyck – Dunkerque.

Une vidéo a été publiée par le CPIE des collines normandes sur Youtube le 09/11/2020 : https://www.youtube.com/watch?v=HpLX2xDlcD4

Bilan des indicateurs en 2020

Indicateurs de suivi	
Pages internet dédiées au PNA actualisées	Oui.
Organisation d'évènements grand public	oui (au moins 8).
Réalisation de formations	Oui.
Réalisation de supports de communication	3.
Evolution du nombre de « Havres de Paix »	+ 5 en 2020.

Indicateurs de réalisation	
Nombre de Havres de Paix pour la Loutre d'Europe	137 en décembre 2020.
Carte des « Havres de Paix » mise en place	Oui.
Lettre de liaison de l'opération « Havre de Paix » diffusée	Oui.

Perspectives

Il est envisagé la réalisation au niveau national d'un «kit » de supports pédagogiques pouvant servir de base à des présentations, voire pouvant être inclus dans une exposition transportable sur la Loutre :
- plaquette sur l'écologie de la Loutre d'Europe
- Kakémono(s) sur l'écologie de la Loutre
- Kakémono sur le PNA Loutre.

Par ailleurs, un autre besoin qui a été remonté à l'occasion de la réunion du Groupe Loutre est la création d'une signalétique « Loutre » à mettre sur les aménagements réalisés pour l'espèce (en rajoutant les logos des différents partenaires), ou aux endroits non aménageables et dangereux pour le déplacement du mustélidé. Il faudra prendre exemple sur les panneaux en Allemagne ou en Hollande par exemple.

L'animatrice nationale accompagnera au mieux les associations et autres structures désireuses de devenir relais local de l'opération en régions Grand Est voire Ile-de-France et Hauts-de-France.

Action 7 : Animer le plan, coordonner les initiatives, favoriser le partage des connaissances et apporter une assistance scientifique technique sur la Loutre d'Europe

L'objectif de cette action est de maintenir une dynamique autour de l'espèce favorable en poursuivant et développant les échanges et les coopérations à différentes échelles.

Comité de pilotage national

La première réunion du comité de pilotage national devait à l'origine se tenir mi-mars 2020, mais suite à la situation sanitaire internationale de la pandémie du covid-19 et le confinement national mis en place à la même période, cette réunion a été reportée au 18/12/2020. Elle s'est tenue en visioconférence uniquement. Le compte-rendu, présenté en annexe, est disponible sur le site du PNA Loutre.

Les pages consacrées au PNA Loutre sur le site internet de la SFEPM sont régulièrement mises à jour : https://www.sfepm.org/loutre.htm.
Le 12ème numéro de *l'Echo du PNA*, le bulletin de liaison du plan, est paru en juillet 2020 (voir Annexe 10). Il est en téléchargement libre sur le site de la SFEPM. Le 13ème numéro est prévu pour juillet 2021.
Le PNA fait régulièrement l'objet d'articles dans la revue de la SFEPM *Mammifères sauvages* (voir Annexe 9).
La liste de diffusion infoloutre qui permet l'envoi de *l'Echo du PNA*, ainsi que d'autres informations relatives au plan, compte aujourd'hui 927 abonnés (au mars 2020).

Animation régionale du plan

En Auvergne-Rhône-Alpes, la Région AuRA a signifié en 2018 à la LPO qu'elle n'accordera plus de financement aux actions du PNA loutre, raison pour laquelle les actions menées durant plusieurs années dans le cadre du PNA par la LPO en partenariat avec Objectif Loutres n'ont pas connues de suite depuis le solde des opérations en 2019. La mission d'animation confiée par la DREAL à la LPO, prévu pour 2018-2020, arrive à son terme. Un nouvel Appel à Manifestation d'Intérêt pour 5 ans sera prochainement émis par la DREAL. Un travail commun LPO/GMA semble souhaitable et nécessaire pour une meilleure animation régionale.
Le comité de pilotage s'est tenu en visioconférence le 04 novembre 2020 (voir CR en Annexe 14).
Des « Groupes Loutre » locaux existent dans plusieurs départements de l'ex-Rhône-Alpes, animés par plusieurs salariés de la LPO AuRA. Il s'agit de groupes associatifs informels plus ou moins actifs et constitués de bénévoles intéressés par les prospections et la collecte de données.

En Nouvelle-Aquitaine, l'animation du plan a été maintenue tout au long de l'année pour répondre aux diverses questions et sollicitations des partenaires. La coordination du plan Nouvelle Aquitaine, menée par Jean-Baptiste Pons puis Mathieu Molières (Cistude Nature) a permis la rédaction d'un rapport en fin d'année 2020. Afin de reprendre le travail de Gaëlle Caublot (GMHL) et Jean-Baptiste Pons suite à leur départ, ainsi que pour mener les missions relatives au plan, plusieurs réunions ont été menées en 2020 entre les différents animateurs des anciennes régions de Nouvelle-Aquitaine pour échanger sur les actions à mener dans les années qui viennent. Une réunion concernant les PNA a été organisée par la DREAL en visioconférence le 10 décembre 2020.

Le comité de pilotage pour la déclinaison régionale du Plan Loutre dans les **Pays de la Loire** s'est tenu en visioconférence le 15 décembre 2020 (voir CR en Annexe 16).

En région Sud, le comité de pilotage s'est tenu en visioconférence le 02 novembre 2020 (voir CR en Annexe 15).
Une réunion des acteurs camarguais s'est également tenue concernant l'adaptation du protocole standard de prospection de la Loutre d'Europe à la situation en Camargue, et la coordination des prospections. Le compte-rendu de cette réunion du 30 novembre 2020 est disponible en Annexe 13.

Echanges et rencontres à l'international

Le secrétaire du Groupe Loutre a été sollicité concernant une participation au « Life Apex project » (*https://lifeapex.eu/*), qui explore également le suivi des polluants via l'étude des grands prédateurs.

L'objet de la sollicitation concernait la mise en commun de prélèvements (foie) effectués sur des loutres mortes, issus de collections provenant de différents pays européens.

Un projet INTERREG a été évoqué en **région Sud** avec des biologistes italiens, mais n'a hélas pas pu être concrétisé faute de temps.

Bilan des indicateurs en 2020

Indicateurs de suivi	
Nombre de comités de pilotage régionaux	3 (AuRA, Pays de la Loire, Sud).
Nombre de réunions d'échange organisées (Groupe Loutre, réunion d'un groupe de travail régional, etc.)	2 (non exhaustif).
Mise en œuvre de projets multipartenaires	Oui.
Mise à jour et diffusion d'une liste de personnes ressources	Reste à faire.

Indicateurs de réalisation	
Nombre de rencontres internationales	0.
Taux d'activité sur la liste de diffusion « Loutre » - **Nombre d'informations transmises en 2020 :** - **Nombre d'inscrits :**	 5. 927.

Perspectives

Les échanges d'informations entre les pilotes locaux (DREALs, animateurs) et les pilotes nationaux (DREAL Nouvelle-Aquitaine et l'animatrice nationale) doivent être développés afin de transmettre l'information en temps réel ou du moins le plus régulièrement possible.

Pour faire écho à l'initiative menée en région Grand Est pour anticiper le retour de la Loutre, la création de réseaux dans les régions où la Loutre n'est pas encore connue (Hauts-de-France, Île-de-France) doit être encouragée dès maintenant.

Il serait intéressant de publier régulièrement des articles dans l'Otter bulletin, le journal de l'OSG (Otter Specialist Group – UICN) pour faire connaître les actions menées en France pour la conservation de la Loutre.

CONCLUSION

L'année 2020 a été très particulière pour l'animation du plan en faveur de la Loutre en raison de la pandémie mondiale de Covid-19 qui a frappé dès le début de l'année, et des différentes mesures gouvernementales en matière de sécurité sanitaire qui s'en sont ensuivies (notamment les confinements successifs).
De nombreux évènements se sont vus annulés, ainsi que les réunions de travail en présentiel en attendant de pouvoir proposer une formule en visioconférence. Les échanges et projets entre partenaires ont souvent été ralentis les premiers mois le temps de s'organiser pour fonctionner en télétravail. Des mécènes ont également dû « geler » l'instruction des demandes de subvention en raison d'une instabilité économique.
Cet ensemble de facteurs défavorables a donc pesé sur le dynamisme des acteurs du plan Loutre. Cependant, force est de constater que des efforts sont faits pour continuer à mettre en œuvre les actions du plan malgré un contexte contraire.

Les efforts doivent être poursuivis, en espérant que 2021 soit plus propice ! Nous remercions tous les partenaires pour leur motivation et leur implication.

Récapitulatif des indicateurs de suivi et d'évaluation du plan

Actions	Indicateurs de suivi et de réalisation	
1	Nombre de formations à la reconnaissance d'indices de présence et à la prospection	Au moins 16 recensées au total (non exhaustif).
	Nombre de mailles prospectées / surface prospectée	Au moins 303 au total (non exhaustif).
	Nombre de données remontées et intégrées à la base de données nationales	Au moins 2 346 collectées au total (non exhaustif), restant à intégrer à la base de données nationale.
	Réalisation de cartes de répartitions régionales	Oui : 6 cartes réalisées (voir Annexe 2).
	Carte de répartition nationale en ligne et actualisée	Carte des observations de loutres en ligne, actualisation prévue mi 2021.
	Rédaction et mise en œuvre d'un protocole de suivi (plus précis que le protocole UICN) de l'espèce sur les fronts de recolonisation	Lancement de la réflexion, finalisation prévue fin 2021.
	Définition d'une grille d'évaluation des données récoltées pour définir le statut biologique de la Loutre d'Europe sur sa zone de présence régulière	Lancement de la réflexion, finalisation prévue fin 2021.
	Données transmises au SINP	En cours.
2	Nombre de données collectées sur les cas de mortalité	Sur routes : 62 *(8 en AuRA, 17 en Bretagne dont 6 collectés, 1 en Normandie collecté, 12 en Nouvelle-Aquitaine, 2 en Occitanie dont 1 collecté, 22 en Pays de la Loire dont 3 collectés).* Hors routes : 7 *(4 en Bretagne collectés, 2 en AuRA et 1 en Nouvelle-Aquitaine,).*
	Nombre d'autorisations administratives délivrées pour le transport et la collecte d'échantillons	Inconnu.
	Nombre de cadavres collectés	15.
	Nombres d'autopsies réalisées	18 *(cadavres collectés sur plusieurs années en Bretagne).*
	Nombre d'échantillons prélevés et conservés	Au moins 74 (non exhaustif).
	Mise en ligne de la carte relative aux cas de mortalité actualisée chaque année	Carte de localisation des cas de mortalité de loutres en ligne, actualisation prévue fin 2021.
	Système de collecte des cadavres et des prélèvements fonctionnel au plan administratif et permettant la remontée rapide des prélèvements et des analyses	En place dans certaines régions (Bretagne, Centre-Val de Loire, Normandie, Pays de la Loire).
	Banque de prélèvements de tissus en place	Echanges en cours avec le MNHN.
	Base de données biologiques opérationnelle	En cours de construction.
	Nombre de publications scientifiques réalisées	Inconnu.
3	MISEN ou opérations de contrôles prenant en compte l'espèce	Inconnu.

Actions	Indicateurs de suivi et de réalisation	
	Nombre d'opérations d'information et de sensibilisation effectuées auprès des différentes catégories d'usagers	Toutes régions confondues : - Chasseurs / piégeurs : 0, - Pisciculteurs et professionnels de la pêche : 0 -Services de l'Etat : 0, -Gestionnaires de rives et barrages : 3, -Services routiers, gestionnaires d'ouvrages : 3, -Sports de nature : 0.
	Nombre d'ouvrages évalués quant au risque de collision	Au moins 1 129 (non exhaustif).
	Nombre d'aménagements réalisés pour la Loutre d'Europe	Au moins 34 (non exhaustif).
	Nombre d'études d'impacts ayant pris en compte la Loutre d'Europe	Inconnu.
	Nombre de systèmes pour nasse de pêche installés	Inconnu.
	Pourcentage de points noirs routiers traités / identifiés	Inconnu.
	Pourcentage de départements ayant pris un arrêté préfectoral interdisant le piégeage jusqu'à 200 m des rives dans la zone de présence de l'espèce	Au moins 60 % (32 départements et 5 en renouvellement sur 62 où la Loutre est présente).
	Guide de définition « Zones de présence de la Loutre et piégeage » publié et diffusé	Amélioration du guide prévue pour 2021 (suite à l'actualisation de la carte de répartition).
	Plaquette « Différencier une loutre d'un ragondin à fleur d'eau » rédigée et distribuée	Prévu pour 2022.
	Centres de soins dotés des installations adaptées et fonctionnelles	3 centres capacitaires en 2020 (réouverture de celui de Tonneins prévu en 2021)
	Document de cadrage « Traitement d'une loutre d'Europe en détresse et procédure de relâcher» rédigé et diffusé	Création d'un groupe de travail en 2021
	Système de récupération et sauvetage des loutres en détresse opérationnel et fonctionnel	Probables disparités régionales, et cas de découverte de loutres en détresse encore peu fréquents.
	Nombre total d'individus sauvés	Pas de cas de relâchers remontés en 2020.
	Nombre de publications scientifiques	Inconnu.
4	Nombre d'actions de communication et de formation réalisées	1 en AuRA, 1 en Pays de la Loire, 1 en région Sud (non exhaustif).
	Nombre de sollicitations de DDT(M) et autres services pour la prise en compte de la Loutre d'Europe	5 (non exhaustif).
	Nombre d'expertises et d'aménagements réalisés *(hors passages à loutres et franchissement d'ouvrages)*	32 en Bourgogne-Franche-Comté, 1 en Nouvelle-Aquitaine (non exhaustif).
	Nombre de contacts avec les partenaires transfrontaliers	1 (projet APEX avec le GMB).
	Nombre total d'actions de communication/formation réalisées	3 (non exhaustif).
	Nombre total d'aménagements réalisés *(hors ouvrages)*	33 (non exhaustif).
	Nombre de SRADDET ou autres documents de planification, d'études d'impact ou d'incidence, de dérogations espèces protégées prenant en compte la Loutre d'Europe	Inconnu.
	Pourcentage de bassins versants avec présence de la Loutre d'Europe ayant intégré les recommandations	Inconnu.
	Document technique « Comment intégrer la Loutre d'Europe dans les diverses politiques publiques » réalisé et diffusé	Prévu pour 2021.
5	Nombre de sollicitations par des professionnels et de demandes d'intervention	6 (non exhaustif).
	Nombre de formations réalisées par région	0.
	Subventions versées	Non spécifié.
	Nombre total d'actions de formations	0.
	Nombre total d'interventions sur sites	4 (non exhaustif).
	Nombre total rapports d'expertises	4 (non exhaustif).
	Nombre de correspondants régionaux « Loutre et pisciculture » mis en place	0.
	Nombre de sites ayant mis en place un dispositif de protection	Inconnu.

Actions	Indicateurs de suivi et de réalisation	
	Rédaction d'un guide technique d'accompagnement des pisciculteurs « Aménagements des pisciculteurs vis-à-vis de la Loutre d'Europe »	Lancement prévu en 2022.
	Rédaction d'un guide d'assistance au dépôt de demandes de financements à destination des pisciculteurs « Accompagnement financier des pisciculteurs »	Lancement prévu en 2022.
6	Pages internet dédiées au PNA actualisées	Oui.
	Organisation d'évènements grand public	oui (au moins 8).
	Réalisation de formations	Oui.
	Réalisation de supports de communication	3.
	Evolution du nombre de « havres de paix »	+ 5 en 2020.
	Nombre de havres de paix pour la Loutre d'Europe	137 en décembre 2020.
	Carte des « havres de paix » mise en place	Oui.
	Lettre de liaison de l'opération « Havre de Paix » diffusée	Oui.
7	Nombre de comités de pilotage régionaux	3 (AuRA, Pays de la Loire, Sud).
	Nombre de réunions d'échange organisées (Groupe Loutre, réunion d'un groupe de travail régional, etc.)	2 (non exhaustif).
	Mise en œuvre de projets multipartenaires	Oui.
	Mise à jour et diffusion d'une liste de personnes ressources	Reste à faire.
	Nombre de rencontres internationales	0.
	Taux d'activité sur la liste de diffusion « Loutre »	Nombre d'informations transmises en 2019 : 5. Nombre d'inscrits : 927.

BILAN FINANCIER

Ce bilan financier présente les crédits alloués pour le PNA par le Ministère de la Transition écologique, ainsi que les financements obtenus par les animateurs du PNA (national et régionaux) pour la mise en œuvre d'actions nationales et pour les déclinaisons régionales du plan, ainsi que d'autres projets en faveur de la Loutre financés par d'autres acteurs. Il ne présente cependant pas la totalité des financements que les divers partenaires du PNA ont mobilisé pour mettre en place des actions s'inscrivant dans le PNA, les contributions indirectes, ainsi que l'ensemble du temps de travail salarié ou bénévole consacré à atteindre les objectifs du PNA.

	Financeur	Projet financé	Montant (€)
National	DREAL NA	Animation nationale du PNA 2019-2028 – année 2020	40 000,00 €
		TOTAL	**40 000,00 €**

Région	Financeur	Projet financé	Montant (€)
Auvergne-Rhône - Alpes	DREAL AuRA	Centre de soins	10 000,00 €
Bourgogne-Franche - Comté	Agence de l'Eau-Seine-Normandie et fond européen FEDER	Identification des zones clés pour la recolonisation de la Loutre d'Europe et diagnostic de la franchissabilité des ouvrages d'art en vue d'aménagements - Bassin AESN en Bourgogne	20 459,27 €
	DREAL BFC	Rédaction du Plan Régional d'Actions en faveur de la loutre d'Europe	3 340,00 € (SHNA - OFAB)
	Région BFC	Suivi des mammifères semi-aquatiques – Préparation du Plan Régional d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe	2 500,00 € (LPO FC)
Bretagne	DREAL Bretagne	Animation régionale de la déclinaison du PNA Loutre (GMB)	5 000,00€
	FEDER, Région Bretagne, DREAL Bretagne, CD 22, 29, et 35	Observatoire des mammifères de Bretagne - Volet « Connaissance et veille écologique du PNA Loutre » http://gmb.bzh/actualite/observatoire-mammiferes-bretagne/	10 000,00 €
	Conseil Régional de Bretagne	CPO : Participation à une émission sur la Loutre diffusée sur France 3	300,00 €
Centre-Val de Loire	FNADT (Fonds National d'Aménagement et de Développement du territoire)	PNA Loutre	4 500,00 €
	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	Amélioration des connaissances sur la répartition de la Loutre en Sologne et mise en place d'une gestion conservatoire - Beuvron	11 050,00 € sur 2019-2021 et touchés seulement en 2022 (SNE)
	CD41	Amélioration des connaissances sur la répartition de la Loutre en Sologne et mise en place d'une gestion conservatoire - Beuvron	16 450,00 € sur 2019-2021 et touchés seulement en 2022

Région	Financeur	Projet financé	Montant (€)
			(SNE)
Normandie	Agence de l'Eau Seine Normandie	Suivi de la Loutre sur les fronts de recolonisation (GMN) - 53 800,00 € sur 2018-2019-2020	17 933,00 €
	FEADER	Suivi de la Loutre sur les fronts de recolonisation (GMN) – 8 700,00 € sur 2019-2020	4 350,00 €
	FEDER	Animation de territoire sur les mammifères semi-aquatiques (prioritairement Loutre) (GMN)	18 000,00 €
Nouvelle-Aquitaine	DREAL NA	Animation dans l'ex-Limousin Dont expertise pisciculture	7 000,00 € 1 000,00 €
		Animation et rédaction d'un PRA	13 014,51 €
	GMHL	Autofinancement pour l'animation dans l' ex-Limousin	455,00 €
	CD 33	Déclinaison régionale du PNA	9 110,16 €
	Région NA	Déclinaison régionale du PNA	10 500,00 €
	Cistude Nature	Déclinaison régionale du PNA	19 847,89 €
Occitanie	Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse	Programme Loutre sur le Bassin versant de l'Hérault (coordination par EPTB Fleuve Hérault)	*Non renseigné*
	Les financements obtenus ne sont pas ciblés spécifiquement sur la Loutre (entrée par sous-trame, en l'occurrence la sous-trame des milieux humides) d'où la difficulté de procéder à un estimatif du volume financier dédié à l'espèce.		
Pays de la Loire	DREAL PDL	Animation de la déclinaison	6 000,00 €
		Mise en œuvre action sur les fronts de colonisation en Maine-et-Loire	10 200,00 €
	CD 44	Diagnostic des ouvrages d'art sur routes départementales et enjeux liés à leur franchissabilité par les Mammifères semi-aquatiques	15 000,00 €
		Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement de passages à faune sous routes départementales	15 000,00 €
		Suivi par piège photographique	15 000,00 €
	CD 72	Suivi du front de colonisation sur le bassin du Loir + appui conseil service ouvrage d'arts	2 000,00 €
Sud - PACA	DREAL PACA	Animation de la déclinaison du PNA	10 000,00€
	Fondation Vinci	Dépliant poster Mammifères semi-aquatiques	5 000,00 €
TOTAL			**283 676,49 €**

REFERENCES

ABEL M., METEGNIER G. (2020). Plan Régional d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe. Bilan annuel Limousin 2020. Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin, 14 p.

BONNIN P. (2020). Suivis faunistiques sur trois ouvrages en Vendée. Sur l'A87 (Ecoduc de La Verrie) et sur l'A83 (encorbeillements des Barettes et de la Duranderie) – 2017-2020. Fédération Départementale des Chasseurs de la Vendée, 34 p.

CPIE VALLEES DE LA SARTHE ET DU LOIR (2020). Compte-rendu de la prospection loutre du 07/11/2020 sur le bassin du Loir. 20 p.

LELAY M., CHENAVAL N. (2020). Suivi photographique des aménagements réalisés en faveur de la petite faune sur des ouvrages d'art de routes départementales au sein du Parc Naturel Régional de Brière. Groupe Mammalogique Breton, 27 p.

LERAT D. (2020). Identification des zones clés pour la recolonisation de la Loutre d'Europe et diagnostic de la franchissabilité des ouvrages d'art en vue d'aménagements – Bassin Seine – Rapport d'exécution 2019. Société d'histoire naturelle d'Autun, 72 p.

LPO AUVERGNE-RHONE-ALPES (2021). Plan national d'actions pour la Loutre d'Europe. Déclinaison Auvergne-Rhône-Alpes 2020. 9 p.

LPO PACA (2020). Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe. Bilan des actions menées en faveur de la Loutre d'Europe *Lutra lutra* en 2020. 66 p.

RAMOS M. (2021). Bilan des autopsies de loutres d'Europe – Analyses réalisées le 3 décembre 2020 à ONIRIS, Nantes (44). Groupe Mammalogique Breton, 2 p.

RAMOS M. (2021). Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra)*. Bilan 2020. Groupe Mammalogie Breton, 27 p.

RAMOS M. (2021). Suivi photographique des aménagements réalisés en faveur de la petite et moyenne faune sur des ouvrages d'art de routes départementales en Côtes d'Armor (22). Groupe Mammalogie Breton, 17 p.

VANDERHEYDEN C. (2020). Génétique de la conservation des populations de loutres *Lutra lutra* du bassin versant de l'Hérault (France). Mémoire de Master en Biologie des Organismes et Ecologie à finalité spécialisée en Biologie de la Conservation : Biodiversité et Gestion, 63 p.

VILLEGER A. (2020). Amélioration des connaissances sur la répartition de la Loutre en Sologne et mise en place d'une gestion conservatoire. Sologne Nature Environnement, 53 p.

LEXIQUE

ALEPE : Association Lozérienne pour l'Etude et la Protection de l'Environnement
CD : Conseil départemental
CEN : Conservatoire des Espaces Naturels
CEREMA : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité, et l'aménagement
COPIL : comité de pilotage
CPIE : Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement
CR : Conseil Régional
DDT(M) : Direction Départementale des Territoires (et de la Mer)
DIR : Direction Interrégionale des Routes
DGITM : Direction générale des infrastructures, du transport et de la mer
DOCOB : Document d'Objectifs
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
EDF : Electricité de France
FEAMP : Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche
FEDER : Fonds Européen de Développement Régional
GMB : Groupe Mammalogique Breton
GMHL : Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin
LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux
MTE : Ministère de la Transition Ecologique
MNHN : Muséum National d'Histoire Naturelle
NEO : Nature En Occitanie (ex-Nature Midi-Pyrénées)
OFB : Office Français pour la Biodiversité
ONM : Observatoire National des Mammifères
ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
OSG : Otter Specialist Group
PACA : Provence-Alpes-Côtes d'Azur
PNR : Parc Naturel Régional
PNA : Plan National d'Actions
PRA : Plan Régional d'Actions
RNN : Réserve naturelle Nationale
SD : Service Départemental
SFEPM : Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères
SHNA : Société d'Histoire Naturelle et des amis du muséum d'Autun
SINP : Système d'Information sur la Nature et les Paysages
SMABGA : Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Gartempe et de ses Affluents
SMAVD : Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance
SNE : Sologne Nature Environnement
TVB : Trame Verte et Bleue

ANNEXES

Annexe 1 : Coordonnées des référents DREAL et des animateurs régionaux du plan

Région	Référent DREAL	Animateur régional
Auvergne – Rhône - Alpes	Patricia ROUSSET patricia.rousset@developpement-durable.gouv.fr	Xavier BIROT-COLOMB (LPO AuRA) xavier.birot-colomb@lpo.fr
Bourgogne – Franche - Comté	Sarah PIERRE sarah.pierre@developpement-durable.gouv.fr	Co-pilotage : Damien LERAT (SHNA) shna.damien@orange.fr et Ondine DUPUIS (LPO FC) ondine.dupuis@lpo.fr
Bretagne	Elise CARNET elise.carnet@developpement-durable.gouv.fr	Meggane RAMOS (GMB) meggane.ramos@gmb.bzh
Centre-Val de Loire	Ségolène FAUST segolene.faust@developpement-durable.gouv.fr	Paul HUREL (OFB) paul.hurel@ofb.gouv.fr
Grand Est	Eric THOUVENOT eric.thouvenot@developpement-durable.gouv.fr	
Normandie	Florent CLET florent.clet@developpement-durable.gouv.fr	Laëtitia FAINE (GMN) l.faine@gmn.asso.fr Olivier Hesnard (CPIE 61) o.hesnard@cpie61.fr
Nouvelle-Aquitaine	Véronique BARTHELEMY veronique.barthelemy@developpement-durable.gouv.fr	Mathieu MOLIERES (Cistude Nature) mathieu.molieres@cistude.org
Occitanie	Luis de Sousa luis.de-sousa@developpement-durable.gouv.fr	Pas d'animation régionale Correspondants locaux du groupe Loutre national : en Languedoc Roussillon Fabien SANE (ALEPE), en Midi-Pyrénées Jean-Michel CATIL (Nature en Occitanie) et Frédéric NERI (CEN Occitanie)
Pays de la Loire	Amélie LECOQ amelie.lecoq@developpement-durable.gouv.fr	Benoit MARCHADOUR (LPO PDL) benoit.marchadour@lpo.fr
Sud (ex. PACA)	Ludovic AZIBI ludovic.azibi@developpement-durable.gouv.fr	Robin LHUILLIER (LPO PACA) robin.lhuillier@lpo.fr

Annexe 2 : Cartes régionales de répartition de la Loutre d'Europe

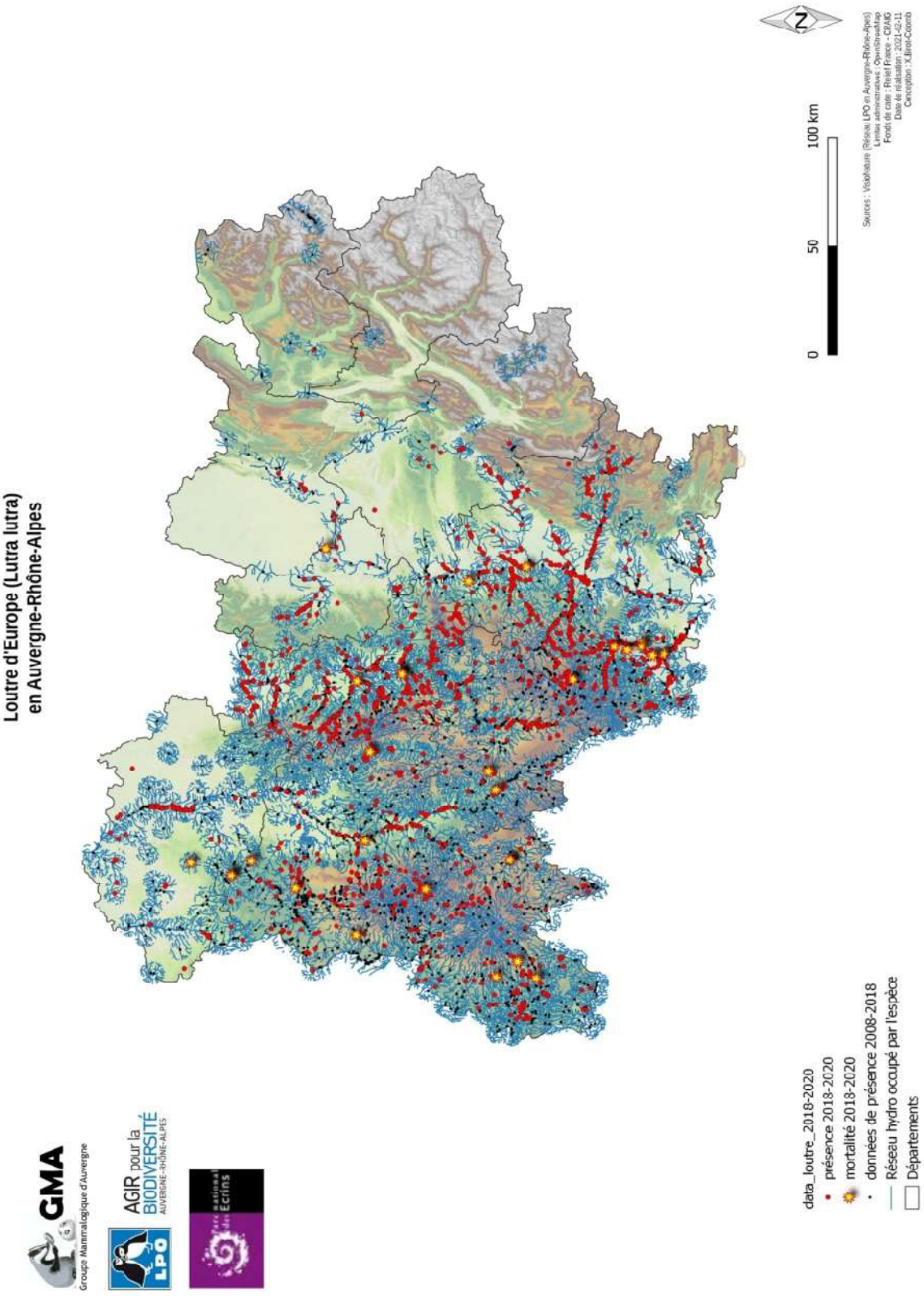

Figure 1 : Répartition de la Loutre d'Europe en Auvergne-Rhône-Alpes

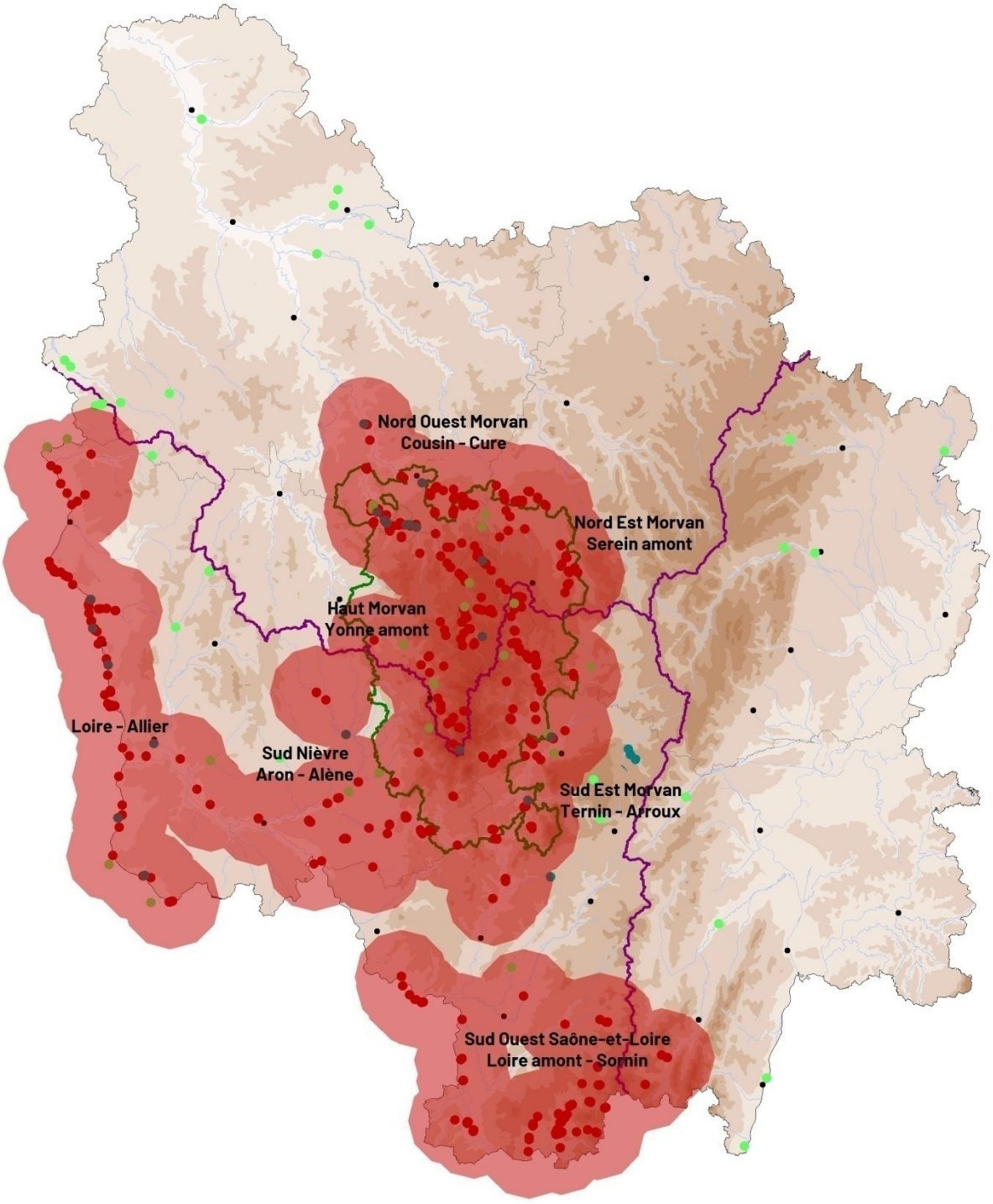

Figure 2 : Carte de répartition de la Loutre d'Europe en Bourgogne-Franche-Comté

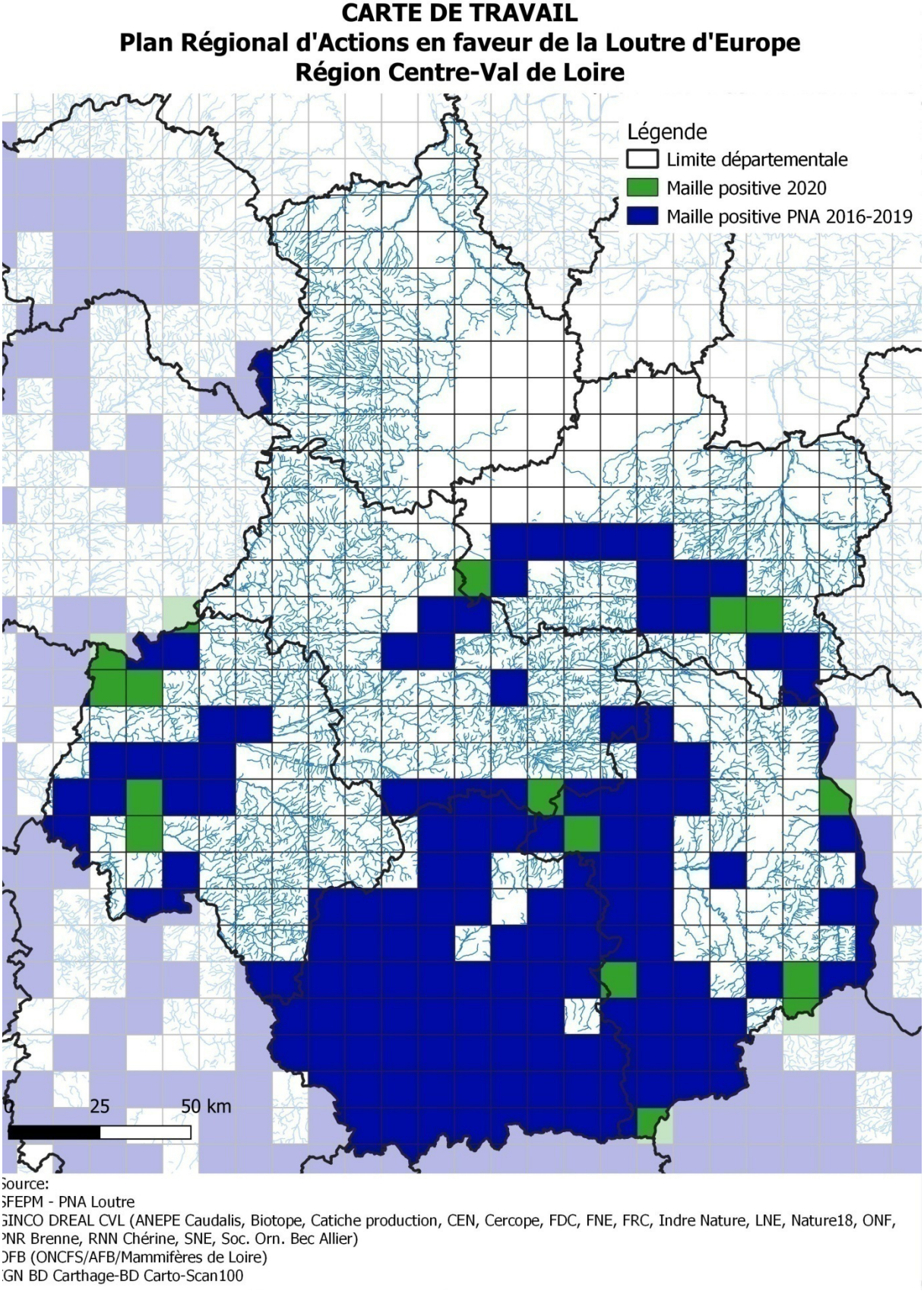

Figure 3 : Carte de répartition de la Loutre d'Europe en Centre-Val de Loire

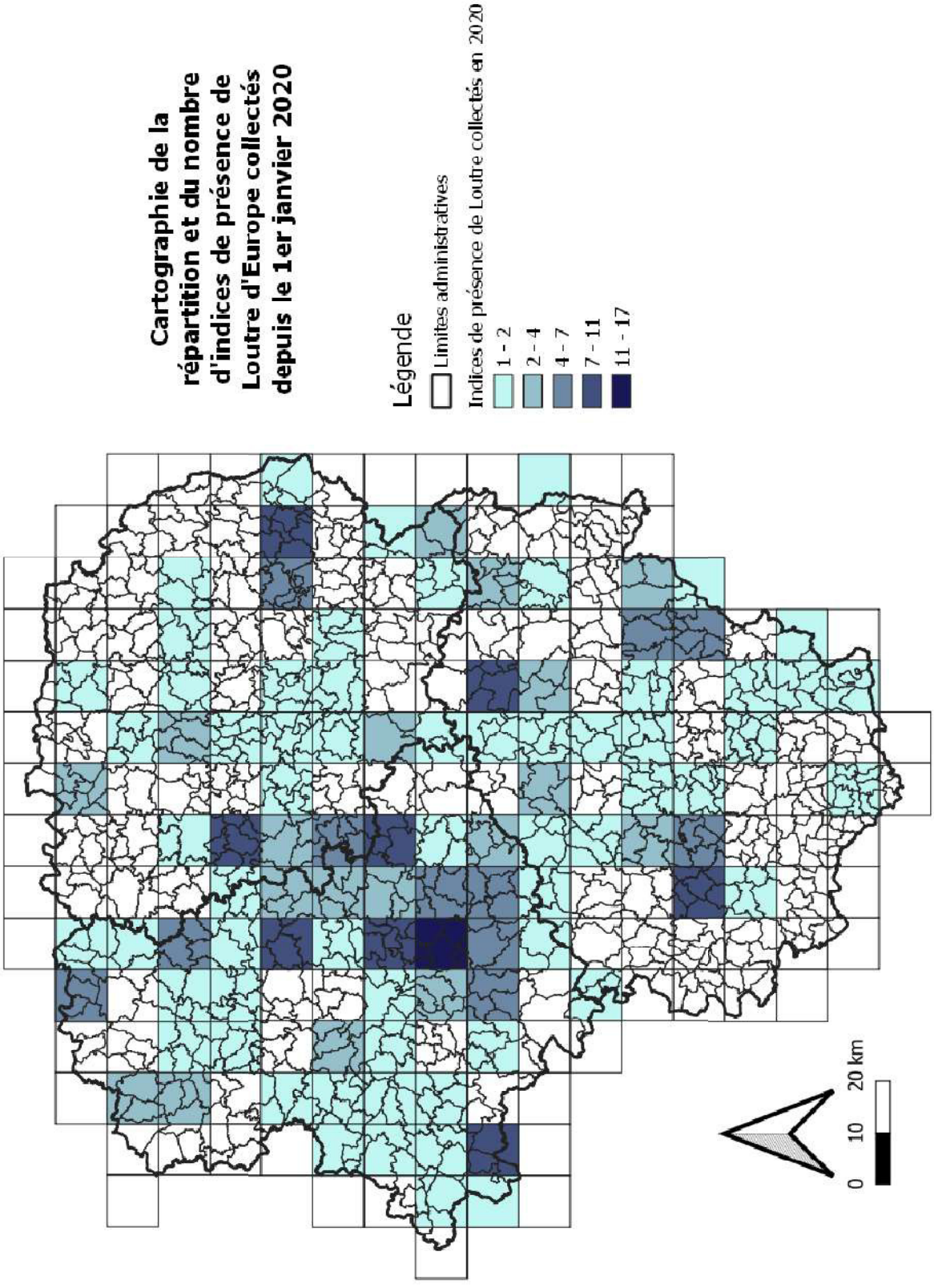

Figure 4 : Répartition par maille de 10kmx10km des indices de présence de la Loutre d'Europe collectés depuis le 1er janvier 2020 en Limousin

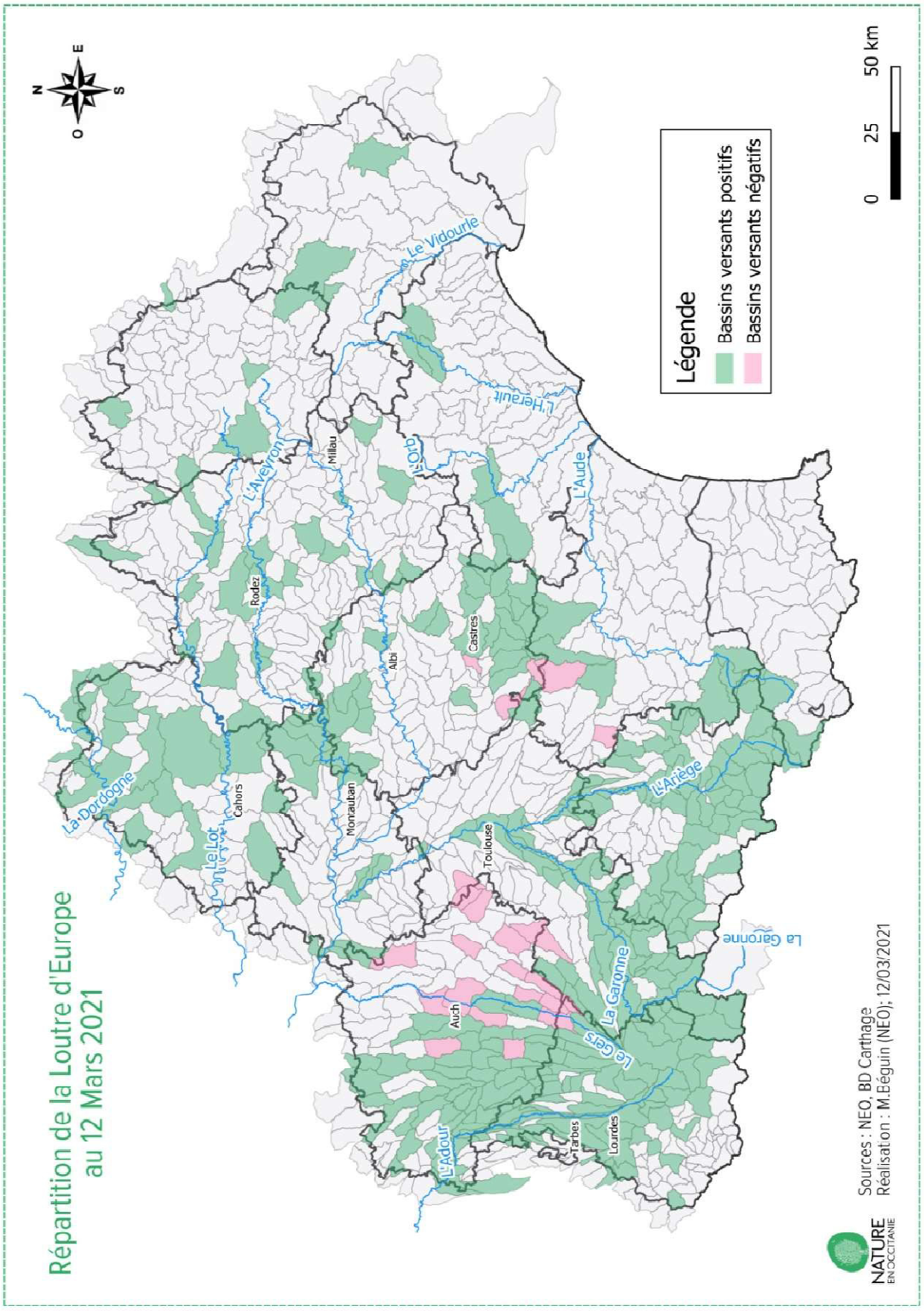

Figure 5 : Carte de répartition de la Loutre en Occitanie, basée sur les données de Géonat'Occitanie.

PNA Loutre PACA
Bilan prospection 2020

AGIR pour la BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

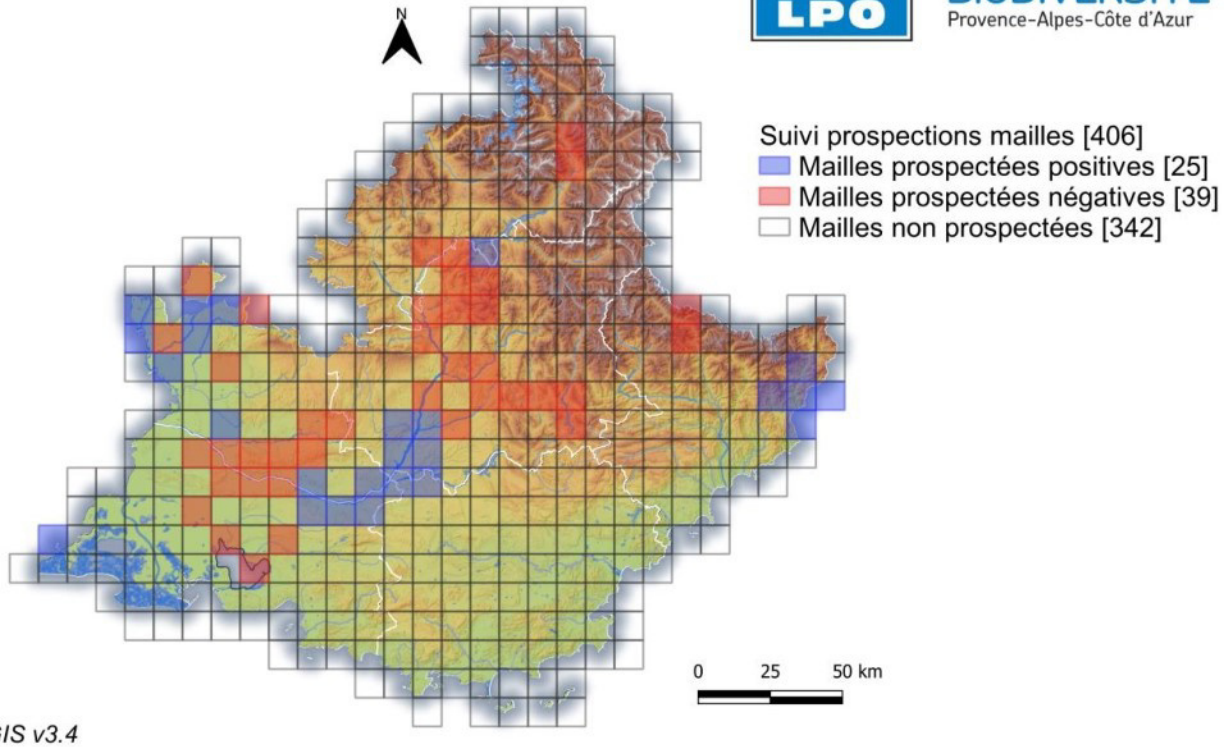

QGIS v3.4

Données positives Loutre d'Europe (Lutra lutra)
en région Provence-Alpes-Côte d'Azur de 2009 à 2020
Source Faune PACA et Silène Faune

AGIR pour la BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

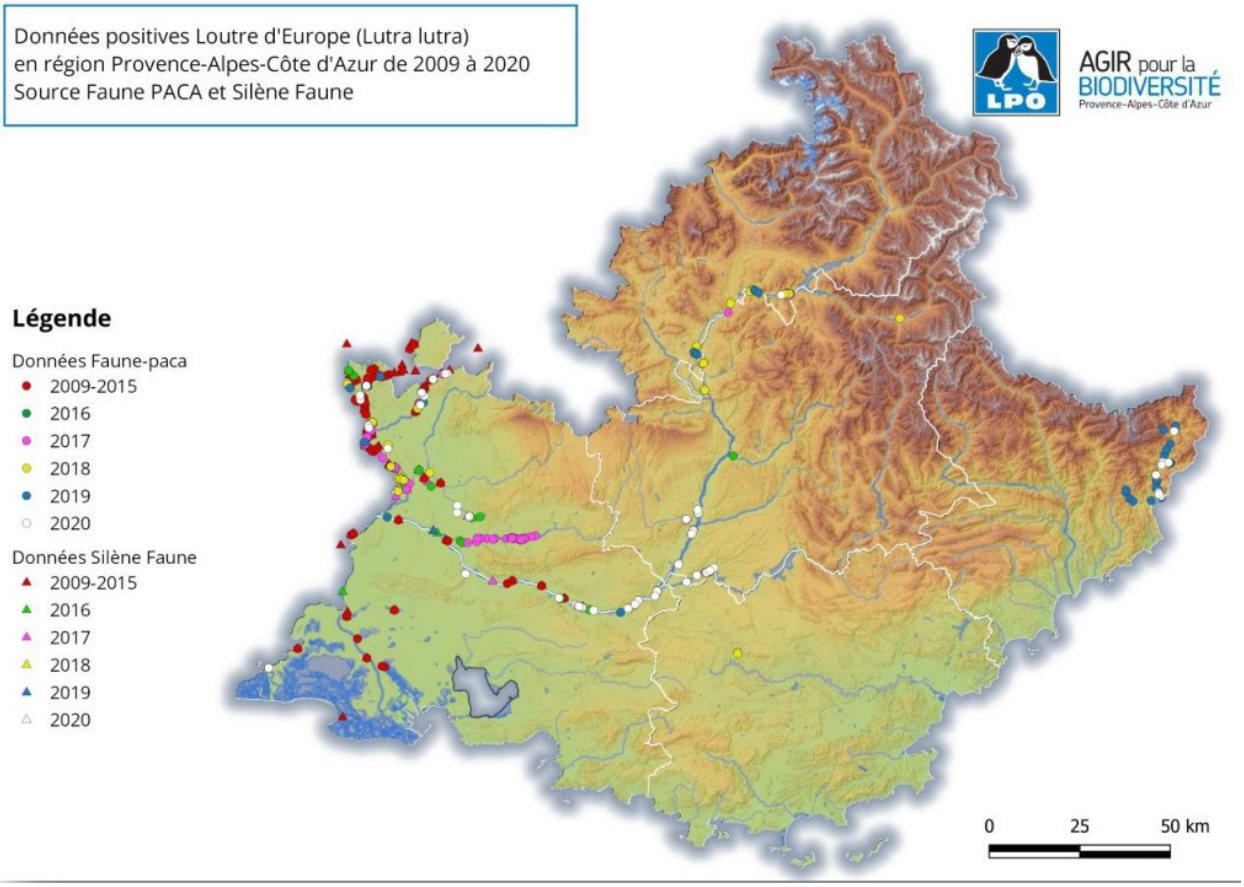

Annexe 3 : Appel aux prospecteurs de la Loutre d'Europe en région Sud

AGIR pour la BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
PROVENCE ALPES-CÔTE D'AZUR

Appel aux prospecteurs de la Loutre d'Europe !

Qu'est-ce que le Plan National d'Action Loutre d'Europe ?

La Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) a fait son retour en PACA en 2009 par le Rhône au nord du Vaucluse, depuis des populations venant de la Drôme et de l'Ardèche. Ce retour à formidablement bien coïncidé avec la mise en place du Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe pour la période 2010-2015. Un nouveau Plan National d'Action 2019-2028 a été adopté au cours de l'année 2019 et fixe désormais les enjeux et les axes de travail pour les années à venir.

Les plans nationaux d'actions (PNA) sont des documents d'orientation non opposables visant à définir les actions nécessaires à la conservation et à la restauration des espèces les plus menacées afin de s'assurer de leur bon état de conservation. Cet outil de protection de la biodiversité est basé sur 3 axes : la connaissance, la conservation et la sensibilisation.

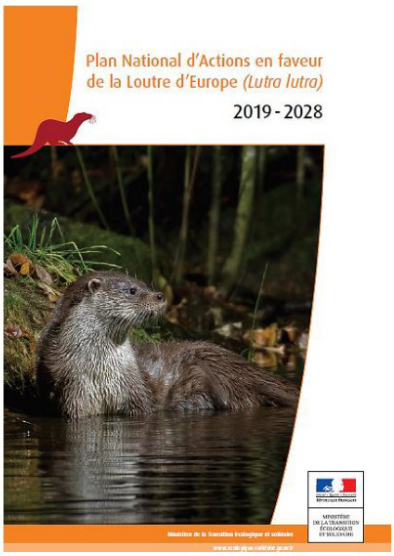

L'année 2019, avec le prolongement de la subvention de la DREAL accordée à la LPO, a permis de mener des actions en faveur de la Loutre d'Europe. Ainsi, sur la base des grands axes de travail définis dans le PNA, plusieurs actions ont pu être mises en place :

- Connaissance : maintenir un effort de prospection permettant de suivre la reconquête de la Loutre en PACA
- Conservation : proposer des aménagements permettant de faciliter le franchissement des barrages par la Loutre sur la Durance, et concertation entre les différents acteurs du territoire.
- Sensibilisation : former les acteurs du territoire (naturalistes, professionnels, gestionnaires) à une meilleure connaissance et une meilleure préservation de l'espèce et sensibiliser le grand public

2019 a été marquée par la confirmation de la présence de l'espèce en tête de bassin en Ubaye et haute-Durance.

Pourquoi suivre précisément la répartition de la Loutre d'Europe dans notre région ?

Le suivi de présence et globalement l'amélioration des connaissances concernant la Loutre d'Europe servent sa protection : prise en compte dans les documents d'objectifs Natura 2000, dans les documents d'urbanisme et de planification, prise en compte de cet enjeu pour réaliser des passages à faune adaptés, réglementation sur le piégeage des ragondins…

Confirmer la présence de la Loutre dans un cours d'eau est un argument de poids pour la mise en œuvre de sa préservation !

En 2020, poursuivons cet effort de prospection sur le front de recolonisation Provence-Alpes-Côte d'Azur !

Protocole standard de prospection pour le suivi de la répartition de la Loutre d'Europe à l'échelle nationale

Un protocole standardisé est un protocole qui doit être reproductible et répétable. Il permet d'obtenir des données standardisées qui peuvent ensuite être analysées statistiquement de la même manière. **Pour que vos prospections Loutre soient utilisables et utiles au niveau local comme national (même en cas d'absence), nous demandons à toutes les personnes intéressées par la Loutre d'Europe de prendre en charge une maille de prospection et de suivre le protocole standard très simple ci-dessous.**

Le protocole de suivi de la répartition de la Loutre d'Europe se décline de la manière suivante :

a. **Choix de 4 à 6 points de prospection au sein de mailles 10x10 km du réseau Lambert 93** (L93 10x10km), **répartis de la façon la plus homogène possible** (un point dans chaque quart lorsque c'est faisable). Ces points seront choisis de préférence sur des cours d'eau, sinon des étangs, lacs ou mares. Les sites choisis seront de préférence des ponts, sinon des confluences. Il faudra veiller à choisir des points relativement faciles d'accès et faciles à identifier même pour des personnes n'étant pas équipées d'un GPS. Les points seront choisis en dehors des agglomérations pour éviter les problèmes d'accès à des propriétés privées.

b. **Prospection de 600 m de rives à partir du point, d'un seul côté**. La portion de rive prospectée **devra être répertoriée** et devra **être la même à chaque passage** (rive droite ou gauche, vers l'amont ou l'aval). **Pas d'incursion dans le lit de la rivière** donc une simple paire de chaussures de marche sera nécessaire.

c. Les indices de présence recherchés sont **les épreintes et les empreintes de pas**.

Épreinte (à gauche) et empreintes (à droite) de Loutre d'Europe. @Nicolas Fuento et Jean Noël Héron

La maille est **notée positive dès qu'un indice de présence est découvert**. Il n'y a donc pas de nécessité de prospecter systématiquement l'ensemble de la maille, sauf si l'on souhaite davantage de données et éventuellement une représentation plus fine des résultats.

d. **Si l'ensemble des points sont prospectés** (+ 600 m de rives à chaque fois) sans **qu'aucun indice de présence** soit découvert, la maille est **notée négative**.

e. Les prospections peuvent être mises en place toute l'année en **évitant les périodes de crues et la période estivale** (juin à août).

f. Les **données aléatoires (cadavres, indices trouvés par hasard…) seront également relevées** et permettront de compléter la carte ultérieurement.

g. Réaliser un passage par an.

<u>NB</u> : Prendre des photographies des indices de présence avec une échelle de référence (règle graduée ou pièce de monnaie) en cas d'incertitude ou de première découverte afin de valider avec certitude l'identification. Transmettre les photographies à robin.lhuillier@lpo.fr.

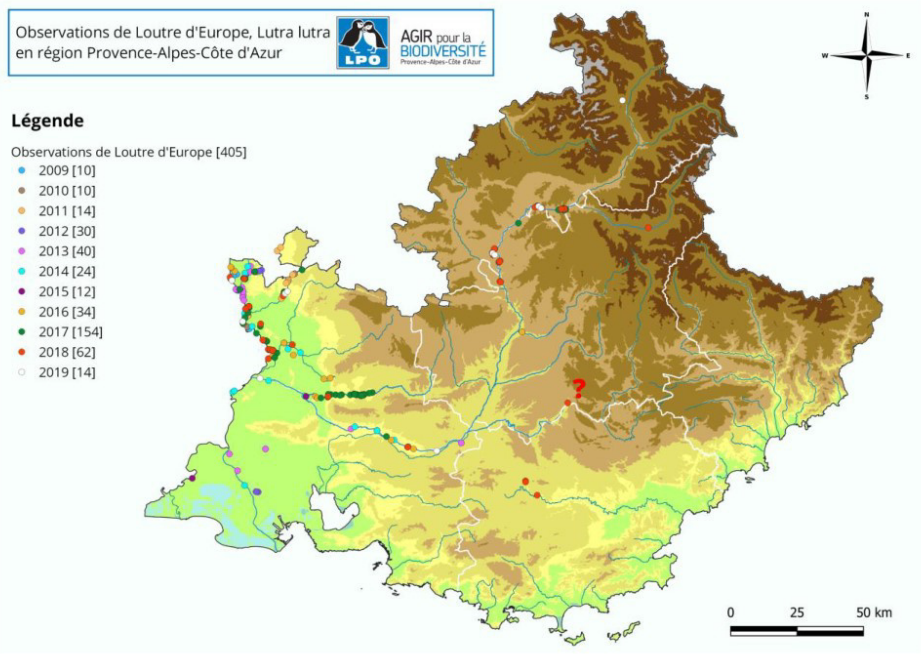

Localisation des données positives de Loutre d'Europe de 2009 à 2019.

Comment participer ?

Vous trouverez via le lien ci-dessous une carte interactive vous permettant de visualiser les mailles non attribuées pour l'année 2020 :

https://framacarte.org/fr/map/pna-loutre-deurope-2020_66283

Pour vous inscrire, contactez-nous à formation.paca@lpo.fr en **nous précisant quel(s) numéro(s) de maille(s) vous souhaitez prospecter.** Vous recevrez par la suite la cartographie de la ou des mailles choisies en haute résolution pour les prospections de terrain.
Transmettez vos observations négatives comme positives sur faune-paca.org, en précisant bien dans le champs remarques : Protocole PNA Loutre Maille N°XXXX

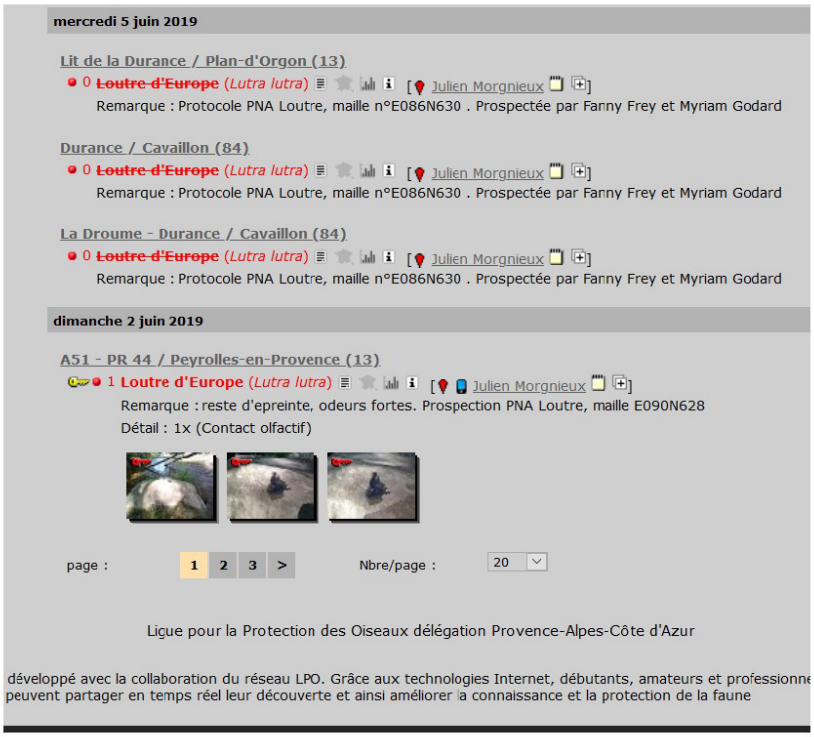

Nous restons à votre écoute pour toute question complémentaire
Merci de votre participation et bonnes prospections !

Annexe 4 : Articles de presse sur la formation pour devenir « Observateur de la Loutre sur la Druance » (Calvados, Normandie)

Des observateurs de la loutre en formation

Pontécoulant — Le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) des Collines normandes lance une nouvelle formation pour devenir « observateur de la loutre sur la Druance ».

Une loutre d'Europe.

| Photo : Archives Ouest-France / Thierry Creux

Olivier Hesnard est intarissable sur les loutres. À Pontécoulant, il forme des observateurs. | Photo : Ouest-France

Bottes aux pieds pour longer la Druance, une quinzaine de personnes étaient inscrites, jeudi, à la première formation proposée par le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) des Collines normandes, à Pontécoulant, près de Condé-sur-Noireau, pour en savoir plus sur la loutre. Le deuxième rendez-vous est fixé au week-end prochain.

Discrète mais présente

« L'intérêt de connaître les lieux où une loutre est passée, c'est que les endroits qu'elle marque sont des endroits constants », explique Olivier Hesnard, chargé d'étude au CPIE. Si cet organisme a choisi de former des **« observateurs de la loutre »**, c'est pour recueillir des données précieuses sur cet animal discret mais bien présent. **« La loutre a été retrouvée dans le bassin de l'Orne en 2002. Elle a été détectée sur la Druance vers 2013 »**, détaille l'expert.

Pour cette première, le public a bien répondu présent, et il reste des places pour la sortie suivante. **« C'est un animal qui a un bon capital sympathie »**, se félicite Marine Ricaud, chargée de communication de l'établissement chargé d'étudier la faune et la flore locales.

Charte d'observation et feuille de suivi en poche, les bénévoles pourront pister ce petit mammifère protégé. Notamment grâce aux épreintes (crottes) de la loutre. **« Elle communique avec ces courriers qu'elle laisse derrière elle. Ce sont des messages hormonaux**, indique Olivier Hesnard, qui briefe aussi sur les empreintes : **Il y a des coussinets en forme de goutte. On voit cinq doigts, répartis sur un demi-cercle. »**

Tout cela est observable le plus souvent **« à des endroits stratégiques pour cette bonne chasseuse »**, qui n'hésite pas à rôder autour des ponts, barrages et autres zones où elle peut engloutir jusqu'à 1 kg de poisson par jour.

Voilà les observateurs de la loutre armés pour suivre à la trace ce bel animal !

Kevin VERGER.

Samedi 7 mars, prochaine formation du CPIE à Pontécoulant. Inscriptions : 02 33 96 69 94 ou j.thivol@cpie61.fr. **Gratuit !**

ENVIRONNEMENT. Devenez observateurs de loutres

Le CPIE des Collines normandes recherche des volontaires pour observer des traces de loutres sur la Druance. ©CPIE

Vous avez l'habitude de vous promener ou de pêcher sur le site Natura 2000 du bassin de la Druance ? Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) des collines normandes a une mission pour vous. L'association d'éducation à l'environnement et au développement durable, située à Athis-Val-de-Rouvre, initie un projet participatif pour mieux connaître la loutre d'Europe sur la Druance.

Le CPIE recherche donc des volontaires pour intégrer le réseau d'observateurs de la Loutre de la Druance. Pas de connaissances particulières, l'association indique **« qu'il suffit pour participer de consacrer un peu de temps, quelques minutes ou quelques heures, lors d'une promenade ou d'un passage le long des rivières à la recherche de l'espèce, puis de renvoyer une photo des indices et la localisation au CPIE. »**

Les observateurs participeront ainsi activement aux actions menées dans le cadre de Natura 2000.

Des formations

Pour ceux qui se portent volontaires, deux sessions de formation seront organisées le jeudi 27 février ou le samedi 7 mars après-midi pour apprendre aux futurs observateurs à reconnaître les indices de présence de l'espèce. Sur le terrain, épreintes et empreintes seront identifiées en compagnie d'Olivier Hesnard, chargé d'études, qui réalise les suivis de l'espèce au CPIE. Par la suite, les volontaires seront accompagnés en cas de doute ou de besoin.

P.L.M

■Pour vous inscrire, contactez Julie Thivol, animatrice Natura 2000 au 02 33 96 69 94 ou par mail j.thivol@cpie61.fr

Annexe 5 : Stratégie relative aux aires protégées : propositions de la LPO PACA pour la désignation de sites favorables à la conservation de la Loutre d'Europe

4 Stratégie relatives aux aires protégées : propositions de la LPO PACA pour la désignation de sites favorables à la conservation de la Loutre d'Europe.

Stratégie relatives aux aires protégée 2020 _2030

Propositions de la LPO PACA – animatrice régionale de la déclinaison du Plan National d'Action_ pour la désignation de sites favorables à la conservation de la Loutre d'Europe

Contexte

La Loutre d'Europe, aujourd'hui légalement protégée, commence à recoloniser son ancienne aire de répartition, mais cette recolonisation est très lente, du fait du faible taux de reproduction de l'espèce, de la persistance de certains facteurs qui ont contribué à sa raréfaction et de l'essor de nouvelles menaces comme l'intensification du trafic routier. Un premier plan national d'action (2010-2015) avait pour objectif à long terme le maintien des populations existantes et le retour de la Loutre d'Europe sur son ancienne aire de répartition, cela dans les meilleures conditions possibles de cohabitation avec les activités humaines.

Le nouveau Plan National d'Actions Loutre 2019_2028 adopté en cours d'année 2019 renforce cet objectif de favoriser et accompagner son retour dans son aire de répartition originelle, et, ce, dans les meilleures conditions possibles de cohabitation avec les activités humaines. Il ambitionne de favoriser le retour naturel de la Loutre d'Europe dans les régions d'où elle a disparu et d'assurer les conditions de son maintien là où elle est aujourd'hui présente. Ce plan met l'accent sur l'importance des différents suivis (de la répartition, des cas de mortalité, des pressions pesant sur l'espèce), la réduction des risques de mortalité, **la mise en œuvre des mesures de conservation et de restauration des habitats de la Loutre d'Europe, en particulier sur les fronts de recolonisation et dans les régions encore non occupées**. Notre région est donc particulièrement concernée et les propositions ci-dessous découlent de ces objectifs.

Carte de présence

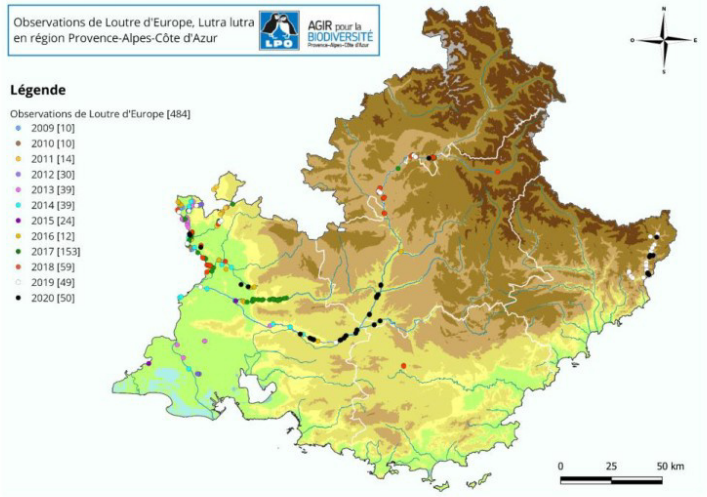

Stratégie de conservation et proposition de sites

La Loutre d'Europe est en phase de recolonisation de son ancienne aire de répartition sur la majeure partie de la région et elle semble durablement installée dans le nord-ouest du Vaucluse où elle a fait sa réapparition il y a plus de 10 ans, bien qu'il n'existe aucune preuve à ce jour de reproduction et

que la taille de cette population ne soit pas estimée. On analyse clairement sur la carte qu'à partir de ce noyau du nord-ouest la Loutre d'Europe a pu recoloniser le Rhône et son delta ainsi que son affluent principal en région : la Durance. La Durance elle-même est un axe de recolonisation majeure et les indices de présence de l'espèce sont maintenant réguliers jusqu'au barrage de Serre-Ponçon. Le plan national d'action indique clairement qu'un des principaux facteurs de pression sur les populations établies et sur les dynamiques de recolonisation est la mortalité directe (en particulier due aux infrastructures routière). En région, le travail menée dans le cadre du SRCE sur la transparence des réseaux (autoroutier, routier, canaux, voies ferrées) devrait être favorable à l'espèce et lui permettre de reconquérir de nouveaux bassins versants. Néanmoins la protection forte de certains sites et leur mise en réseau dans le cadre de ce SRCE renforcerait la pérennité de l'espèce en région.

L'espèce utilisant majoritairement le linéaire des cours d'eau et des zones humides annexes (étangs, mare, canaux,) il est difficile de cibler un périmètre restreint pour sa conservation, d'autant plus qu'on ne connait pas de site de reproduction de façon précise et que chaque individu ou groupe familial occupe un domaine vital de taille très variables selon les ressources du milieu.

L'intégration des enjeux de conservation exposés plus haut et l'analyse de la carte de présence nous montre clairement qu'il existe un enjeu fort à :

1**) Préserver voir améliorer les habitats fréquentés par l'espèce de façon permanente en nord Vaucluse et constituant les bastions en région : le Lez, l'Ouvèze, le Rhône, le réseau des Sorgues, la Meyne, le Lauzon et l'Eygue.**

Parmi ces rivières la plus prioritaire en termes de conservation pour la Loutre serait le Lez dans sa partie Vauclusienne : présence historique et permanente de l'espèce, aucune mesure de protection réglementaire, connexion avec le Rhône donc avec les populations issues du massif central (Ardèche), faciès de rivière sauvage et favorable à l'établissement de catiches de reproduction et de gîtes, menaces avérées sur la ripisylve (coupe à blanc régulière par les riverains), possibilité de connexion en amont au niveau des sources avec la tête de bassin de l'Aygue, qui offre elle-même une possibilité de connexion en tête de bassin avec le Buech. La Loutre d'Europe est en effet connue pour parcourir des distances importantes par voie terrestre, indépendamment de cours d'eau.

Le Rhône, ses contre-canaux, petits affluents et zones humides annexe comme l'Ile Vieille (Mondragon), l'Ile aux Rats (Piolenc) constitue aussi un enjeu important, et notamment le caractère ensauvagé et relativement peu fréquenté des ripisylves.

Cette conservation peut prendre la forme de mesures fortes de quiétude sur les sites, et de rétablissement des connectivités entre les cours d'eau et zones humides annexes (aménagement de passage à faune sur les ouvrages représentant un obstacle à la dispersion ou à risque de mortalité).

2) Préserver voir améliorer la qualité du grand corridor de recolonisation que constitue la Durance et ses affluents. En ce sens la confluence Durance/Verdon qui par ailleurs concentre d'autres enjeux écologiques très forts (oiseaux, chiroptères, odonates…) nous semble très stratégique. Il s'agit d'un nœud de recolonisation important pour le bassin versant du Verdon (des indices de présence ont été trouvés en amont de Vinon sur Verdon) et par là même d'une partie de l'arc alpin. Un début de travail collaboratif international au niveau de l'arc alpin a d'ailleurs été lancé fin 2018, et l'espèce est en plein dynamique de reconquête des rivières du sud des Alpes comme en témoigne des observations en Ubaye, en Haute-Durance et surtout en Roya / Bévéra.

La confluence Verdon / Durance présente des caractéristiques correspondantes aux besoins écologiques de l'espèce, notamment pour sa reproduction : quiétude, ripisylve sauvage et relativement peu fréquentée, variété des habitats d'alimentation, berges et ripisylve permettant l'établissement de catiches de reproductions et de gîtes. La confluence bénéficie déjà de mesure de suivi, gestion, et de projets de conservation.

3) Préserver le lit des rivières Roya et Bévéra, où une population de Loutre qui n'a peut-être jamais disparue dans ces vallées frontalières a été découverte en 2019. (Cf annexe Faune-PACA Publication n° 98). Les indices de Loutres notés dans cette étude sont pour la grande majorité situés hors du périmètre cœur du Parc National du Mercantour. Cette population revêt un caractère primordial pour la (re)colonisation des vallées alpines et particulièrement celle voisine de la Vésubie ainsi que pour celle de l'Italie. Une protection forte de la Roya et de la Bévéra (et des aménagements efficaces permettant notamment le franchissement des ouvrages hydroélectriques) apparait nécessaire pour atteindre un des objectifs du PNA : la recolonisation des anciens territoires.

L'étude effectuée en Roya/Bévéra insiste sur la remise en état des stations d'épuration pour garantir la qualité de l'eau, la requalification des passes à poisson existantes pour permettre le passage de l'espèce sur les ouvrages hydroélectriques, la potentielle pollution aux PCB et sa remédiation, la préservation de la ressource en eau et particulièrement le contrôle des différents prélèvements.

Annexe 6 : Etat des lieux de la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les DOCOB des sites Natura 2000 en région Sud

Type	Code	Nom	Loutre PEC	Actions prévues
ZPS	FR9310019	Camargue	Oui	OC 20. Mettre en place un suivi standardisé du retour de la Loutre en Camargue
ZPS	FR9310020	Iles d'Hyères	Non	
ZPS	FR9310035	Le Mercantour	Non	
ZPS	FR9310036	Les Ecrins	Non	
ZPS	FR9310064	Crau	Non	
ZPS	FR9310067	Montagne Sainte Victoire	Non	
ZPS	FR9310069	Garrigues de Lançon et Chaînes alentour	Non	
ZPS	FR9310075	Massif du Petit Luberon	Non	
ZPS	FR9310110	Plaine des Maures	Non	
ZPS	FR9312001	Marais entre Crau et Grand Rhône	Oui	MA1. Réduction de l'utilisation et de la dispersion des intrants MA2. Mise en place de bandes enherbées
ZPS	FR9312002	Préalpes de Grasse	Oui	Mesure 5.4. Confirmer ou infirmer la présence de la loutre dans la Cagne
ZPS	FR9312003	La Durance	Non	
ZPS	FR9312004	Bois du Chapitre	Non	
ZPS	FR9312005	Salines de l'Étang de Berre	Non	
ZPS	FR9312006	Marais de l'Ile Vieille et alentour	Non	Mentionnée : observations de traces fraiches en amont et en aval du marais de l'île Vieille, ainsi que sur le site à l'île des cordonniers en 2008 (JJL. Hentz)
ZPS	FR9312007	Iles Marseillaises - Cassidaigne	Non	
ZPS	FR9312008	Salins d'Hyères et des Pesquiers	Non	
ZPS	FR9312009	Plateau de l'Arbois	Non	
ZPS	FR9312012	Plateau de Valensole	Non	Simple mention dans les annexes : Espèce disparue ou dont la présence reste rarissime
ZPS	FR9312013	Les Alpilles	Non	
ZPS	FR9312014	Colle du Rouet	Non	

ZPS	FR9312015	Étangs entre Istres et Fos	Non	
ZPS	FR9312016	Falaises du Mont Caume	Non	
ZPS	FR9312017	Falaises de Niolon	Non	
ZPS	FR9312018	Falaises de Vaufrèges	Non	
ZPS	FR9312019	Vallée du Haut Guil	Non	
ZPS	FR9312020	Marais de Manteyer	Non	
ZPS	FR9312021	Bois des Ayes	Non	
ZPS	FR9312022	Verdon	Non	Présence ancienne du Castor et de la Loutre d'Europe sur le Moyen Verdon avant la mise en eau des barrages et la gestion artificielle du Verdon
ZPS	FR9312023	Bec de Crigne	Non	
ZPS	FR9312025	Basse Vallée du Var	Non	
ZPS	FR9312026	Sainte-Baume occidentale	Non	
SIC	FR9301497	Plateau d'Emparis - Goleon	Non	
SIC	FR9301498	Combeynot - Lautaret - Ecrins	Non	
SIC	FR9301499	Clarée	Non	
SIC	FR9301502	Steppique Durancien et Queyrassin	Non	
SIC	FR9301503	Rochebrune - Izoard - Vallée de la Cerveyrette	Oui	Mesure A.2 : Restauration de ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles
SIC	FR9301504	Haut Guil - Mont Viso - Val Preveyre	Non	
SIC	FR9301505	Vallon des Bans - Vallée du Fournel	Non	
SIC	FR9301506	Valgaudemar	Non	Considéré comme disparue
SIC	FR9301509	Piolit - Pic de Chabrières	Non	
SIC	FR9301511	Dévoluy - Durbon - Charance - Champsaur	Non	
SIC	FR9301514	Ceüse - montagne d'Aujour - Pic de Crigne - montagne de Saint-Genis	Non	
SIC	FR9301518	Gorges de la Méouge	Non	COPIL de 2018 Connection du site « Gorges de la Méouge » avec le site « Le Buëch » car portion de rivière peut permettre à la Loutre de recoloniser les parties plus naturelles de la Méouge

SIC	FR9301519	Le Buech	Non	COPIL de 2019 demande d'ajout d'une fiche au DOCOB (donc révision) pour rechercher la présence de la Loutre ou ajout d'action Loutre au tome 2 si Loutre identifiée
SIC	FR9301523	Bois de Morgon - Forêt de Boscodon - Bragousse	Non	
SIC	FR9301524	Haute Ubaye - Massif du Chambeyron	Non	
SIC	FR9301525	Coste Plane - Champerous	Non	
SIC	FR9301526	La Tour des Sagnes - Vallon des Terres Pleines - Orrenaye	Non	
SIC	FR9301529	Dormillouse - Lavercq	Non	
SIC	FR9301530	Cheval Blanc - Montagne de Boules - Barre des Dourbes	Non	
SIC	FR9301533	L'Asse	Non	Simple mention dans la Charte : Avant tous travaux d'entretien, prévenir la structure animatrice afin qu'elle vérifie l'absence de frayères, de huttes de castor et de catiches à Loutre. En cas de présence, faire l'entretien en dehors des périodes de reproduction des espèces piscicoles et limiter les travaux si présence de castor ou Loutre
SIC	FR9301535	Montagne de Val-Haut - Clues de Barles - Clues de Verdaches	Non	
SIC	FR9301537	Montagne de Lure	Non	
SIC	FR9301540	Gorges de Trévans - Montdenier - Mourre de Chanier	Non	
SIC	FR9301542	Adrets de Montjustin - les Craux - rochers et crêtes de Volx	Non	
SIC	FR9301545	Venterol - Piégut - Grand Vallon	Non	
SIC	FR9301546	Lac Saint-Léger	Non	
SIC	FR9301547	Grand Coyer	Non	
SIC	FR9301549	Entraunes	Non	
SIC	FR9301550	Sites à chauves souris de la Haute Tinée	Non	
SIC	FR9301552	Adret de Pra Gaze	Non	
SIC	FR9301554	Sites à chauves souris - Castellet-Les-Sausses et Gorges de Daluis	Non	

SIC	FR9301556	Massif du Lauvet d'Ilonse et des Quatre Cantons - Dome de Barrot - Gorges du Cians	Non	
SIC	FR9301559	Le Mercantour	Non	
SIC	FR9301560	Mont Chajol	Non	
SIC	FR9301561	Marguareis - La Brigue - Fontan - Saorge	Non	
SIC	FR9301562	Sites à Spéléomantes de Roquebillière	Non	
SIC	FR9301563	Brec d'Utelle	Non	
SIC	FR9301564	Gorges de la Vésubie et du Var - mont Vial - mont Férion	Non	
SIC	FR9301566	Sites à chauves souris de Breil-sur-Roya	Non	
SIC	FR9301567	Vallée du Carei - collines de Castillon	Non	
SIC	FR9301568	Corniches de la Rivièra	Non	
SIC	FR9301569	Vallons obscurs de Nice et de Saint Blaise	Non	
SIC	FR9301570	Préalpes de Grasse	Oui	Mesure 5.4. Confirmer ou infirmer la présence de la Loutre dans la Cagne
SIC	FR9301571	Rivière et gorges du Loup	Oui	Mesure 1.6. Étudier la possibilité de réintroduction de la Loutre dans le Loup
SIC	FR9301572	Dôme de Biot	Non	
SIC	FR9301573	Baie et cap d'Antibes - îles de Lerins	Non	
SIC	FR9301574	Gorges de la Siagne	Non	Recherche des indices de la présence de Loutre d'Europe
SIC	FR9301576	L'Aigues (ou Eygues ou Aygues)	Oui	Objectif C. Favoriser le développement de la Loutre
SIC	FR9301577	L'Ouvèze et le Toulourenc	Oui	GHE05. Favoriser la libre circulation des populations piscicoles (Loutre à suivre) ASC07. Sensibiliser le jeune public à l'éducation à l'environnement SAC02. Suivi de l'état de conservation des mammifères aquatiques GF01. Evaluer et organiser une concertation sur la gestion de la fréquentation du site, et assurer une comptatibilité entre actions humaines et enjeux du site
SIC	FR9301578	La Sorgue et l'Auzon	Non	
SIC	FR9301580	Mont Ventoux	Non	

SIC	FR9301582	Rochers et combes des monts de Vaucluse	Non	
SIC	FR9301583	Ocres de Roussillon et de Gignac - Marnes de Perreal	Non	
SIC	FR9301585	Massif du Luberon	Non	
SIC	FR9301587	Le Calavon et l'Encrème	Oui	ASE07. Veille de la recolonisaton possible de la Loutre sur le Calavon
SIC	FR9301589	La Durance	Oui	Action C.3. Installer des dispositifs de franchissement de certains obstacles pour les mammifères aquatiques
SIC	FR9301590	Le Rhône aval	Oui	AQA2. Créer des corridors biologiques et des passages à faune
SIC	FR9301592	Camargue	Oui	OC 20. Mettre en place un suivi standardisé du retour de la Loutre en Camargue
SIC	FR9301594	Les Alpilles	Non	
SIC	FR9301595	Crau centrale - Crau sèche	Non	
SIC	FR9301596	Marais de la vallée des Baux et marais d'Arles	Oui	MA1. Réduction de l'utilisation et de la dispersion des intrants MA2. Mise en place de bandes enherbées
SIC	FR9301597	Marais et zones humides liés à l'étang de Berre	Non	
SIC	FR9301601	Côte bleue - chaîne de l'Estaque	Non	
SIC	FR9301602	Calanques et îles marseillaises - Cap Canaille et massif du Grand Caunet	Non	
SIC	FR9301603	Chaîne de l'Etoile- massif du Garlaban	Non	
SIC	FR9301605	Montagne Sainte Victoire	Non	
SIC	FR9301606	Massif de la Sainte-Baume	Non	
SIC	FR9301608	Mont Caume - mont Faron - forêt domaniale des Morières	Non	
SIC	FR9301609	La Pointe Fauconnière	Non	
SIC	FR9301610	Cap Sicie - Six Fours	Non	
SIC	FR9301613	Rade d'Hyères	Non	
SIC	FR9301615	Basses gorges du Verdon	Non	Présence ancienne du Castor et de la Loutre d'Europe sur le Moyen Verdon avant la mise en eau des barrages et la gestion artificielle du Verdon

		Grand canyon du Verdon - plateau de la Palud	Non	Présence ancienne du Castor et de la Loutre d'Europe sur le Moyen Verdon avant la mise en eau des barrages et la gestion artificielle du Verdon
SIC	FR9301616			
SIC	FR9301617	Montagne de Malay	Non	
SIC	FR9301618	Sources et tufs du Haut Var	Non	
SIC	FR9301620	Plaine de Vergelin-Fontigon - gorges de Châteaudouble - bois des Clappes	Non	
SIC	FR9301621	Marais de Gavoty - lac de Bonne Cougne - lac Redon	Non	
SIC	FR9301622	La plaine et le massif des Maures	Non	
SIC	FR9301624	Corniche Varoise	Non	
SIC	FR9301625	Forêt de Palayson - bois du Rouet	Non	
SIC	FR9301626	Val d'Argens	Non	
SIC	FR9301627	Embouchure de l'Argens	Non	
SIC	FR9301628	Esterel	Non	
SIC	FR9301995	Cap Martin	Non	
SIC	FR9301996	Cap Ferrat	Non	
SIC	FR9301997	Embiez - cap Sicie	Non	
SIC	FR9301998	Baie de la Ciotat	Oui	A32311P. Restauration de ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles
SIC	FR9301999	Côte Bleue Marine	Non	
SIC	FR9302001	Lagune du Brusc	Non	
SIC	FR9302002	Montagne de Seymuit - Crête de la Scie	Non	
SIC	FR9302003	Gorges de la Nesque	Non	La Loutre d'Europe figure sur certains inventaires mais elle a disparue du secteur.
SIC	FR9302005	La Bendola	Non	
SIC	FR9302007	Valensole	Non	Simple mention dans les annexes : Espèce disparue ou dont la présence reste rarissime
SIC	FR9302008	Vachères	Non	

Annexe 7 : Localisation des exploitations aquacoles et des zones de présence de la Loutre d'Europe en région Sud

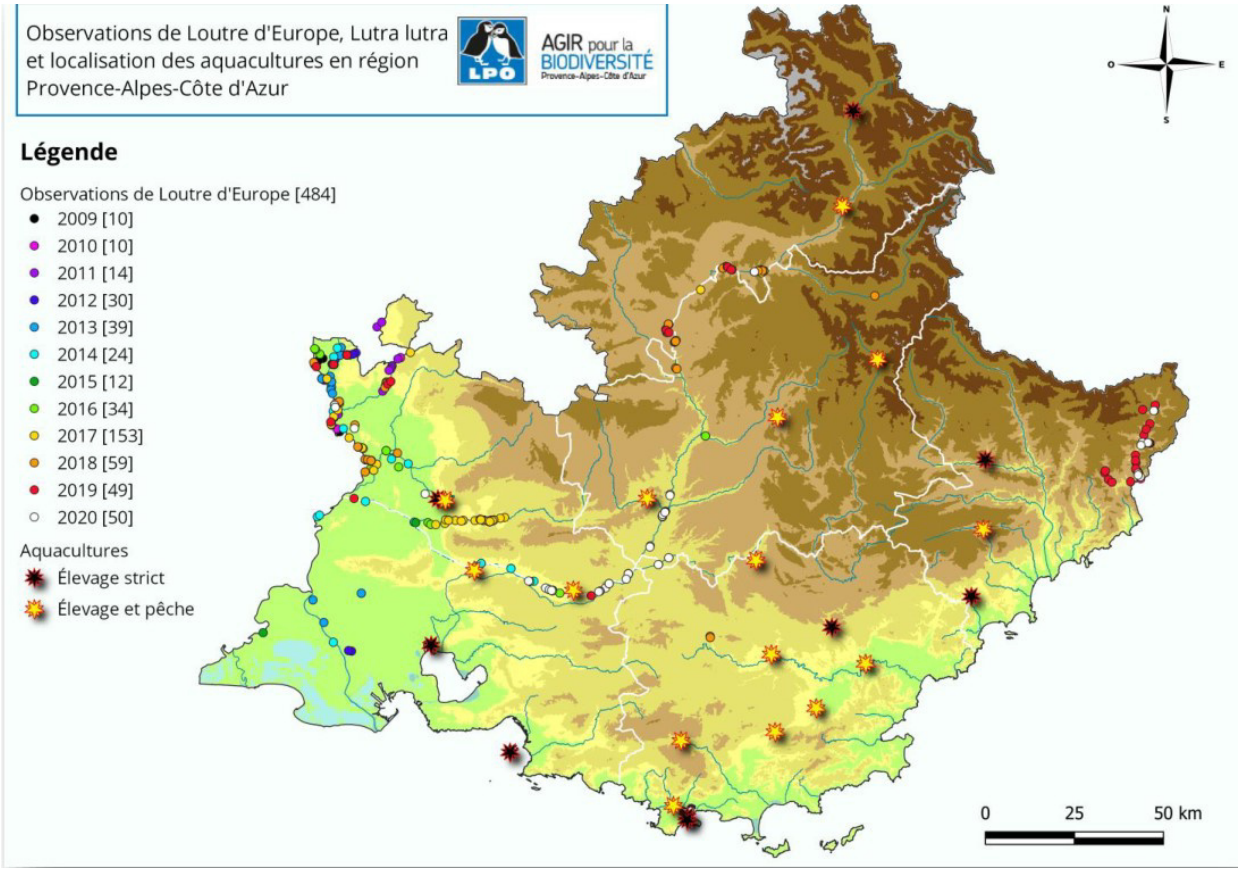

Annexe 9 : Extraits de *Mammifères sauvages* n°79 et n°80, le bulletin de la SFEPM

Actualités du PNA Loutre

La fin de l'année 2019 a été riche en animations sur la Loutre ! Notre animatrice du PNA Loutre a tenu un stand de sensibilisation sur la conservation de ladite espèce, en face de l'enclos du couple Becca et Dieko au Parc Zoologique de Paris, à l'occasion de l'anniversaire de la 5ème année de réouverture du parc.

Notre animatrice s'est ensuite invitée chez les ch'tis, et plus particulièrement au parc zoologique de Fort-Mardyck à Dunkerque pour un week-end entier sur la conservation de la Loutre, avec tenue d'un stand grand public suivi d'une conférence. L'ensemble des recettes des entrées du parc durant ce week-end va être intégralement reversé à la SFEPM afin de financer un projet loutre (suite au prochain numéro !). Les animateurs du parc, très investis, avaient organisé plusieurs ateliers pédagogiques avec les enfants et vendu des magnets loutres faits main au bénéfice de notre association !

Affiche du week-end Conservation de la Loutre au Zoo de Dunkerque

Enfin, pour bien commencer l'année, un autre stand axé sur les mammifères semi-aquatiques a été tenu à l'occasion des Journées Mondiales des Zones Humides les 1er et 02 février derniers, avec l'aide de bénévoles angevins. L'événement était entièrement organisé par l'association étudiante PEGAZH (Promotion des Etudiants pour la Gestion et l'Aménagement des Zones Humides de l'Université d'Angers).

En attendant la tenue du comité de pilotage du plan le 17 mars prochain à Paris, la réunion annuelle du groupe Loutre de la SFEPM s'est tenue fin novembre dernier. Le compte-rendu est d'ores et déjà diffusé et consultable librement sur notre site internet. Plusieurs régions préparent leur programme de déclinaison du plan Loutre, adapté à leur contexte propre, ou l'ont déjà lancé : Nouvelle-Aquitaine, Bourgogne-Franche-Comté, Pays-de-la-Loire, Centre-Val-de-Loire... Nos amis de la région Grand Est, ne souhaitant pas être en reste, ont tenu avec l'animatrice du plan une réunion de réflexion sur l'anticipation du retour de la Loutre (compte-rendu également consultable sur notre site).

Notre dossier « Loutre et pisciculture » pour l'appel à projets 2019 de la Fondation François Sommer (sur le thème « Conflits Homme-Faune Sauvage ») n'ayant pas été retenu, nous poursuivons nos recherches de financements pour maintenir sur le long terme cette action de médiation importante pour la conservation de la Loutre.

Marie MASSON

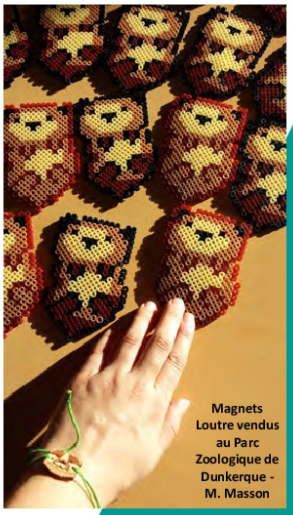
Magnets Loutre vendus au Parc Zoologique de Dunkerque - M. Masson

Affiche au Parc Zoologique de Paris - Marie, animatrice du PNA, au Parc Zoologique de Paris- C. Louboutin

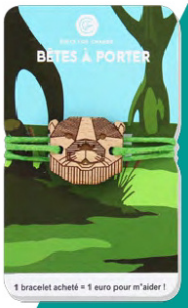

Soutenez la Loutre d'Europe en achetant le bracelet conçu par Gift for change. Pour chaque bracelet vendu, 1€ sera reversé au bénéfice des centres de soins pour la faune sauvage accueillant des loutres en détresse, encore trop peu nombreux en France !

Retrouvez le bracelet dans les magasins Nature & Découvertes.

Actualités du PNA Loutre

Un été assez calme pour le PNA Loutre : suite aux mesures de précautions sanitaires liées à la pandémie de covid-19, les animations et les réunions ont été annulées ou repoussées : comité de pilotage national, animations autour de la Journée mondiale de la Loutre etc. Espérons que la machine se relance pour de bon à l'occasion de cette nouvelle rentrée scolaire !

En attendant la tenue très attendue du comité de pilotage national (date et conditions de présence/visio à fixer), d'autres comités se préparent en régions pour la déclinaison du plan, notamment en Bourgogne - Franche-Comté et en Nouvelle-Aquitaine avant la fin de l'année. Le bilan annuel 2019 du PNA Loutre sera également prochainement diffusé.

Le 12ème numéro de *L'Echo du PNA* est sorti en juillet dernier, avec plusieurs articles sur le suivi des populations en France et la découverte de nouvelles. Merci encore pour les retours si positifs que l'on a reçus à son sujet !

Côté "Cohabitation Loutre et pisciculture", un second dossier avait été déposé, cette fois-ci pour l'appel à projet "MobBiodiv'2020" de l'Office Français de la Biodiversité, afin de financer sur deux ans la mission d'animateur "Loutre et pisciculture". De nouveau, notre dossier n'a malheureusement pas été retenu. Nous poursuivons nos recherches de financements pour mettre en œuvre cette action de médiation, importante pour la conservation de la Loutre.

Pour finir sur une note plus optimiste, notre partenariat de bracelets à l'effigie de loutres avec l'entreprise Gifts for Change nous a permis de récolter presque 3000€. Cette somme sera entièrement reversée au centre de soins pour la faune sauvage "Panse-Bêtes" en Auvergne, pour la construction du bassin et d'enclos adaptés à l'élevage de loutrons orphelins. Les travaux ont déjà été engagés et le site sera en mesure d'accueillir leur premier protégé d'ici l'automne.

Marie MASSON

Bassin en construction
Centre Panse-Bêtes, Auvergne

Montage de l'enclos adjacent
Centre Panse-Bêtes, Auvergne

Colloque Castor

Une rencontre nationale autour du Castor d'Europe est organisée les 25 et 26 février 2021 à Dôle (39). Cette rencontre, à destination des acteurs de l'environnement et des territoires, a pour objectifs de fédérer les initiatives en faveur de la cohabitation, de faciliter le partage et le retour d'expériences et de rendre compte des enjeux et problématiques propres à l'espèce.

L'inscription étant obligatoire, vous pouvez vous inscrire sur la page helloasso créée par FNE Bourgogne Franche-Comté (https://www.helloasso.com/associations/france-nature-environnement-bourgogne-franche-comte/evenements/essai-castors). Le nombre de participants sera limité, en raison des mesures sanitaires encadrant l'évènementiel.

Annexe 10 : *Echo du PNA* n°12, bulletin d'information du PNA Loutre d'Europe

L'Écho du PNA

Bulletin de liaison du Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe

n°12 - Juillet 2020

Sommaire

2 Les dernières nouvelles du PNA
3 Le retour de la Loutre dans l'Eure
4 Focus sur la Loutre en Roya-Bévéra : relique ou retour ?
9 Loutres en détresse
11 Aménagement d'un passage à Loutre en Bretagne
12 Dépôt de plainte pour destruction volontaire d'une Loutre
13 Communication
15 La Loutre et vous
18 Échos d'ailleurs
20 Infos pratiques

SFEPM
SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DES MAMMIFÈRES

Éditorial

Cela fait déjà un an révolu depuis la diffusion officielle du second Plan national d'actions en faveur de la Loutre d'Europe et le début de son animation ! Beaucoup de choses se sont produites en un an, et pas uniquement à propos de la Loutre…
Difficile dans cet édito de ne pas évoquer la pandémie qui nous frappe depuis des mois… Le coronavirus, en plus d'un bilan humain très lourd, impacte profondément toutes les strates de notre société et le secteur associatif, comme tant d'autres, ne sera pas épargné. Cette année s'annonce difficile, entre l'impossibilité de tenir les évènements publics, la suspension de nombreuses activités en raison du confinement des bénévoles et des salariés, le report de projets etc.

Mais restons positifs, et sachons tirer les leçons nécessaires de cet épisode pour que du bon puisse en sortir.

Dans ce numéro vous découvrirez quelques bonnes nouvelles sur l'avancement du mouvement de recolonisation de la Loutre en France, mais aussi en Belgique. Vous retrouverez également la synthèse actuelle de l'avancée du plan, et d'autres actions pour la Loutre mises en place dans plusieurs régions.
Il s'agira dans les prochains mois de mener à bien, malgré les mesures de distanciation sociale, les différents échanges sur l'établissement d'une base de données biologiques, sur une méthode d'analyse des données de terrain plus fine, sur l'adaptation du protocole de prospection standard au contexte des fronts de recolonisation (où l'espèce est encore plus difficile à détecter). L'autre priorité de cette année est de trouver les financements nécessaires au maintien et à la pérennisation de la mission d'animation « Loutre et pisciculture ».

Prenez tous bien soin de vous, de vos proches, et bonne lecture !

Marie Masson
Animatrice nationale du PNA Loutre d'Europe, SFEPM

LES DERNIÈRES NOUVELLES DU PNA

Réunion du groupe Loutre national

Le Groupe Loutre s'est réuni à Paris le 22 novembre 2019. Après un tour des régions pour faire le point sur la situation locale de la Loutre et sur les actions menées depuis la fin du premier PNA en 2016, et une présentation du nouveau plan, une réflexion collective sur l'adaptation du protocole standard de prospection au contexte des fronts de recolonisation a été lancée. Une autre réflexion a également été lancée sur l'analyse des données de terrain afin de définir des statuts biologiques locaux de la Loutre (niveaux d'abondance). Toutes ces réflexions devront trouver leur aboutissement pour une mise en œuvre ultérieure, fin 2020.
Cette réunion a été l'occasion de présenter l'Observatoire National des Mammifères, en particulier le module Loutre, et de recueillir les avis et remarques des correspondants présents sur l'affichage des données et le contenu du centre de ressource. Le compte-rendu détaillé de cette réunion est consultable sur le site de la SFEPM.

Premiers COPIL des déclinaisons régionales du PNA

- COPIL Pays de la Loire

L'animatrice nationale a été conviée au premier comité de pilotage de la déclinaison régionale du second plan pour la Loutre en Pays de la Loire, qui s'est tenu à Nantes le 19 novembre 2019. Un bilan des actions du précédent PNA mises en place en région a été fait, notamment concernant les aménagements d'ouvrages routiers pour faciliter les déplacements de loutres. La question de continuer de procéder à des prélèvements biologiques sur des cadavres de loutres, ou de s'en tenir à la fiche commémorative de localisation des cadavres découverts a par ailleurs été soulevée. Il a été décidé de ne pas rédiger de PRA, mais de mettre en place des actions prioritaires.

- COPIL Bourgogne – Franche – Comté

L'animatrice a également participé le 13 décembre 2019 à Dijon au comité de pilotage de la région Bourgogne – Franche – Comté, en présence de la DREAL BFC, de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), de la Société d'Histoire Naturelle et des amis du muséum d'Autun (SHNA) et de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) Franche-Comté.
Après un bilan régional et une présentation générale du second plan d'actions, l'organisation de l'animation régionale et les priorisations des actions issues du PNA Loutre ont été discutées. Il a été décidé que la déclinaison du PNA Loutre en Bourgogne – Franche - Comté sera conduite sous la forme d'un co-portage : SHNA pour la coordination et la réalisation des actions sur le territoire Bourguignon et LPO FC pour la coordination et la réalisation des actions sur le territoire Franc-comtois. Les 7 actions du plan seront déclinées, avec un accent sur les actions 1, 4 et 6. Un PRA sera rédigé au cours de l'année 2020.

- Réunion Grand Est

Désireuse d'anticiper le retour de l'espèce sur son territoire, la région Grand Est et l'animatrice nationale ont organisé une réunion de travail le 30 novembre 2019 à Toul, en présence entre autres de la DREAL, de représentants d'associations de protection de la nature, et d'agents de services de l'Etat. Le travail collectif et la mutualisation des moyens des associations locales seront renforcés dans le cadre d'une déclinaison du plan dans cette région où la Loutre n'est plus présente qu'en faible effectif, et uniquement sur le territoire du PNR de la Forêt d'Orient. Un projet commun devra être monté et être présenté à la DREAL, qui pourra potentiellement dégager une ligne budgétaire pour la mise en œuvre d'actions, notamment sur l'identification fine des zones favorables à l'accueil de loutres et la veille du processus de recolonisation. Le compte-rendu détaillé de cette réunion est consultable sur le site de la SFEPM.

- Le COPIL régional prévu dans le Sud (ex-PACA) a été reporté à une date encore inconnue, en raison de la pandémie de covid-19 et des préconisations de sécurité sanitaire mises en place. Un COPIL en région Nouvelle-Aquitaine est prévu d'ici la fin de l'année 2020.

Tenue du COPIL national

Le premier comité de pilotage national, à l'origine prévu à Paris le 17 mars 2020 (1er jour du confinement national), a été repoussé à une date ultérieure en attendant l'évolution de la crise sanitaire actuelle.

Réalisation du bilan 2019

La période de confinement sanitaire ayant ralenti les activités de chacun et les échanges, le bilan annuel pour 2019 est en cours de réalisation. Il sera disponible sur le site de la SFEPM sous la rubrique « Publications » dès qu'il sera finalisé.

Divers

Notre dossier « Loutre et pisciculture » pour l'appel à projets 2019 de la Fondation François Sommer, sur le thème « Conflits Homme - Faune Sauvage », n'ayant pas été retenu, nous poursuivons nos recherches de financements pour maintenir sur le long terme cette action de médiation importante pour la conservation de la Loutre. Un dossier vient d'être déposé en réponse à l'appel à projets de l'OFB « MobBiodiv'2020 ». Les lauréats seront annoncés fin juillet - début août.

Echanges internationaux

L'animatrice du PNA et le secrétaire national du Groupe Loutre ont échangé avec le WWF Belgique sur l'exemple français, dans le cadre de la création d'un plan Loutre en Flandre. Un article à ce sujet est proposé dans notre rubrique « Echos d'ailleurs ».

LE RETOUR DE LA LOUTRE DANS L'EURE ?

Après plus de trente ans d'absence, l'un des plus grands carnivores normands est de retour dans les rivières euroises. Cette belle découverte a été réalisée fin janvier 2020 sur la Guiel, un affluent de la Charentonne, qui se jette elle-même dans la Risle. Connectée à la Seine au niveau de la commune de Pont-Audemer dans l'Eure (27), le réseau hydrographique de la Risle s'étend sur plus de 300 km. Le bassin versant totalise une superficie de près de 2 300 km² dont 80% dans le département de l'Eure, le reste se situant dans l'Orne (61).

Le cours d'eau de la Risle constitue la meilleure porte d'entrée pour la recolonisation de la Loutre d'Europe dans la région historique de la Haute-Normandie. Les dernières données sur le bassin versant dataient des années 80, avec une capture probable en 1980 sur la commune de Serquigny (27) et une observation non vérifiée d'une épreinte sur la commune de Saint-Quentin-des-Isles (27) en 1989.

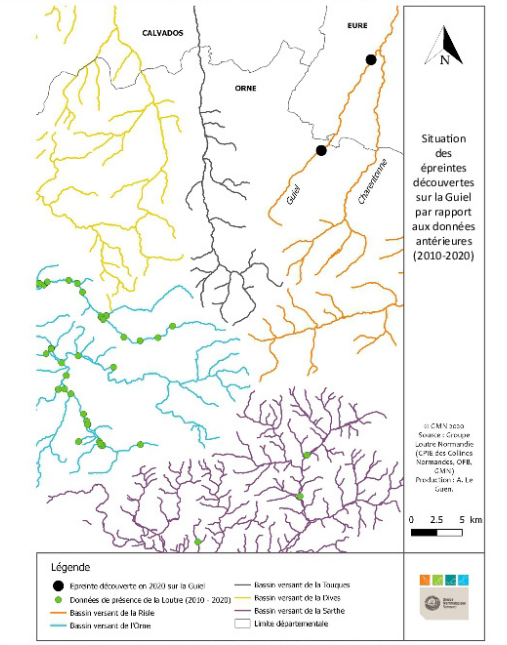

Epreinte découverte - *Anthony Le Guen*

Cela fait près de deux ans que le Groupe Mammalogique Normand sillonne les berges de cette rivière à la recherche du mustélidé. En 2018, l'association a lancé un vaste programme d'étude dans l'optique de faire du bassin versant de la Risle un exemple en termes d'accueil de l'espèce. Ces actions, en lien direct avec les acteurs et utilisateurs du territoire, sont réparties en trois grands axes :

- un diagnostic des ouvrages d'art du bassin versant, avec une étude de franchissement des ponts par l'espèce en lien avec les différents Programmes Pluriannuels de Restauration et d'Entretien (PPRE),
- des campagnes de prospection naturaliste spécifique à la recherche de la Loutre, avec la recherche d'épreintes et le pointage des places de marquage favorables pour la mise en place d'une veille,
- l'animation du territoire, en mettant en place des actions de conservation de zones de quiétude et de médiation auprès des acteurs et utilisateurs de la rivière.

Fin janvier 2020, tous les efforts de prospection ont été récompensés lors d'une journée de terrain visant à identifier des places de marquage sur la Guiel. Effectivement, une épreinte ancienne a été découverte sur la commune de la Trinité-de-Réville (27). La poursuite des prospections a permis de rencontrer une seconde épreinte plus récente sur le même cours d'eau dans l'Orne sur la commune de Monnai (61). Ces observations suscitent de nombreuses interrogations car les indices sont éloignés de plus de 20 km par rapport aux données positives sur les bassins versants limitrophes, dont celui de l'Orne, bastion historique de l'espèce. L'individu a-t-il transité par le bassin versant de la Touques, sur lequel l'espèce n'a pas été contactée depuis plus de quarante ans ? Est-il remonté d'abord par les têtes de bassin de la Charentonne ? Des questions qui resteront sans doute sans réponse, car au-delà de la question du marquage en phase de colonisation, les variations importantes des niveaux d'eau de cet hiver ne facilitent pas la détection de l'espèce, de par l'accès restreint aux berges et surtout l'effacement des empreintes et épreintes déposées. Des prospections complémentaires sont en cours sur la Risle, avec recherche d'indices et pose de pièges photographiques, afin d'affiner la zone d'occupation de l'espèce en espérant son cantonnement et son expansion.

Cette découverte encourageante démontre une fois de plus les grandes capacités de dispersion de ce carnivore. La reconquête de l'ex Haute-Normandie est en marche !

Le programme « Loutre sur la Risle » est soutenu financièrement par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, la Région Normandie et l'Europe.

Anthony Le Guen,
Groupe Mammalogique Normand

Cette découverte a été largement diffusée dans Géo, Le Parisien, Le Point, Actu.fr...

FOCUS SUR...
la Loutre en Roya-Bévéra : relique ou retour ?

Vous pouvez lire une version complète de cet article sur les publications Faune-PACA.

En juillet 2019, une population isolée de loutres *Lutra lutra* (Linnaeus 1758) est découverte par Laurent Malthieux, au sud du massif du Mercantour, dans les vallées Roya-Bévéra. Les prospections menées durant l'été et l'automne ont permis de déterminer une première zone de répartition, conséquente, de l'espèce. Les diverses observations menées suggèrent que l'on pourrait être en présence d'une population relique passée inaperçue. Cette population éloignée des foyers connus les plus proches nous amène à interroger un certain nombre de points au niveau local, régional ou national.

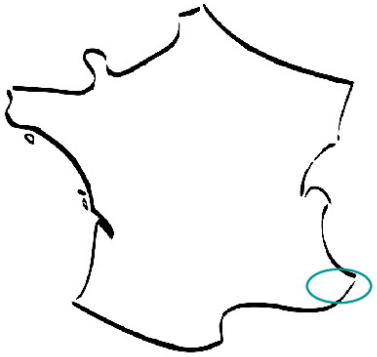

Derniers signalements de présence de la Loutre en PACA et Ligurie

Le déclin des populations de loutres en France et en Italie, amorcé dans les années 1950, s'est poursuivi jusqu'à l'extinction de l'espèce dans la majeure partie de ces deux pays.
En région PACA, les dernières données de loutres datent des années 1970 ou 1990. Certaines observations ponctuelles plus récentes (2002), mais non confirmées, peuvent laisser supposer qu'elle aurait pu subsister très ponctuellement. Ces dernières années, la Loutre a entrepris de recoloniser la région PACA par les affluents de la vallée du Rhône. Après la rivière Argens (Var) en 2018, les derniers individus colonisateurs ont été localisés très en amont sur le bassin de la Durance.
Pour l'Italie, les dernières rares observations dans la partie nord du pays datent des années 1984-85, avant une disparition complète en 2000, l'espèce ne subsistant que dans le sud de la péninsule.

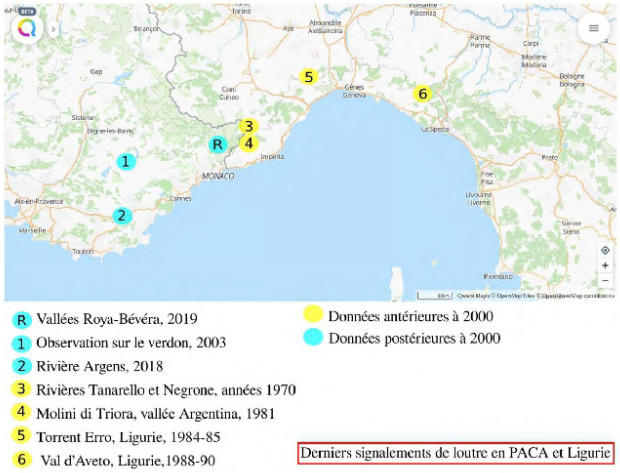

Derniers signalements de loutre en PACA et Ligurie

La découverte d'une population en Roya-Bévéra, été 2019

Un observateur local m'indique la présence de la loutre d'Europe dans la vallée, qu'il connaît par ses « crottes avec des arêtes de poisson dedans ». Fin juin 2019, je débute les prospections et découvre effectivement mes premières épreintes. Réinterrogeant plus tard mon informateur, il me confirme avoir bien connu la présence de l'espèce dans son enfance. A son sens, elle a depuis toujours été présente.

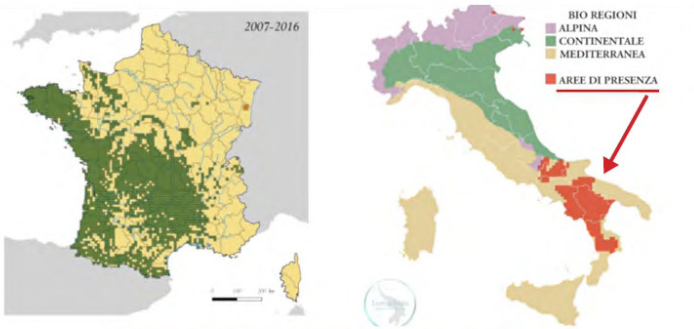

Répartition de la loutre en France et Italie
Données SFEPM et Italian Otter Network

Parstrichpunkt de Pixabay

Sommes-nous donc en présence d'une population complètement déconnectée et éloignée des premiers foyers de répartition de l'espèce, tant en France qu'en Italie ? Ou la Loutre est-elle revenue récemment ? Mais alors depuis quelle population source, et par quel corridor ?

- Le bassin versant Roya-Bévéra

La Roya est un fleuve poissonneux, resté assez sauvage, malgré la présence de nombreux ouvrages et aménagements hydroélectriques qui altèrent en partie son bon fonctionnement. La masse d'eau est classée en bon état écologique. Concernant son état physico-chimique, les résultats publiés sur « Naïade » la jugent de qualité « correcte ». La Truite fario et le Chabot sont abondants, sur la partie basse du fleuve l'Anguille est toujours présente et les populations de Barbeau méridional florissantes. Ruiz Olmo a révélé, en Espagne, l'importance de l'existence de ces populations de barbeaux dans le régime alimentaire de la Loutre. Les petits affluents accueillent encore des populations de batraciens (Crapaud commun, Grenouille rousse et Salamandre tachetée principalement) conséquentes, ainsi que des écrevisses à pieds blancs. Les ripisylves sont bien développées sur la partie inférieure du cours d'eau avec la présence de nombreuses zones refuges tant végétalisées que sous forme de chaos rocheux. Seule la partie des gorges de Paganin (6 kilomètres) entièrement en gorges rocheuses resserrées, reste peu propice à l'espèce.

Répartition de la loutre en PACA
Données LPO PACA

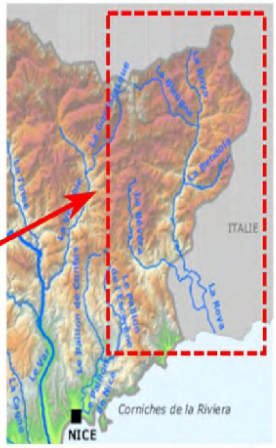

Bassin versant Roya Bévéra

➢ Méthodologie

Les prospections ont été menées **à minima selon le protocole standardisé IUCN**, soit 600 mètres sur les deux berges, **du 30 juin au 15 octobre 2019**. Les portions de rivière paraissant les plus favorables ont été parcourues plus intensément. La Roya et ses principaux affluents sont difficiles d'accès mais aussi souvent extrêmement compliqués à longer du fait de l'encaissement conséquent du fleuve. La température de l'eau du cours principal est globalement assez froide sur toute sa longueur, le niveau d'eau important et le débit puissant. La période d'assec estival a donc été privilégiée afin de pouvoir parcourir un maximum de linéaire.

Grâce à un équipement adapté (de type canyoning), les prospections ont pu être menées en mode « marche et nage aquatiques ». Pour chaque prospection, les deux rives ont été systématiquement contrôlées attentivement. Les plus fortes densités de marquage ont été trouvées dans les portions de cours d'eau les plus sauvages (faible fréquentation, accès difficiles) mais aussi les plus « aquatiques » pour les prospecteurs !

Deux pièges photos ont été déposés de début juillet à mi octobre, une crue subite les ayant emportés à cette date.

➢ Résultats

Au total, ce sont 43 postes de marquage qui ont pu être localisés, ainsi que des empreintes à 3 reprises. La quasi-totalité des marquages (épreintes, gelées et empreintes) ont été trouvés sous abri, c'est-à-dire sous des ponts, sous de très gros blocs, sous des zones rocheuses surplombantes, sous un couvert dense de végétation en berge.
Les pièges photos ont également permis de capturer une loutre adulte, sur la commune de Breil, le 31 août 2019.

➢ Extrapolations à la population potentielle

Les articles scientifiques faisant état de recherches sur les densités de population sont nombreux, et permettent d'effectuer une extrapolation potentielle de la « taille» de la population de loutres en fonction du linéaire de cours d'eau occupé. Généralement ces estimations reposent uniquement sur le cours principal, les affluents étant considérés comme négligeables, du fait de leur incapacité (biomasse faible) à accueillir de manière pérenne, des animaux reproducteurs.
Pour la partie haute Roya, de Breil à Tende, l'espèce dispose de 27 kilomètres de rivière et, pour sa partie aval (de Breil à l'embouchure du fleuve à Vintimille), de 29 kilomètres. Pour la Bévéra, le cours principal utile à l'espèce est de 43 kilomètres.
Soit un total de 99 kms de cours d'eau disponibles pour la Loutre en Roya-Bévéra.

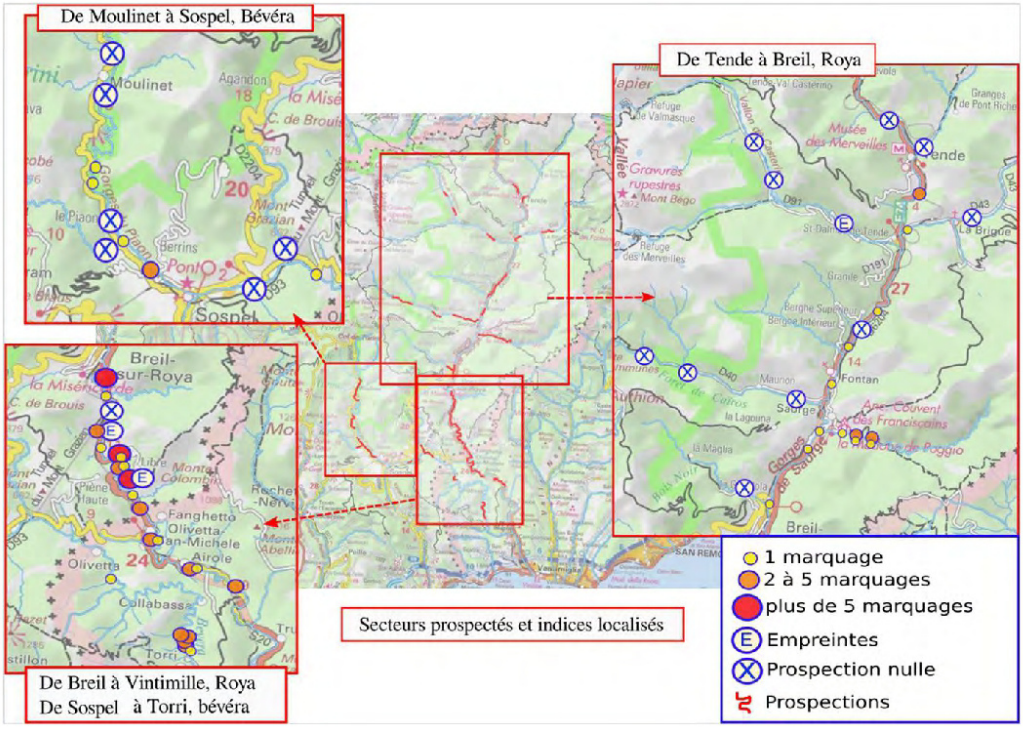

Or les études de densités estimées présentent une moyenne globale de 0,15 à 0,24 loutre par kilomètre de rivière.
Une population de 15 à 23 individus (0,15 x 99 à 0,24 x 99) pourrait donc constituer une estimation de la population de loutres présente sur les bassins Roya-Bévéra.

Étant donné qu'une bonne moitié du bassin versant est constituée de secteurs plus froids, plus hauts en altitude et donc avec une biomasse moindre, il semble plus juste de considérer le bas de la fourchette comme une estimation haute. **Nous pourrions donc être en présence d'une population réduite à une quinzaine d'individus.**

Nouvelle population ou population relique ?

- Analyse génétique en cours

Afin de tester l'hypothèse d'une population relique isolée, une collecte d'épreintes a été réalisée sous pilotage de Lise-Marie Pigneur et Johan Michaux de l'Université de Liège, (GeCoLAB, Laboratoire de Génétique de la Conservation). Des prélèvements d'épreintes ont été réalisés, de mi-octobre 2019 à début mars 2020, sur les sites de marquage découverts précédemment. Sept épreintes ont été récoltées et envoyées au laboratoire pour analyses, ainsi que 7 épreintes issues des prospections estivales.

- Prospections complémentaires hiver 2019-2020

Des prospections complémentaires aux prospections estivales ont été effectuées de mi octobre 2019 à début mars 2020. Mais, suite aux grosses crues survenues à intervalles réguliers (tous les 10 jours) sur cette période, les cours d'eau ont été complètement nettoyés des indices de présence de l'espèce, accumulés en période d'assec. Les premiers marquages ont été retrouvés le 18 janvier 2020 sur la Roya, commune de Saorge. Malgré un effort de recherche conséquent, en particulier sur les postes de marquage localisés en période estivale, peu d'épreintes ont pu être retrouvées, confirmant ainsi la rareté de l'espèce.

- Une présence insoupçonnée

Si le fait qu'aucun témoignage d'observation de loutre sur ces deux vallées n'a jamais été recueilli puisse sembler plutôt normal du fait de la discrétion de l'espèce, du caractère sauvage des vallées et de la faible fréquentation, il peut paraître en revanche plus surprenant qu'aucune loutre morte n'a jamais été signalée. Bien que la route de la vallée de la Roya soit un axe majeur de circulation, avec un fort trafic, on peut facilement expliquer cette absence de cas de collisions routières par la configuration des fonds de vallée. La loutre n'a ainsi jamais besoin de traverser un axe routier pour effectuer ses déplacements le long du fleuve ou de ses affluents. Enfin, dans la Bévéra, la rivière se situe toujours soit éloignée des routes, soit en contrebas, avec un trafic routier peu important.

- Possibilités de colonisation des bassins adjacents

Il est établi que la Loutre est capable de coloniser de nouveaux bassins versants en passant par les têtes de ces derniers. Dans le cas des vallées Roya-Bévéra, quelques affluents peuvent permettre le passage d'individus colonisateurs vers la Nervia ou le Careï. Leur physionomie taillée en canyons profonds, avec de nombreuses chutes élevées, ainsi que des falaises latérales rendent les autres affluents à priori inutilisables par l'animal.
Les possibilités d'extension (passées ou présentes) de la population de loutres de Roya-Bévéra se trouvent très limitées, et cette petite population semble isolée. Cet isolement peut induire une potentielle fragilité génétique.

Bévéra - *Laurent Malthieux*

➢ Implications sur la conduite à tenir

Des prospections protocolées devraient être rapidement mises en œuvre, côté français : en Vésubie d'abord, qui offre des milieux très favorables à l'installation (ou la subsistance) de la Loutre et afin de vérifier l'effectivité ou non d'une connexion (ancienne ou récente) avec la population de Roya- Bévéra. Le bassin versant amont du Paillon mérite aussi le déploiement du protocole. Côté italien, le bassin versant du haut Tanaro (Argentina) devrait aussi voir un déploiement du protocole.

Il serait également intéressant d'engager des prospections systématiques sur la zone du Mercantour et de l'arrière-pays afin de vérifier la présence d'autres populations. Ces prospections permettraient aussi de documenter précisément la recolonisation de l'espèce par l'ouest du département.

La population de la Roya-Bévera devrait faire l'objet d'une étude génétique poussée afin d'identifier plus précisément le nombre d'individus présents. L'analyse génétique permettrait aussi d'identifier d'éventuelles caractéristiques liées au possible isolement de cette population (dépression de consanguinité) avant l'arrivée de nouveaux animaux par le front de colonisation ouest. Est-elle apparentée à un groupe génétique français (Rhône) ou italien, et de quelle manière ?

La présence avérée de la Loutre en Roya-Bévéra impose désormais de prendre en compte l'espèce dans les aménagements concernant son milieu de vie : sites Natura 2000, Trame verte et bleue, centrales hydroélectriques…

Laurent Malthieux

Résultats de la première année de partenariat SFEPM – Gifts for Change pour la collection « Bêtes à porter »

Dans le précédent numéro de l'Echo du PNA, nous vous avions présenté le partenariat mis en place entre la SFEPM et Gifts for Change autour du bracelet à l'effigie de Loutre, de la collection « Bêtes à porter ». Dans le cadre de ce partenariat, 1 euro était reversé à la SFEPM pour chaque bracelet vendu, les fonds collectés étant destinés au soutien des centres de soin pour l'accueil de loutres blessées ou en détresse. Depuis l'été 2019 et suite aux fêtes de fin d'année, un total de 2 930 bracelets ont été vendus soit près de 3 000 € récoltés !

Gifts for Change

Le choix a été fait cette année de reverser cette somme à l'association « Panse-Bêtes », en Auvergne, pour les aider à s'équiper d'un bassin et d'un enclos adaptés à l'accueil de l'espèce. Les travaux de terrassement ont commencé en mars, juste avant le confinement, et l'enclos devrait être monté incessamment sous peu. Le bassin sera ensuite raccordé en septembre, et prêt à accueillir des loutres !

Ce partenariat étant prévu pour une durée minimale de 3 ans, la SFEPM étudiera chaque année les besoins et urgences afin de répartir le plus judicieusement possible les sommes récoltées.
Un autre centre de soins pour la faune sauvage est habilité à accueillir des loutres, et en a d'ailleurs accueilli en 2018. L'une d'entre elle a été relâchée durant l'été 2019, comme vous le découvrirez dans l'article suivant.

Si vous souhaitez vous aussi soutenir cette action, vous retrouverez ces bracelets sur l'e-shop de Gifts for Change (pour les commandes de gros) et dans tous les magasins Nature et Découvertes de France.

Marie MASSON
SFEPM

Bassin en construction Montage de l'enclos adjacent
Centre Panse-Bêtes, Auvergne

Bassin en construction
Centre Panse-Bêtes, Auvergne

GIFTS FOR CHANGE
L'ENGAGEMENT PAR OBJET

NATURE & DÉCOUVERTES

PANSE-BÊTES

Loutron recueilli en 2018 par le centre Panse-Bêtes - *Vincent Rillardon*

Les loutres au centre de soins de la LPO Aquitaine

Le centre de soins de la LPO Aquitaine est un centre de sauvegarde pour la faune sauvage. Chaque année, ce sont près de 4500 animaux qui y sont accueillis (4934 accueils en 2019).
Le centre de soins de la LPO Aquitaine reçoit toutes les espèces d'oiseaux, reptiles et mammifères sauvages d'Aquitaine. Il couvre les 3 plus grands départements de France : Gironde, Dordogne et Lot-et-Garonne, mais également le sud de la Charente et le nord des Landes. Parmi les espèces reçues, nombre d'entre elles appartiennent à des espèces soumises à plan national d'actions ou classées sur la liste rouge des espèces menacées.

Géographiquement, le Centre de Sauvegarde de la LPO Aquitaine est idéalement positionné pour recevoir la Loutre : au milieu d'une zone humide protégée, le Domaine de Certes, classé Espace Naturel Sensible, où l'espèce est présente.
Nous sommes actuellement sollicités plusieurs fois par an, et à l'échelle nationale, pour récupérer des loutres en détresse : adultes accidentés sur les routes, empoisonnés, jeunes mordus par des chiens…
Etant l'une des rares structures dotées d'installations adaptées à l'accueil de loutres d'Europe, et notamment adaptées à l'émancipation des jeunes individus, il n'est pas rare d'accueillir des individus provenant d'autres centres de soins. Ce fut le cas pour le dernier loutron accueilli au centre de soins de la LPO Aquitaine fin 2018. Pris en charge par le centre de soins Panse-Bêtes, en Auvergne, durant plusieurs semaines, l'animal nous a été par la suite transféré pour qu'il puisse bénéficier de notre enclos d'émancipation.

Cet enclos spécialement conçu pour les loutres est pourvu d'un cours d'eau, permettant à l'animal de chasser sans pouvoir s'échapper pour autant. Des interactions avec la faune environnante ont lieu naturellement pendant toute la durée du séjour. Elles contribuent au bon développement du jeune et favorisent la mise en place de ses instincts naturels. Notre enclos est également pourvu de deux trappes, permettant de transformer l'installation en « taquet » au moment voulu, afin de relâcher l'animal. Une trappe permet une sortie par l'eau, alors que l'autre laisse l'opportunité d'emprunter la voie terrestre.

Pesant tout juste 2 kg 600 g à son arrivée, le loutron, une petite femelle d'à peine plus d'un mois, était encore trop jeune pour se retrouver seul dans la nature. Avant de gagner sa liberté, il faut valider certaines phases, et parmi celles-ci on retrouve différents apprentissages :
- La nage,
- La chasse,
- La pêche,
- La création d'un abri (aménagement avec feuillage etc.),
- La crainte de l'homme,
- La reconnaissance des congénères,
- Etc.

Ce sont des étapes indispensables pour que l'animal acquière une parfaite autonomie et puisse regagner son milieu naturel. La validation de celles-ci est possible grâce aux pièges photos, permettant une analyse de son comportement dans différents angles de son enclos.

L'émancipation des loutrons est plutôt longue, ainsi, accueilli en octobre 2018, cet individu a pu être relâché en juin 2019 sur le domaine du centre, prêt à faire de nouvelles rencontres.

Noriane Rhouy, Responsable capacitaire
Centre de soins LPO Aquitaine

AGIR pour la BIODIVERSITÉ

Loutre recueillie et relâchée en 2019
Centre de soins LPO Aquitaine

AMÉNAGEMENT D'UN PASSAGE À LOUTRE EN BRETAGNE

Un passage à faune a récemment été aménagé sur une route départementale de la commune de Rosnoën (29), sous un pont donnant sur des prés salés, à l'interface terre-mer.
Cet aménagement fait suite à une étude préalable réalisée par le GMB en 2014, et mettant en évidence un fort potentiel de mortalité par collision routière sur cet ouvrage.
Initialement installée pour contrer ce risque fort de collision routière pour la Loutre d'Europe, cette banquette en bois composite d'une trentaine de centimètres de largeur permet également aux autres espèces de se déplacer le long du cours d'eau sans passer par la route où le passage des véhicules représente un danger de mort. Un autre petit mustélidé, une belle martre des pins, a ainsi été pris en photo empruntant ce passage lors du suivi mis en place (voir illustration ci-jointe). Ce suivi photographique est accompagné de relevés d'empreintes et d'épreintes réguliers.
Le département du Finistère et le Parc Naturel Régional d'Armorique, animateur Natura 2000, ont collaboré pour la réalisation de cet ouvrage grâce à des financements européens (contrat Natura 2000 marin).

Agathe Larzillière, Chargée de mission Biodiversité
PNR d'Armorique

Construction du passage à faune
PNR d'Armorique

Schwoaze de Pixabay

LE GMA ET L'ASPAS DÉPOSENT PLAINTE POUR DESTRUCTION VOLONTAIRE D'ESPÈCE PROTÉGÉE, SUITE À UN ACTE DE BRACONNAGE SUR LA LOUTRE

C'est un petit cours d'eau au cœur du département de la Haute-Loire que la Loutre a fréquenté depuis des temps immémoriaux. Après quelques années de disparition, elle est revenue ici, comme sur la plupart des ruisseaux et rivières d'Auvergne, grâce à sa protection. Ce pourrait être le cadre quasi-idyllique d'affûts au petit matin pour apercevoir la silhouette effilée de *Lutra lutra*...

Charles Lemarchand

Mais dans cette vallée, il y a aussi la propriété d'un personnage disons « haut en couleur » ayant une vision plutôt restrictive de l'écosystème aquatique. Pour faire simple, tout ce qui est susceptible de manger du poisson, du Martin-pêcheur au Héron cendré en passant par la Loutre est jugé « nuisible » ! Mais au-delà des mots, malheureusement, les actes également ont suivi !
Dans le cadre d'une enquête sérieuse, les agents de l'ONCFS (devenu OFB depuis) ont en effet découvert sur sa propriété en bords de rivière, des engins de capture prohibés, volontairement disposés dans des coulées susceptibles d'être des points de passage de la Loutre. Et le couperet tomba rapidement après la saisie des dits pièges, confirmant la présence de poils de Loutre et prouvant ainsi malheureusement la capture volontaire illicite et la destruction d'au moins un individu de l'espèce !

Charles Lemarchand

Devant ce cas flagrant de braconnage, de la part d'une personne parfaitement au courant du statut d'espèce protégée de la Loutre, le GMA et l'ASPAS ont décidé de déposer plainte et de se porter partie civile à l'automne 2019. Le dossier, actuellement en cours d'instruction, passera devant le Tribunal correctionnel du Puy-en-Velay en mai prochain. Gageons que les suites judiciaires de ce dossier déboucheront sur une condamnation exemplaire ! En tout cas, nos deux associations seront là pour défendre la Loutre et sa protection intégrale.

Rappelons en effet que si, effectivement, la Loutre a largement rétabli ses populations et qu'elle se rencontre à nouveau dans la plupart des rivières et fleuves d'Auvergne, elle reste une espèce fragile. Et l'on peut s'inquiéter des cas de braconnage rapportés qui semblent se multiplier et qui ne sont, peut-être, que la partie émergée de l'iceberg !

Groupe Mammalogique d'Auvergne

* Groupe Mammalogique d'Auvergne (GMA) – Le Chauffour, 3 rue de Brenat - 63500 Orbeil
* Association pour la Protection des Animaux Sauvages (ASPAS) - BP 505 - 26401 Crest cedex

GMA
Groupe Mammalogique d'Auvergne

ASPAS

Conférence sur la Loutre à Vedène

Après plusieurs décennies d'absence, la Loutre d'Europe fait son retour dans la région de Marcel Pagnol ! Aux portes des Hautes-Alpes, elle est en passe de reconquérir ses anciennes rivières. Une conférence lui a donc été consacrée à Vedène le 08 novembre 2019, à l'occasion de la sortie de l'ouvrage sur la Loutre aux éditions Biotope. Pas moins de 55 participants sont venus écouter la conférence de Charles Lemarchand sur l'écologie de la Loutre et sa répartition en région Sud, et l'exposé de Mr Chavaren du groupe Vinci sur les différents types de passages à faune.
Vous pouvez retrouver le compte-rendu complet de cette conférence sur le site de la LPO PACA.

Animation au Parc Zoologique de Paris, 23 octobre 2019

Un stand sur la conservation de la Loutre d'Europe a été tenu par l'animatrice du PNA le mercredi 23 octobre après-midi au parc zoologique de Paris (anciennement appelé Zoo de Vincennes), pour les 5 ans de réouverture du parc. Grâce aux supports pédagogiques prêtés par le GMHL (kakémonos sur la biologie de la Loutre) et le CEN Nouvelle-Aquitaine (sac à dos « Qui a vu Lulu ? »), petits et grands ont pu en apprendre plus sur ce mammifère, non loin du couple en chair et en os qu'accueille le parc.

Claudine Louboutin

Week-end de conservation à Fort Mardyck, 26-27 octobre 2019

Quelques jours plus tard, le même stand s'est tenu cette fois-ci à Dunkerque (week-end du 26 et 27 octobre), pour un week-end consacré à la conservation de la Loutre. En plus du stand tenu par l'animatrice, deux activités furent organisées par l'équipe du parc sur le régime alimentaire de l'animal et la pollution de son milieu de vie. Deux conférences furent également proposées, l'une plus technique sur l'outil PNA et son application pour la Loutre d'Europe en France à l'équipe salariée du parc, et la seconde orientée grand public sur l'écologie de la Loutre d'Europe et sa conservation en France. Le parc zoologique de Fort-Mardyck s'est engagé à reverser l'intégralité des recettes engendrées par les entrées de ce week-end à la SFEPM pour le financement d'une action sur la Loutre.

Nous tenons également à remercier l'ensemble de l'équipe salariée du parc, qui a fabriqué à la main de petits magnets en forme de loutre, de façon tout à fait bénévole, et dont la vente se faisait également au bénéfice de la SFEPM. L'ensemble des fonds collectés va permettre la mise en place d'un outil de science participative pour l'opération « Havre de Paix pour la Loutre d'Europe », outil qui permettra aux propriétaires de havres de saisir directement sur internet leurs observations de loutres en nature.

Journées Mondiales des Zones Humides à Angers, 01-02 février 2020

Pour bien commencer 2020, un stand axé sur les mammifères semi-aquatiques a été tenu par l'animatrice du PNA à l'occasion des Journées Mondiales des Zones Humides le 1er et 02 février dernier, avec l'aide de bénévoles angevins. L'évènement était entièrement organisé par l'association étudiante PEGAZH (Promotion des Etudiants pour la Gestion et l'Aménagement des Zones Humides de l'Université d'Angers).

Un article pour le blog Défi écologique !

L'animatrice du PNA a rédigé un article à propos de la Loutre et du PNA sur « Défi écologique, le blog de la faune et de la flore sous tous ses angles». Vous pourrez également y retrouver des articles traitant de sujets variés (conservation, agricultures, recherche, médiation…), certains écrits par des membres de la SFEPM !

Un coup de jeune pour le site internet de la SFEPM !

Pour éviter le coup de vieux, le site internet de la SFEPM s'est offert un petit relooking ! Vous y retrouverez les rubriques sur la Loutre et les actions du PNA, ainsi que les différents documents produits, qui s'étofferont au fil du temps.

Formation Loutre d'Europe et autres mammifères semi-aquatiques dans le Vaucluse

Les 25 et 26 novembre 2019, 15 participants se sont donnés rendez-vous à Lapalud pour une formation Loutre d'Europe et autres mammifères semi-aquatiques, animée par la LPO PACA. Une formation complète a été proposée sur l'identification de ces différentes espèces sur le terrain (Loutre, Castor, Campagnol amphibie, etc.), du cours théorique en salle, à la mise en pratique sur le terrain en passant par une simulation d'organisation de prospections sur carte.
Vous pouvez retrouver le compte-rendu complet de cette formation sur le site de la LPO PACA.

Formation Castor et Loutre proposée par le GEPMA

Dans le cadre du Plan Régional d'Action en faveur du Castor, une formation commune «Castor d'Eurasie et Loutre d'Europe» à destination des membres des associations ReNard, GEML et GEPMA a été organisée. Cette formation a eu lieu le 23 novembre 2019 à Munchhausen (67). Elle a permis de former 22 personnes à la biologie et à la détermination des indices de présence de ces deux espèces. La matinée s'est déroulée en salle et une mise en pratique sur la recherche d'indices de Castor a eu lieu l'après-midi. Ainsi, les participants ont pu manipuler les GPS lors de cette recherche d'indices et appréhender le protocole utilisé lors des prospections effectuées dans le cadre du PRA Castor.

Aurélie BISCH,
Chargée de mission, GEPMA.